

HSBC France

**2nd Amendement au Document d'enregistrement universel et
Rapport Financier Semestriel 2020**

Sommaire

	Page
Présentation de l'information	2
Incorporation du <i>Document d'enregistrement universel</i>	2
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	2
Faits significatifs	3
Contexte macroéconomique	6
Environnement réglementaire	6
Résultats financiers	8
– Compte de résultat consolidé	8
– Compte de résultat	8
– Résultats ajustés	9
– Résultats avant impôt par pays	14
– Perspectives du second semestre 2020	15
– Informations sur le bilan consolidé	15
Notations	16
Risques	17
– Facteurs de risques	17
– Gestion des risques	24
– Risques principaux et émergents	24
– Points d'attention spécifiques	27
– Développements clés et profil de risque	31
– Risques de liquidité et financement	36
– Risques de marché	37
– Risques de taux structurel	38
Capital	38
– Aperçu	38
– Bilan réglementaire	40
– Fonds propres	43
– Ratio de levier	44
– Actifs pondérés du risque	45
Etats financiers semestriels consolidés résumés	48
Compte de résultat consolidé	48
Etat consolidé du résultat global	49
Bilan consolidé	50
Tableau des flux de trésorerie consolidés	51
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	52
Notes annexes aux comptes consolidés résumés	54
1 Base d'établissement et principes comptables	54
2 Dividendes	55
3 Commissions nettes	56
4 PVIF	56
5 Juste valeur des instruments financiers	58
6 Instruments financiers non évalués à la juste valeur	65
7 Ecarts d'acquisition et autres actifs immobilisés	65
8 Provisions	66
9 Engagements de financement et de garantie	67
10 Procédures judiciaires et affaires réglementaires relatives aux entités de l'ensemble du groupe HSBC	67
11 Transactions avec des parties liées	68
12 Changements intervenus dans le périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2020	68
13 Événements postérieurs à la date de clôture	69
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	70
Personne responsable du document d'enregistrement universel et de ses amendements	71
Responsables du contrôle des comptes	72
Table de concordance et de référence	73

Présentation de l'information

Cet amendement au *Document d'enregistrement universel* a été déposé le 3 août 2020 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017 / 1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le *Document d'enregistrement universel* peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au *Document d'enregistrement universel*. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017 / 1129.



Incorporation du Document d'enregistrement universel

Le présent amendement au *Document d'enregistrement universel* renvoie au *Document d'enregistrement universel et Rapport Financier Annuel 2019* déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 19 février 2020 sous le numéro D.20-0071.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent amendement au *Document d'enregistrement universel* est susceptible de contenir des énoncés prospectifs concernant des environnements financiers, résultats d'activité ou de lignes métier du groupe. Les indications qui ne sont pas le rappel d'informations historiques, par exemple indications concernant les opinions ou attentes du groupe, sont des énoncés prospectifs. Des mots tels que "s'attend à", "anticipe", "souhaite", "projette", "pense que", "recherche", "estime", "potentiel" ou "raisonnablement possible", ainsi que les variations de ces mots ou expressions similaires doivent être considérées comme des énoncés prospectifs.

De tels énoncés prospectifs sont basés sur les évaluations, estimations ou projections actuelles et une confiance excessive ne doit pas être placée sur ces indications. Les énoncés prospectifs ne sont pas valides au-delà du jour durant lequel ils sont constitués. HSBC France ne prend aucun engagement quant à la révision ou l'actualisation de ces énoncés prospectifs afin de refléter l'existence ou la survenance d'événements ou circonstances postérieurs à l'élaboration de ces énoncés.

Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques inhérents et incertitudes. Les lecteurs sont informés que nombre de facteurs sont susceptibles de modifier, parfois substantiellement, les énoncés prospectifs ou anticipations actuelles formelles ou implicites.

Faits significatifs

	Renvois	Semestre se terminant au		
		30 juin 2020	30 juin 2019	31 décembre 2019
Au cours de la période (€m)				
Résultat avant impôt publié		(650)	51	(73)
Résultat avant impôt ajusté	1	(362)	95	145
Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit (publié)	2	930	1 131	1 096
Résultat net part du groupe (publié)		(499)	52	(91)
A la fin de la période (€m)				
Total des fonds propres – Part du groupe		8 146	8 115	8 443
Total de l'actif		261 525	235 725	237 680
Encours pondérés des risques		49 257	47 482	48 051
Prêts et créances sur la clientèle (nets de provisions pour dépréciation)		59 228	56 315	56 956
Comptes créditeurs de la clientèle		67 084	54 940	57 550
Ratios de fonds propres (pleins)				
	3			
Fonds propres de base de catégorie 1 (%)		12,6	13,4	13,5
Fonds propres de catégorie 1 (%)		14,1	14,5	15,0
Fonds Propres Totaux (%)		17,0	16,6	16,9
Ratios de performance, rentabilité et autres ratios (% annualisés)				
Rendement annualisé des capitaux propres moyens (%)	4	(11,7)	1,4	(2,2)
Rendement avant impôt des encours moyens pondérés des risques (ajusté) (%)		(0,7)	0,2	0,3
Coefficient d'exploitation (ajusté) (%)	5	114,4	86,9	80,0
Ratio de liquidité à court terme ("LCR") (%)		167	123	152
Ratio de liquidité à long terme ("NSFR") (%)		122	111	117

1 Le résultat avant impôt ajusté correspond au résultat avant impôt publié retraité des éléments significatifs détaillés aux pages 10 à 11.

2 Le « Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit » est également considéré comme un revenu.

3 Les ratios de Fonds propres sont détaillés dans la section "Fonds propres" aux pages 38 à 40.

4 Le rendement annualisé des capitaux propres moyens est calculé à partir du résultat net part du groupe divisé par la moyenne des fonds propres part du groupe sur la période.

5 Le coefficient d'exploitation ajusté est calculé à partir du total des charges d'exploitation (ajusté) divisé par le produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit (ajusté). Le produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit est également considéré comme un revenu.

Le Groupe HSBC dans le monde

Le Groupe HSBC est l'un des plus grands groupes de services bancaires et financiers dans le monde, opérant dans 64 pays et territoires.

La mission du Groupe HSBC est d'être présent dans les zones de croissance, de permettre le développement des entreprises et des économies, et d'accompagner les initiatives des individus afin qu'ils puissent concrétiser leurs rêves et leurs ambitions.

L'ambition du Groupe HSBC est de se positionner en banque internationale de premier plan à l'échelle mondiale, facilitant les activités et les échanges entre les pays développés, le Moyen-Orient et les pays d'Asie en forte croissance. Son statut de banque internationale, son accès privilégié aux marchés à forte croissance ainsi que la solidité de son bilan lui confèrent un avantage stratégique.

En février dernier, lors de la communication de ses résultats annuels, le Groupe HSBC a présenté un programme de transformation reposant sur le redimensionnement des lignes de métier les moins performantes, la simplification de la structure organisationnelle, et la réduction des coûts. Dans la lignée de ces annonces, HSBC s'engage ainsi dans une période de transformation importante au cours des prochaines années. En Europe, le Groupe HSBC veillera à revoir son modèle opérationnel afin de simplifier son organisation, réduire ses coûts et continuer à contribuer au réseau du Groupe HSBC dans le monde.

HSBC en Europe

HSBC opère sur 20 marchés en Europe suite à l'ouverture d'une nouvelle succursale en Suède en octobre 2019. Au regard de l'environnement dans lequel les banques européennes évoluent, le Groupe HSBC a décidé de lancer une revue stratégique de ses activités européennes afin de mettre en place un modèle opérationnel et financier plus durable qui puisse servir au mieux ses clients dans le futur.

Une réorganisation pour préparer la croissance

Le Groupe HSBC a changé la structure organisationnelle en Europe. Le modèle opérationnel de HSBC Bank plc repose désormais sur une proposition commerciale intégrée articulée autour de deux centres opérationnels (« hubs »), Londres et Paris. Cette nouvelle structure a pour objectif de créer une banque forte et prospère en Europe, au service des entreprises internationales et d'une clientèle patrimoniale ciblée, qui cherche à bénéficier du réseau du Groupe HSBC. Cette action est nécessaire pour simplifier l'organisation – en créant une structure plus souple et en accentuant la collaboration – et pour s'assurer que le Groupe HSBC puisse servir ses clients au Royaume-Uni et dans l'Union Européenne après la fin du processus de sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne.

Dans cette perspective, nous avons pour mission de servir principalement les clients GBM – Banque de financement, d'investissement et de marchés – et CMB – Banque d'entreprises – tournés vers l'international. Notre vision est d'être la banque n°1 des entreprises internationales en Europe, en particulier les entreprises qui cherchent à bénéficier du réseau international du Groupe et de nos activités de banque transactionnelle et de financement (financements traditionnels et structurés du commerce international, gestion de trésorerie, change, solutions de paiement et autres solutions de financement). En ce qui concerne la banque privée et de gestion de patrimoine, l'objectif sera de concentrer nos efforts sur une offre patrimoniale ciblée.

Cette nouvelle structure en Europe traduit une ambition forte, celle de construire une banque plus simple et rationnelle, connectée au réseau mondial du Groupe HSBC.

L'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur notre stratégie

En février 2020, le Groupe HSBC a présenté une mise à jour de la stratégie ayant pour objectif de rendre HSBC plus simple et compétitive. Cette stratégie demeure appropriée. Le calendrier et la composition des différentes initiatives stratégiques seront néanmoins dépendants des implications de la crise sanitaire et économique liée au Covid-19.

HSBC en France et en Europe Continentale

Une stratégie déclinée en France et en Europe continentale

HSBC France s'inscrit pleinement dans la stratégie du Groupe HSBC, qui consiste à offrir à ses clients des produits et services à haute valeur ajoutée, tout en améliorant son efficacité et en mettant en place les standards les plus exigeants en matière de conformité.

La stratégie du Groupe HSBC présentée en février 2020 consiste à améliorer les rendements de l'Europe Continentale d'ici 2022 tout en réduisant de 35 % les encours pondérés des risques (*"Risk Weighted Assets"*) déployés. Pour mener à bien cette transformation, HSBC France prendra en considération les impacts sur ses portefeuilles de produits et de clients afin de mettre en place une offre de produits au service d'une clientèle cherchant à bénéficier de la franchise internationale du Groupe HSBC.

HSBC France peut s'appuyer sur le réseau et l'expertise internationale du Groupe, ainsi que sur une couverture géographique et une offre produits étendues pour aider ses clients à atteindre leurs objectifs de croissance au sein du marché unique et des marchés internationaux.

Les activités de banque de détail en France font l'objet d'une revue par le Groupe. Cette revue est en cours et aucune décision n'a été prise.

Les principes clés de HSBC France pour soutenir cette stratégie

L'Europe abrite certaines des entreprises les plus performantes et innovantes du monde, de la start-up entrepreneuriale à la grande multinationale. L'Union Européenne ("UE") constitue le plus grand bloc commercial au monde, un marché dynamique de plus de 500 millions de consommateurs. L'Asie est le premier partenaire commercial de l'Europe, et représente plus d'un tiers (35 %) de ses échanges commerciaux. Les États-Unis et l'Europe entretiennent les relations les plus importantes au niveau de l'investissement et des échanges commerciaux bilatéraux. Dans ce cadre, la vision stratégique de HSBC France en Europe Continentale s'appuie sur les principes clés suivants.

Accompagner les clients de HSBC France

HSBC France accompagne les entreprises de toute taille en France et en Europe continentale. HSBC France propose une offre complète de produits et services bancaires dans le domaine de la banque de détail, la banque privée, les activités de conseil, financements, fusions et acquisitions, financement du commerce international et activités de marchés (taux et change). HSBC France s'appuie sur 7 341 employés ("ETP") en France et 1 328 employés en Europe continentale pour couvrir l'ensemble des besoins de ses clients.

Connecter les clients au monde

S'appuyant sur le réseau étendu du Groupe HSBC – notamment dans les pays développés et en forte croissance, HSBC France permet à ses clients de saisir les opportunités de croissance les plus attractives partout dans le monde. L'histoire et l'héritage du Groupe confèrent à HSBC une capacité inégalée à faciliter l'entrée

des entreprises européennes sur les marchés en Asie, au Moyen-Orient et aux Etats-Unis. HSBC offre également aux entreprises d'Asie, du Moyen-Orient et des Etats-Unis des opportunités de croissance en Europe.

Renforcer les connexions internationales

HSBC France est attaché à contribuer au développement de ses clients dans l'Union Européenne. Grâce à ses équipes dédiées en France et dans 10 pays d'Europe, HSBC France a l'ensemble des capacités nécessaires en Europe (financements traditionnels et structurés du commerce international, gestion de trésorerie, solutions de paiement et autres solutions de financement) pour servir ses clients, des petites entreprises aux grandes multinationales.

Pérenniser une croissance durable

L'Europe se trouve au centre des efforts internationaux de lutte contre le changement climatique et occupe la place de leader mondial de la finance durable. HSBC France partage pleinement ces valeurs et souhaite aider les gouvernements et les entreprises à atteindre leurs objectifs de développement d'un environnement futur durable. HSBC France soutient ses clients, qu'ils soient particuliers, entreprises ou investisseurs dans leur transition vers une économie à faible émission de carbone à travers le déploiement de services et de produits dédiés et ce afin d'aligner son portefeuille d'actifs aux standards déterminés par l'Accord de Paris.

Impact de la procédure de retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne

Le Royaume-Uni a officiellement quitté l'Union Européenne le 31 janvier 2020 et est entré dans la période de transition jusqu'au 31 décembre 2020. Les négociations quant aux relations futures entre le Royaume-Uni et l'UE auront lieu pendant cette période. A ce stade, les relations futures ne sont pas encore clairement établies, ne laissant que très peu de temps aux entreprises pour s'adapter à ces changements qui prendront effet au 1er janvier 2021. Le Covid-19 aura potentiellement un impact sur les échéances du calendrier Brexit du gouvernement du Royaume-Uni. L'hypothèse centrale pour le Groupe HSBC reste une sortie sans accord du Royaume-Uni de l'Union Européenne à fin décembre 2020.

Dans le cadre du programme de stress test du Groupe HSBC, un certain nombre de scénario dont un scénario défini par la Banque d'Angleterre sont pris en compte pour accompagner le Groupe dans son évaluation et sa préparation aux conséquences du retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne. Les résultats ont confirmé que le Groupe HSBC est bien préparé en cas d'éventuels chocs.

Le Groupe HSBC a mis en place un plan de contingence solide, principalement déployé en France, qui se focalise sur quatre aspects : la réorganisation de l'entité juridique, l'offre produits, les transferts de clients et les employés.

Réorganisation de l'entité juridique

En considérant une sortie sans accord du Royaume-Uni de l'Union Européenne, les opérations bancaires transfrontalières européennes de HSBC basées à Londres ne seront plus possibles. Le Groupe, en se basant sur cette hypothèse, a décidé de transférer les activités des succursales et filiales précédemment rattachées à HSBC Bank plc à de nouvelles succursales de HSBC France. Dans ce contexte, les activités Actions et Recherche Actions ont été transférées de la succursale parisienne de HSBC Bank plc à HSBC France le 1er février 2020.

L'offre produits

Pour répondre aux demandes de transferts de clients et aux nouvelles activités dans le cadre d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, HSBC France renforce son offre de produits déjà existante et développe de nouvelles infrastructures en France, aux Pays-Bas et en Irlande. L'élargissement de l'offre inclut notamment la compensation en Euro ("Euroclearing"), l'offre de

chaîne d'approvisionnement, l'extension de l'offre des activités de marché (nouveaux services de change, produits de taux et actions) et la création d'une nouvelle plateforme pour l'activité de conservation de titres ("HSS").

Transferts des clients

Le retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne va impacter le modèle opérationnel des clients de l'Espace Economique Européen, notamment pour la gestion de leur fonds de roulement, leur décision d'investissement et leur accès aux marchés financiers. La priorité du Groupe HSBC est d'offrir une continuité de services. Bien que l'intention du Groupe HSBC soit de minimiser les changements pour ses clients, certains clients dans l'Espace Economique Européen pourraient ne plus bénéficier des services offerts au Royaume-Uni, et doivent donc être transférés vers HSBC France ou une autre entité de l'Espace Economique Européen. Les transferts de clients sont en grande partie finalisés, et le Groupe HSBC travaille avec les clients restants pour les accompagner dans leur transition.

Employés

Le transfert d'activités de clients de l'Espace Economique Européen vers HSBC France nécessite de renforcer les équipes locales. Compte tenu de la dimension des activités de HSBC en France, HSBC France est prêt à reprendre de nouvelles activités et responsabilités.

Produits et services proposés

Le Groupe HSBC a fusionné les activités de Banque Privée ("GPB") et de Banque de particuliers et de gestion de patrimoine ("RBWM") pour simplifier son organisation matricielle. Ce changement est effectif depuis le second trimestre 2020.

Les données comparatives sont présentées en conséquence de ce changement. Le Groupe HSBC offre une gamme complète de produits et services dans trois lignes métiers globales, qui en assurent l'organisation.

Le Groupe HSBC sert ses clients au travers de trois lignes de métiers : la Banque de financement, d'investissement et de marchés ("GBM"), la Banque d'entreprises ("CMB"), la Banque Privée et de Gestion de Patrimoine ("WPB").

Banque de financement, d'investissement et de marchés ("GBM")

HSBC France opère dans dix pays (France, Espagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Irlande, Grèce, République Tchèque, Pologne, Luxembourg) et offre à ses clients en Europe une couverture géographique étendue et une connaissance des marchés locaux approfondie.

HSBC France est un partenaire de référence offrant un éventail de produits et services financiers personnalisé aux grandes entreprises, aux principaux Etats, aux clients institutionnels et aux investisseurs privés partout dans le monde : d'une part les activités de banque de grandes entreprises incluant des activités de financements, de conseil et de transactions ; et d'autre part des activités de marché regroupant des services de crédit, de taux, de change, d'actions, monétaires, de conservation de titres ainsi que des activités de capital-investissement.

HSBC France continue d'exercer son rôle de plateforme stratégique du Groupe HSBC pour les produits de taux libellés en euro. En France, le modèle d'activité et la stratégie consistent à être l'une des premières banques de financement et d'investissement pour accompagner ses clients prioritaires dans leurs projets de développement à l'international en s'appuyant sur l'expertise et le réseau du Groupe tant dans les pays développés

qu'émergents. HSBC France poursuit l'adaptation de cette activité afin de simplifier sa structure dans une logique de discipline en matière de coûts. GBM s'impose les standards les plus élevés en termes de bonne conduite (« Conduct ») et de gestion du risque de criminalité financière. Cette activité contribue également de manière significative aux revenus des autres régions au travers de sa base clients en Europe.

Banque d'entreprises ("CMB")

Bénéficiant d'une présence dans dix pays (France, Espagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Irlande, Grèce, République Tchèque, Suède et Pologne), la Banque d'entreprises offre ses services à ses entreprises clientes, de la PME focalisée sur son marché domestique à la grande entreprise internationale. HSBC France s'appuie sur ses centres d'affaires présents dans les grandes villes pour servir ses clients et offre aux entreprises internationales l'ensemble des produits et services dont elles ont besoin pour se développer.

HSBC France propose un large éventail de services bancaires et financiers pour aider les entreprises clientes à optimiser la gestion et le développement de leurs activités. La gamme de produits et services proposés inclut des solutions d'optimisation des fonds de roulement, crédits à terme, solutions de paiement et de gestion de trésorerie, produits de financement et de sécurisation des échanges internationaux, solutions de financement de projets, et déploie son expertise en matière de fusion-acquisition ainsi qu'un accès aux marchés de change auprès de ses clients.

En France, la Banque d'entreprises veut poursuivre ses performances de croissance et ses relations bâties avec les PME et les grandes entreprises en France et à l'international en s'appuyant sur sa collaboration avec la Banque de financement, d'investissement et de marchés. CMB continue de centrer ses efforts sur les opportunités liées aux principales routes du commerce international et sur l'acquisition de nouveaux clients, notamment suite au Brexit. La Banque d'entreprises continuera de se concentrer sur sa rentabilité, en développant ses activités, notamment sur les clients et activités stratégiques.

La Banque Privée et de Gestion de Patrimoine ("WPB")

En France et en Grèce, la Banque Privée et de Gestion de Patrimoine répond aux besoins financiers de plus de 900,000 clients à travers les activités de banque de détail, de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs, d'activités d'assurance et de Banque Privée. WPB propose une gamme complète de produits et services à l'ensemble de sa clientèle : des individus ayant des besoins bancaires les plus simples jusqu'à la clientèle fortunée. L'offre comprend un large éventail de services bancaires, comptes courants et comptes épargne, emprunts immobiliers et crédits à la consommation, cartes bancaires, services de paiement locaux et internationaux. WPB propose également des services financiers, d'assurance, d'investissement et de gestion de fortune pour assister ses clients dans la gestion et la protection de leur patrimoine financier, notamment pour les clients ayant des besoins plus complexes et internationaux.

Contexte macroéconomique

L'épidémie de Covid-19 s'est traduite par un ralentissement économique brutal en Asie, la croissance chinoise décélérant soudainement et le Japon entrant en récession. Avec les craintes d'une diffusion rapide de la pandémie dans le monde, une phase de correction a été observée sur de nombreux marchés boursiers, alors que les marchés de crédit affichaient une remontée des primes de risque. La volatilité de marchés boursiers en Europe a été multipliée par sept entre le début de l'année et la mi-mars 2020.

La contraction brutale du commerce international, accélérée par la mise en confinement d'un nombre croissant d'économies pour freiner la progression de la pandémie, a fragilisé les pays exportateurs, notamment ceux de matières premières : en lien avec le coup d'arrêt de l'activité, le cours du Brent a baissé de plus de 60 % entre mi-février et fin mars, renforçant les pressions désinflationnistes dans le monde, et facilitant la mise en place de politiques monétaires encore plus conciliantes. Ainsi, la baisse des taux directeurs à des niveaux historiquement bas (en particulier aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Inde, au Brésil et en Russie), le renforcement des achats de titres souverains (au Japon et surtout en zone euro) ou encore le lancement de politiques inédites

d'achat d'actifs (en Afrique du Sud) et de contrôle des taux d'intérêt (en Australie) se sont ajoutés à des politiques budgétaires devenues très expansionnistes pour soutenir les économies placées sous confinement.

Les dépenses publiques massives, couplées dans de nombreux cas à des dispositifs renforcés de garanties publiques des prêts bancaires ont tenté de protéger la consommation des ménages et l'investissement des entreprises d'un choc plus violent, limitant les effets de la récession mondiale. Si, à l'été 2020, des incertitudes, notamment sanitaires, demeurent, il semble acquis que de nombreuses économies connaîtront cette année des contractions du PIB d'un niveau sans équivalent en temps de paix, et ce sans pouvoir espérer retrouver leur niveau de richesse de fin 2019 avant 2022 au moins.

Au cours du premier semestre 2020, les restrictions imposées au déplacement des personnes et la mise à l'arrêt d'un grand nombre de secteurs productifs ont contribué à faire chuter bon nombre d'indicateurs économiques (notamment de production, de consommation et de confiance des entreprises ou des ménages) à des niveaux à la baisse records, tandis que le taux de chômage a augmenté sans délai.

L'ampleur historique de la récession et la hausse rapide des niveaux de dette, privée et surtout publique, ont favorisé les actifs dits refuge en raison d'une forte aversion au risque : alors que l'écart de taux d'intérêt souverains à dix ans entre l'Italie et l'Allemagne a plus que doublé entre la mi-février et la mi-mars, les taux américains à dix ans reculaient de 50 points de base sur la même période. En outre, le dollar américain s'est apprécié de plus de 8 % au cours d'une dizaine de jours en mars. Les tensions protectionnistes et les incertitudes relatives aux modalités de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne ont également pesé sur les échanges commerciaux, malgré une reprise de l'activité attendue à partir du troisième trimestre dans la plupart des économies.

En France, le PIB au premier trimestre 2020 (-5,3 % en variation trimestrielle) a connu sa plus forte contraction depuis la publication des comptes nationaux trimestriels en 1949, avec la plus importante baisse des profits des entreprises depuis 1985 et une remontée du taux d'épargne des ménages au plus haut depuis 1978. Du fait du confinement instauré mi-mars puis progressivement levé à partir du 11 mai, le mois d'avril a constitué un point bas pour la confiance des entreprises et le taux d'utilisation des capacités de production notamment. Dans ce contexte de crise sanitaire inédit, le nouveau gouvernement, formé début juillet, devra également gérer, cette année et dans les années à venir, une dette publique avoisinant les 120 % du PIB.

Environnement réglementaire

Evolutions réglementaires

Covid-19

La pandémie de Covid-19 a engendré une crise économique mondiale sans précédent. Les gouvernements, banques centrales et autorités réglementaires ont répondu à cette crise avec une série de mesures réglementaires. Le contenu ainsi que le rythme de ces annonces sont variables selon les juridictions mais elles comportent globalement des mesures de soutien à nos clients, à notre capacité opérationnelle ainsi que des modifications du cadre définissant le calcul et les exigences des actifs pondérés (« RWAs »), du capital et de la liquidité.

Au sein de l'UE, les mesures de soutien incluent notamment un paquet d'assouplissement d'urgence de la réglementation bancaire (« CRR *quick fix* ») promulgué en juin 2020. Ce paquet réglementaire contient une accélération de certains éléments favorables présents dans la modification du règlement européen sur les exigences de fonds propres (« CRR2 ») et prévus initialement pour juin 2021, ainsi que des modifications visant à réduire la potentielle volatilité des ratios de capital générée par la pandémie. Les principaux changements finalisés en juin contiennent entre autres :

- l'accélération du calendrier concernant le changement des règles de déduction des logiciels des fonds propres de base de catégorie 1 (« CET1 ») afin que les nouvelles règles entrent en vigueur dès que l'Autorité Bancaire Européenne (« EBA ») aura clôturé sa consultation sur la nouvelle méthodologie ;
- les changements de CRR2 concernant le facteur de soutien aux petites et moyennes entreprises (« PME ») ainsi que le nouveau facteur de soutien aux projets d'infrastructures ; et
- les changements de CRR2 sur la compensation dans l'exposition du ratio de levier des achats et ventes normalisés en attente de règlement.

En plus du paquet « CRR *quick fix* », d'autres modifications favorables du cadre réglementaire ont été mises en place, comme l'adoption par l'UE de nouvelles règles de déduction du CET1 des ajustements au titre de la valorisation prudente des actifs valables jusqu'au 1er janvier 2021 et l'annonce par la BCE d'un assouplissement temporaire des exigences de capital au titre du risque de marché jusqu'au troisième trimestre 2020 inclus, après quoi cette décision sera réévaluée.

En France, le Haut Conseil de stabilité financière (« HCSF ») a annoncé en avril 2020 la baisse du taux du coussin de fonds propres contra-cyclique applicable aux expositions françaises de 0,25 % à 0 % à compter 2 avril 2020 (contre une hausse planifiée à 0,50 %).

Le Comité de Bâle

Le Comité de Bâle (« Bâle ») a publié en décembre 2017 les réformes Bâle III. Le paquet a été finalisé en juillet 2020 avec la publication par Bâle de la révision finale de l'ajustement de l'évaluation de crédit (« CVA »).

Bâle a annoncé en mars 2020 le report d'un an de la mise en œuvre du paquet de réforme. Celui-ci doit être implémenté au 1er janvier 2023 avec une période de transition de 5 ans pour le plancher sur les actifs pondérés (« *outpur floor* »). Ce plancher a pour objectif de garantir qu'à la fin de la période de transition les exigences de fonds propres des banques ne sont pas inférieures à 72,5 % des fonds propres calculés selon les approches standard. Les standards définitifs devront être transposés dans les lois locales en vigueur avant de pouvoir prendre effet. Les autorités de l'UE, du Royaume-Uni et Hong-Kong ont d'ores et déjà annoncées leur volonté d'adhérer au nouveau calendrier.

L'impact de ces changements demeure très incertain de par le nombre important de points laissés à la discrétion des Etats et le besoin de développer les standards techniques associés. De plus, tout impact doit être considéré conjointement avec une possible réduction des exigences au titre du Pilier 2 qui pourrait se matérialiser dans la mesure où les déficiences du Pilier 1 sont corrigées.

Modification du règlement européen sur les exigences de fonds propres

L'UE a publié CRR2 en juin 2019. CRR2 permet la mise en œuvre dans l'UE des exigences en matière d'absorption des pertes en cas de résolution (« TLAC ») du Conseil de Stabilité Financière (« FSB »), connu en Europe comme les exigences minimales concernant les fonds propres et les engagements éligibles (« MREL »), et contient aussi des modifications du régime des fonds propres. CRR2 représente également la première vague permettant de refléter dans la réglementation européenne les réformes Bâle III, qui incluent les futures règles du risque de marché sous FRTB (« *Fundamental Review of Trading Book* »)

(exigences de publication à ce stade), la nouvelle approche standard de mesure du risque de contrepartie (« SA-CCR ») et les nouvelles règles du ratio de levier. CRR2 est mis en œuvre progressivement, des volets importants entrant en vigueur en 2021, en avance par rapport au calendrier de Bâle.

La mise en œuvre européenne des réformes Bâle III

Le reste de la réforme Bâle III sera mis en œuvre par un nouveau paquet de modifications du règlement européen sur les exigences de fonds propres. La Commission Européenne a commencé à consulter sur sa mise en œuvre, qui comprendra une révision du risque de crédit et du risque opérationnel ainsi qu'un plancher sur les actifs pondérés (« *outpur floor* »). Cependant, aucun projet de transposition n'a été publié. La mise en œuvre au sein de l'UE fera l'objet d'une négociation intense en trilogie avec le Conseil et le Parlement de l'UE. Par conséquent, les règles dans leur forme finale restent incertaines.

Sortie du Royaume-Uni de l'UE

Suite au référendum du 23 juin 2016, le Royaume-Uni a quitté l'UE le 31 janvier 2020. Afin de faciliter la transition, le Royaume-Uni reste soumis au droit européen pendant une période de transition qui se termine le 31 décembre 2020.

Pendant cette période de transition, le Royaume-Uni continue à être traité d'un point de vue prudentiel comme un Etat Membre. A la fin de cette période de transition, le Royaume-Uni sera considéré comme un pays tiers, ce qui suppose des analyses d'équivalence. Ces analyses sont en cours afin de déterminer si le Royaume-Uni applique des standards prudentiels équivalents.

La fin de la période de transition va également déclencher une exigence supplémentaire de MREL au titre de CRR2 pour HSBC France puisqu'elle devient filiale d'une maison mère basée dans un pays tiers.

Autres évolutions

L'EBA a publié en juillet 2020 ses recommandations finales sur le traitement des positions de changes structurelles qui s'appliquent à partir du 1er janvier 2022, un an après le calendrier initial.

Résultats financiers

Les états financiers commentés ci-après ont été établis sur le périmètre consolidé du Groupe HSBC France, dont les comptes sont arrêtés en application des normes IFRS telles que définies dans la Note 1 (Cf. page 54 et suivantes) de l'annexe aux comptes consolidés résumés. Ils ont fait l'objet d'un examen limité de la part des Commissaires aux comptes.

Sur le premier semestre 2019, HSBC France a acquis certains actifs et passifs de sept succursales européennes de HSBC Bank plc (en Belgique, en République tchèque, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, en Espagne et au Luxembourg).

Au 1er octobre 2019, HSBC France a aussi créé une nouvelle succursale en Suède pour répondre aux besoins des clients du Danemark, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède.

Au 1er février 2020, dans le contexte du retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne, les activités Dérivés Actions et Recherche Actions ont été transférées de la succursale parisienne de HSBC Bank plc à HSBC France.

Les données de l'exercice 2019 n'ont pas été retraitées en pro-forma.

Compte de résultat consolidé

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2020 €m	30 juin 2019 €m	31 décembre 2019 €m
Marge nette d'intérêt	534	545	550
Commissions nettes	437	394	384
Résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur	62	13	17
Résultat net des actifs et des passifs des entreprises d'assurance, y compris les dérivés évalués à la juste valeur par le compte de résultat	(662)	792	485
Variation de juste valeur de la dette à long terme et des dérivés incorporés	(2)	—	(1)
Variation de juste valeur des actifs financiers mesuré à la juste valeur par le compte de résultat	30	94	59
Résultat net de cession des investissements financiers	7	11	1
Dividendes reçus	—	—	—
Primes d'assurance nettes	661	1 252	824
Autres produits d'exploitation	(86)	91	96
Total du produit net bancaire	981	3 192	2 415
Engagements nets des sinistres, prestations versées et variation des dettes aux assurés	(51)	(2 061)	(1 319)
Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	930	1 131	1 096
Variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	(229)	(54)	(74)
Produit net bancaire	701	1 077	1 022
Total des charges d'exploitation	(1 351)	(1 026)	(1 095)
Résultat d'exploitation	(650)	51	(73)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	—	—	—
Résultat avant impôt	(650)	51	(73)
Impôt sur les bénéfices	150	1	(18)
Résultat net	(500)	52	(91)
– résultat net part du Groupe	(499)	52	(91)
– part des intérêts minoritaires	(1)	—	—

Compte de résultat

La **marge nette d'intérêt** est en diminution de 11 millions EUR pour atteindre 534 millions EUR à fin juin 2020. Le niveau de taux bas et négatifs continue de pénaliser la marge nette d'intérêt, notamment sur la Banque privée et de gestion de patrimoine, partiellement compensé par des volumes en croissance de +5 % sur les crédits.

Les **commissions nettes** s'établissent à 437 millions EUR à fin juin 2020, à comparer à 394 millions EUR sur le premier semestre 2019. Les commissions de la Banque de financement et d'investissement affichent une augmentation soutenue grâce aux activités de Marchés de Capitaux et en raison d'une variation favorable des commissions d'origination versées et reçues des autres entités du Groupe HSBC sur les opérations de marchés. Les commissions des activités de Banque privée et de gestion de patrimoine sont en recul, le contexte défavorable sur les marchés financiers, en particulier sur le premier trimestre, ayant pesé sur l'activité.

Les **revenus du portefeuille de transaction ou comptabilisés à la juste valeur** sont en hausse, à 62 millions EUR par rapport à 13 millions EUR au premier semestre 2019. Cette évolution provient principalement de la Banque de marchés d'une part, dont les revenus sur les activités de taux vanille ont affiché un net rebond par rapport à l'an dernier partiellement compensé par un

incident opérationnel ayant pénalisé les revenus des activités de taux structurés, et de la variation favorable de la valeur de marché d'instruments détenus par la compagnie d'Assurances d'autre part.

Le **résultat net des actifs et des passifs d'assurances à la juste valeur par le compte de résultat** s'élève à -662 millions EUR comparé à 792 millions EUR sur la même période de l'année précédente. Cette évolution provient principalement de la variation de la valeur de marché des actifs détenus par la compagnie d'Assurance au titre de ses assurés aussi bien sur les contrats en unité de compte que sur le fonds Euro. La contrepartie de cette baisse se retrouve au niveau de la variation de dette envers les assurés.

La **variation de juste valeur des actifs financiers comptabilisés obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat**, s'élève à 30 millions EUR, en baisse de 64 millions EUR par rapport à l'année précédente, principalement expliquée par des mouvements défavorables sur le portefeuille de la filiale d'Assurance et par des mouvements de marché défavorables sur des instruments de capitaux.

Le **résultat net de cession des investissements financiers** est de 7 millions EUR contre 11 millions EUR l'année précédente.

Les **primes d'assurance collectées** se sont élevées à 661 millions EUR sur le semestre, comparées à 1 252 millions EUR

Résultats financiers

au 30 juin 2019. Cette diminution est à mettre en relation avec la collecte nette en forte baisse, particulièrement sur le fond Euro, dans un contexte de marchés financiers peu porteurs.

Les autres produits d'exploitation, à -86 millions EUR contre 91 millions EUR un an auparavant, reflètent principalement l'évolution de la Present value of In-Force long-term insurance business ("PVIF") des contrats d'assurance. La variation de la PVIF comptable est de -124 millions EUR au premier semestre 2020 contre +53 millions EUR au premier semestre 2019 (Cf. Note 4 de l'annexe aux comptes consolidés résumés).

Les engagements nets des sinistres et variation de dette envers les assurés s'élèvent à -51 millions EUR en 2020 et -2 061 millions EUR au premier semestre 2019. Cette variation doit être mise en regard de la baisse significative de valeur des instruments comptabilisés en option juste valeur.

Le Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit publié s'établit à 930 millions EUR contre 1 131 millions EUR au premier semestre 2019. Cette baisse est le reflet de conditions économiques et financières dégradées, se traduisant par l'impact défavorable de la PVIF et des commissions nettes en repli sur la Banque privée et de gestion de patrimoine, alors que la persistance de l'environnement de taux bas continue de peser sur la marge d'intérêt, malgré un effet volume positif sur les crédits.

Les variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit ont présenté une dotation de 229 millions EUR par rapport à une dotation de 54 millions EUR sur le premier semestre 2019. Cette augmentation est avant tout le reflet de la dégradation des conditions économiques actuelles ainsi que des perspectives se traduisant par des provisions significatives au niveau des métiers de la Banque de financement, d'investissement et de marché et de la Banque d'entreprises.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 351 millions EUR sur les six premiers mois de 2020, à comparer à 1 026 millions EUR sur la période comparable de l'année 2019. La hausse des charges d'exploitation trouve son explication des dépréciations d'actifs incorporels informatiques pour un montant de 283 millions EUR, la contribution au Fonds de Résolution Unique pour 106 millions EUR (en hausse de 49 millions EUR par rapport au premier semestre 2019) et l'effet périmètre défavorable relatif à l'intégration des succursales européennes au cours de l'an dernier. Ces éléments mis à part, les charges restent maîtrisées.

Le résultat avant impôt consolidé s'établit à -650 millions EUR, comparé à +51 millions EUR au premier semestre 2019.

Le résultat net part du groupe s'affiche à -499 millions EUR pour les six premiers mois de l'exercice 2020.

Résultats ajustés

Indicateurs alternatifs de performance

Afin d'améliorer la lisibilité de la revue de la performance du Groupe et de ses filiales, HSBC a choisi, en complément des données comptables publiées, de présenter ses principaux agrégats et soldes intermédiaires de gestion selon une vision dite "ajustée". Cette vision consiste à retraiter les données publiées de l'incidence des variations de périmètre et de change entre deux périodes de revue ainsi que de certains éléments significatifs dont la liste et les montants concernant HSBC France sont présentés ci-après.

Base d'établissement

Les lignes métiers telles que suivies par le Groupe HSBC sont les secteurs opérationnels selon IFRS 8. Les résultats des lignes métiers sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel sur la base des résultats ajustés qui retraitent les résultats publiés des effets liés aux éléments significatifs. C'est sur cette base ajustée que les résultats sont présentés ci-après.

Les tableaux de réconciliation entre résultats publiés et résultats ajustés sont présentés en pages 10 et 11. Les différentes activités de HSBC France sont fortement intégrées et, dans ce contexte, les chiffres présentés tiennent compte des allocations internes de charges et de produits. Ces allocations comprennent les coûts des services support et des fonctions centrales à conditions qu'ils puissent être raisonnablement affectés aux lignes métiers. Même si ces allocations sont réalisées sur des bases systématiques et cohérentes, elles comprennent nécessairement une part subjective. Les coûts qui ne sont pas alloués aux lignes métiers sont affectés au *Corporate Centre*.

Le cas échéant, les revenus et charges présentés intègrent les résultats liés à l'allocation du financement et des refacturations entre les entités du Groupe et entre lignes métiers. Ces refacturations sont évaluées au prix de marché. Les opérations intragroupe sont éliminées dans le *Corporate Centre*.

Les lignes métiers sont présentées en détail en pages 9 et 10 du *Document d'enregistrement universel 2019*.

Changements dans les lignes de métiers

À compter du 1er janvier 2020, le Groupe HSBC a procédé aux réalignements suivants au sein de son *reporting* interne auprès du Comité Exécutif :

- Simplification de la structure organisationnelle matricielle en fusionnant les lignes de métiers "Banque privée" et "Banque de particuliers et de gestion de patrimoine" pour former "Banque Privée et de Gestion de Patrimoine".
- Réaffectation de l'activité "*Balance Sheet Management*" incluse dans "*Corporate Centre*" aux autres lignes de métiers.

Les données comparatives ont été représentées en conséquence.

Nos métiers

HSBC fournit une gamme complète de services bancaires et financiers connexes à ses clients dans ses trois activités mondiales. Les produits et services offerts aux clients sont organisés par ces lignes de métier.

Notre modèle d'exploitation se compose de trois métiers et du *Corporate Centre*, tous pris en charge par HSBC Operations, Services and Technology, et 11 fonctions, dont les risques, la finance, la conformité, les aspects juridiques, le marketing et les ressources humaines sont inclus.

Par ligne de métier

Eléments significatifs du produit net bancaire par ligne de métier – (revenus) / charges

	1er semestre 2020					Total €m
	Banque privée et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement d'investissement et de marchés	Corporate Centre		
	€m	€m	€m	€m		
Produit net bancaire publié	217	356	338	19		930
Eléments significatifs du PNB	–	–	(9)	–		(9)
– DVA (<i>Debit Valuation Adjustment</i>) sur instruments dérivés	–	–	(9)	–		(9)
– couvertures non éligibles	–	–	–	–		–
Produit net bancaire ajusté	217	356	329	19		921
	1er semestre 2019 ¹					
Produit net bancaire publié	447	340	332	12		1 131
Eléments significatifs du PNB	–	–	2	1		3
– DVA (<i>Debit Valuation Adjustment</i>) sur instruments dérivés	–	–	2	–		2
– couvertures non éligibles	–	–	–	1		1
Produit net bancaire ajusté	447	340	334	13		1 134
	2ème semestre 2019 ¹					
Produit net bancaire publié	438	349	307	2		1 096
Eléments significatifs du PNB	–	–	(1)	–		(1)
– DVA (<i>Debit Valuation Adjustment</i>) sur instruments dérivés	–	–	(1)	–		(1)
– couvertures non éligibles	–	–	–	–		–
Produit net bancaire ajusté	438	349	306	2		1 095

1 En 2020, un changement de présentation des lignes métier a été effectué. Les données comparatives ont été re-présentées en conséquence.

Eléments significatifs des charges d'exploitation par ligne de métier – (reprises) / charges

	1er semestre 2020					Total €m
	Banque privée et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement d'investissement et de marchés	Corporate Centre		
	€m	€m	€m	€m		
Charges d'exploitation publiées	(520)	(311)	(445)	(75)		(1 351)
Eléments significatifs des charges d'exploitation	99	82	65	51		297
– dépréciation des immobilisations incorporelles	36	28	44	21		129
– charges liées aux initiatives stratégiques	63	54	21	30		168
Charges d'exploitation ajustées	(421)	(229)	(380)	(24)		(1 054)
	1er semestre 2019 ¹					
Charges d'exploitation publiées	(442)	(218)	(323)	(43)		(1 026)
Eléments significatifs des charges d'exploitation	1	2	18	20		41
– charges de restructuration et autres charges	1	1	9	3		14
– coûts liés au retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne	–	1	9	17		27
Charges d'exploitation ajustées	(441)	(216)	(305)	(23)		(985)
	2ème semestre 2019 ¹					
Charges d'exploitation publiées	(398)	(388)	(260)	(49)		(1 095)
Eléments significatifs des charges d'exploitation	7	172	12	28		219
– dépréciation des écarts d'acquisition	–	169	–	–		169
– charges de restructuration et autres charges	7	3	7	13		30
– coûts liés au retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne	–	–	5	15		20
Charges d'exploitation ajustées	(391)	(216)	(248)	(21)		(876)

1 En 2020, un changement de présentation des lignes métier a été effectué. Les données comparatives ont été re-présentées en conséquence.

Résultats financiers

Impact net sur le résultat avant impôt par ligne de métier

	1er semestre 2020				
	Banque privée et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement d'investissement et de marchés	Corporate Centre	Total
	€m	€m	€m	€m	€m
Résultat avant impôt publié	(324)	(56)	(213)	(57)	(650)
Eléments significatifs du PNB	—	—	(9)	—	(9)
Eléments significatifs des charges d'exploitation	99	82	65	51	297
Résultat avant impôt ajusté	(225)	26	(157)	(6)	(362)
Impact net sur le résultat avant impôt publié	99	82	56	51	288
	1er semestre 2019 ¹				
Résultat avant impôt publié	9	123	(50)	(31)	51
Eléments significatifs du PNB	—	—	2	1	3
Eléments significatifs des charges d'exploitation	1	2	18	20	41
Résultat avant impôt ajusté	10	125	(30)	(10)	95
Impact net sur le résultat avant impôt publié	1	2	20	21	44
	2ème semestre 2019 ¹				
Résultat avant impôt publié	36	(109)	47	(47)	(73)
Eléments significatifs du PNB	—	—	(1)	—	(1)
Eléments significatifs des charges d'exploitation	7	172	12	28	219
Résultat avant impôt ajusté	43	63	58	(19)	145
Impact net sur le résultat avant impôt publié	7	172	11	28	218

1 En 2020, un changement de présentation des lignes métier a été effectué. Les données comparatives ont été re-présentées en conséquence.

Profit / (perte) ajusté au cours de la période

	1er semestre 2020				
	Banque privée et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement d'investissement et de marchés	Corporate Centre	Total
	€m	€m	€m	€m	€m
Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	217	356	329	19	921
Variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	(21)	(101)	(107)	—	(229)
Produit net bancaire	196	255	222	19	692
Total des charges d'exploitation	(421)	(229)	(380)	(24)	(1 054)
Résultat d'exploitation	(225)	26	(158)	(5)	(362)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	—	—	—	—	—
Résultat avant impôt ajusté	(225)	26	(158)	(5)	(362)
	1er semestre 2019 ¹				
Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	447	340	334	13	1 134
Variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	4	1	(59)	—	(54)
Produit net bancaire	451	341	275	13	1 080
Total des charges d'exploitation	(442)	(215)	(305)	(23)	(985)
Résultat d'exploitation	10	125	(30)	(10)	95
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	—	—	—	—	—
Résultat avant impôt ajusté	10	125	(30)	(10)	95
	2ème semestre 2019 ¹				
Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	438	349	306	2	1 095
Variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	(4)	(70)	—	—	(74)
Produit net bancaire	434	279	306	2	1 021
Total des charges d'exploitation	(391)	(216)	(248)	(21)	(876)
Résultat d'exploitation	43	63	58	(19)	145
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	—	—	—	—	—
Résultat avant impôt ajusté	43	63	58	(19)	145

1 En 2020, un changement de présentation des lignes métier a été effectué. Les données comparatives ont été re-présentées en conséquence.

Performance semestrielle (résultats ajustés)

Le résultat ajusté avant impôt de HSBC France s'élève à -362 millions EUR à comparer aux 95 millions EUR de profit sur la période comparable de l'année précédente et 145 millions EUR au deuxième semestre 2019.

Le produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit s'établit à 921 millions EUR à comparer aux 1 134 millions EUR du premier semestre 2019. Cette baisse du produit net bancaire s'explique principalement par le mouvement défavorable de PVIF sur les activités d'Assurance, par les effets de la persistance d'un environnement de taux d'intérêts durablement bas et négatifs pesant particulièrement sur les revenus des activités de Banque privée et de gestion de patrimoine, par l'impact de la dégradation de l'environnement économique et financier et l'incidence d'une perte opérationnelle sur le métier GBM. Cette baisse est partiellement compensée par la croissance des volumes de crédits et dépôts et par un effet périmètre favorable relatif à l'intégration de 7 succursales européennes à compter de février et mars 2019.

Les variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit se matérialisent par une dotation de 229 millions EUR par rapport à une dotation de 54 millions EUR sur le premier semestre 2019. Cette augmentation reflète la détérioration de l'environnement économique ainsi que des perspectives se traduisant par une hausse des provisions en particulier au niveau de la Banque d'entreprises et de la Banque de Financement et d'investissement.

Les charges d'exploitation ajustées s'élèvent à 1 054 millions EUR sur les six premiers mois de 2020, à comparer à 985 millions EUR sur la même période de l'année 2019. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation significative de la contribution au Fonds de Résolution Unique passant de 57 millions EUR à 106 millions EUR cette année et par un effet périmètre défavorable lié à l'intégration des succursales européennes en 2019. Ces éléments mis à part, les charges d'exploitation sont maîtrisées.

Banque Privée et de Gestion de Patrimoine

Les encours de crédits aux particuliers, à 24 milliards EUR au premier semestre 2020, augmentent de 1,5 % depuis le début de l'année, grâce à la production de nouveaux crédits immobiliers.

Le total des actifs confiés par les clients particuliers s'élève à 43 milliards EUR, en ligne avec le volume de fin d'année 2019 bénéficiant d'une augmentation des dépôts clientèle en partie compensée par la baisse des actifs sous gestion en raison du contexte économique défavorable depuis le début de l'année. La Banque privée et de gestion de patrimoine bénéficie de l'augmentation des dépôts de la clientèle, dont les encours s'établissent à 21 milliards EUR, en hausse de 7 % sur le semestre.

Le résultat ajusté avant impôt s'élève à -225 millions EUR au premier semestre 2020, en baisse de 235 millions par rapport au premier semestre 2019. Ce résultat est principalement lié à l'impact défavorable des conditions de marché sur l'activité de la compagnie d'assurance, à la baisse des revenus résultant de la combinaison d'un environnement de taux bas, de conditions de marché défavorables et de niveaux d'activités avec la clientèle plus faibles, et à la hausse des pertes attendues sur les encours de crédit avec la crise du Covid-19, malgré une baisse des charges d'exploitation.

Le produit net bancaire ajusté avant dépréciations pour risque de crédit s'établit à 217 millions EUR sur le premier semestre 2020 contre 447 millions EUR au premier semestre 2019 lié à l'impact défavorable des conditions de marché sur l'activité d'assurance-vie (un mouvement de PVIF Banque privée et de gestion de patrimoine de -184 millions EUR). Sur la Gestion d'Actifs, les revenus sont en baisse par rapport au premier semestre 2019 en raison principalement du contexte économique défavorable avec la baisse des encours financiers reflétant l'impact de l'épidémie de Covid-19. Les commissions nettes suivent la même tendance : la

diminution des commissions bancaires et financières et sur produits d'assurance s'explique par des conditions de marchés défavorables et un niveau d'activité clientèle réduit. Les revenus d'intérêt continuent de subir les effets d'un environnement de taux d'intérêt faibles. Les revenus des activités de la Banque Privée progressent grâce aux activités de mandat de conseil, en dépit de conditions économiques défavorables.

Les charges pour risques de crédit sont en hausse de 25 millions EUR, la hausse des pertes attendues sur les encours de crédit tenant compte des effets de la crise du Covid-19 sur la conjoncture et les perspectives économiques futures, et incluent 8 millions EUR de provisions sur les activités de HSBC France en Grèce.

Les charges d'exploitation ajustées baissent de 21 millions EUR, soit 5 % comparé à l'année précédente, reflétant les gains de productivités et la gestion rigoureuse des coûts.

Banque d'entreprises

HSBC France est attaché à contribuer au développement des entreprises et a augmenté en 2020 son encours de crédits à la clientèle de 12 %, à 19,7 milliards EUR. Cette augmentation inclut 1,4 milliard EUR de nouveaux prêts garantis par l'Etat.

Les encours de dépôts s'élèvent à 26,3 milliards EUR, en hausse de 25 % dans le contexte de la crise du Covid-19.

En parallèle, la Banque d'entreprises a participé au montage de plusieurs opérations financières significatives pour le compte de ses plus importants clients en lien avec la Banque de financement, d'investissement et de marchés.

Le produit net bancaire ajusté avant dépréciations pour risque de crédit s'établit à 356 millions EUR, en hausse de 16 millions EUR par rapport à 2019, grâce à l'augmentation des encours de crédits et ce, malgré la prolongation du contexte défavorable de taux bas.

Le produit net bancaire ajusté avant dépréciation pour risque de crédit généré par les clients français dans les autres entités du Groupe HSBC à l'étranger représente un tiers des revenus générés en France par ces mêmes entreprises. HSBC reste un partenaire clé pour les entreprises françaises cherchant à s'implanter à l'étranger ainsi que pour les entreprises étrangères souhaitant se développer en France.

Les dépréciations pour risque de crédit de la Banque d'entreprises représentent une charge de 101 millions EUR en 2020, à comparer à un niveau historiquement bas enregistré en 2019 avec une reprise nette de 1 million EUR. Ces dépréciations représentent 1,0 % du total des encours de crédits à la clientèle.

Les charges d'exploitation ajustées, à -229 millions EUR, sont en hausse de 14 millions EUR, liés principalement à l'augmentation des coûts informatiques, risque et conformité.

La Banque d'entreprises présente un résultat avant impôt ajusté de 26 millions EUR contre 125 millions EUR pour la même période en 2019.

Banque de financement, d'investissement et de marchés

Les encours de crédits sont en hausse de 0,6 milliard EUR par rapport à fin 2019, bénéficiant de besoins de financement accrus liés à la crise du Covid-19, partiellement compensés par une activité moindre des métiers de Financements Structurés et d'Affacturage. HSBC a accompagné sa clientèle durant la crise du Covid-19, notamment en participant à des syndicats majeurs de prêts garantis par l'Etat pour trois clients de sa Banque de financement et d'investissement.

Les encours de dépôts sont en hausse de 5,2 milliards EUR par rapport à fin 2019.

Le produit net bancaire ajusté avant dépréciations pour risque de crédit est en léger retrait, à 329 millions EUR, à comparer à 334 millions EUR l'année précédente.

Le produit net bancaire ajusté avant dépréciations pour risque de crédit des activités de marchés est en baisse par rapport à 2019, pénalisé par une performance négative des activités de Taux

Résultats financiers

Structurés qui ont été impactées par une perte opérationnelle et un environnement de faibles taux d'intérêt, tandis que les autres activités sont toutes en progression par rapport à l'an passé.

Les revenus de la Banque de financement et d'investissement sont plus faibles que l'an dernier, pénalisés par les activités Aviation, Financements Structurés et Fusions-Acquisitions, malgré la performance des activités de financement et de marchés de capitaux ("DCM-ECM") dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, et des activités de crédit qui continuent de profiter de transferts de clients européens.

Les revenus des autres activités GBM sont en hausse, portés notamment par les métiers HSS et GLCM tandis que la valorisation du portefeuille de l'activité de *Private Equity* n'a été que légèrement impactée par la crise du Covid-19.

Les revenus générés par les clients français à l'étranger sont en hausse de 4 % par rapport à l'an passé à taux de change constant, et représentent toujours la plus grande part des revenus générés par les clients français au sein du Groupe HSBC. Les revenus générés en France par les clients des autres entités du Groupe HSBC sont en hausse de 13 %.

Les dépréciations pour risque de crédit s'élèvent à -107 millions EUR, contre -59 millions EUR l'an passé. Cela résulte de l'augmentation anticipée des pertes sur le portefeuille de prêts et de la hausse des provisions sur les prêts de certains clients, du fait de la dégradation de l'environnement économique.

Les charges d'exploitation ajustées s'élèvent à -380 millions EUR, soit une augmentation de 75 millions EUR par rapport à la même période en 2019, liée à une hausse de 36 millions EUR de la contribution au Fonds de Résolution Unique européen, à une hausse des refacturations du Groupe et à des coûts informatiques plus importants.

Le résultat avant impôt ajusté de la Banque de financement, d'investissement et de marchés s'établit à -158 millions EUR contre -30 millions EUR l'année dernière.

Corporate Centre

Le résultat ajusté avant impôt s'établit à -5 millions EUR contre -10 millions EUR au 30 juin 2019.

Le produit net bancaire ajusté avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit est de 19 millions EUR à fin juin 2020, à comparer à 13 millions EUR à fin juin 2019, reflétant l'augmentation des refacturations de services à d'autres entités du Groupe.

Les charges d'exploitation ajustées s'élèvent à 24 millions EUR à fin juin 2020 contre 23 millions EUR à fin juin 2019.

Résultats avant impôt par pays

	Semestre se terminant au 30 juin 2020					Total €m
	Banque privée et de gestion de patrimoine	Banques d'entreprises	Banque de financement, d'investissement et de marchés	Corporate Centre		
	€m	€m	€m	€m		
France	(312)	(115)	(207)	(57)	(691)	
Belgique	–	2	1	–	3	
République tchèque	–	10	1	–	11	
Grèce	(12)	1	(23)	–	(34)	
Irlande	–	11	2	–	13	
Italie	–	2	5	–	7	
Luxembourg	–	–	2	–	2	
Pays-Bas	–	18	2	–	20	
Pologne	–	5	5	–	10	
Espagne	–	10	5	–	15	
Suède	–	–	–	–	–	
Royaume-Uni	–	–	(2)	–	(2)	
Autres	–	–	(4)	–	(4)	
Résultat avant impôt	(324)	(56)	(213)	(57)	(650)	
	Semestre se terminant au 30 juin 2019					
France	12	78	(86)	(27)	(23)	
Belgique	–	1	–	–	1	
République tchèque	–	13	–	–	13	
Grèce	(3)	(2)	11	(1)	5	
Irlande	–	7	4	–	11	
Italie	–	1	3	–	4	
Luxembourg	–	–	3	1	4	
Pays-Bas	–	10	1	–	11	
Pologne	–	3	3	(4)	2	
Espagne	–	13	13	–	26	
Suède	–	–	–	–	–	
Royaume-Uni	–	–	(4)	–	(4)	
Autres	–	–	1	–	1	
Résultat avant impôt¹	9	124	(51)	(31)	51	
	Semestre se terminant au 31 décembre 2019					
France	39	(141)	9	(38)	(131)	
Belgique	–	(1)	1	–	–	
République tchèque	–	14	1	(1)	14	
Grèce	(4)	–	6	(3)	(1)	
Irlande	–	9	5	–	14	
Italie	–	2	5	(1)	6	
Luxembourg	–	–	5	(1)	4	
Pays-Bas	–	16	3	(1)	18	
Pologne	–	(10)	4	–	(6)	
Espagne	–	2	9	(1)	10	
Suède	–	–	(1)	–	(1)	
Royaume-Uni	–	–	–	–	–	
Autres	1	–	–	(1)	–	
Résultat avant impôt¹	36	(109)	47	(47)	(73)	

¹ En 2020, un changement de présentation des lignes métier a été effectué. Les données comparatives ont été re-présentées en conséquence.

Perspectives du second semestre 2020

La levée progressive du confinement dans la plupart des économies à partir du mois de mai laisse augurer une accélération de l'activité graduelle à compter de l'été, quoiqu'avec des différences pour certains pays émergents plus tardivement touchés par la pandémie. Dans un grand nombre de pays, compte tenu du niveau extraordinairement élevé de l'incertitude, les autorités publiques ont construit plusieurs scénarios, certains incluant une seconde vague de contaminations au Covid-19.

A la mi-2020, paraît s'imposer la conclusion que le rebond de l'activité économique sera graduel, sans commune mesure avec la

soudaineté de l'entrée en récession : l'élévation du taux d'épargne des ménages devenus plus prudents et la baisse du taux de profit des entreprises devraient affaiblir consommation et investissement, principaux moteurs de la croissance, malgré le creusement très marqué des déficits publics consentis pour soutenir la demande. En outre, l'affaïssement du stock de capital productif et la dégradation du capital humain engendré par la détérioration de l'emploi présentent à moyen terme des risques pour le niveau de la croissance potentielle. Une attention renouvelée sera donc apportée à la définition des réformes à venir, notamment pour les économies se devant de remédier à des déséquilibres structurels importants sans compromettre, à court terme, la sortie de la récession.

Informations sur le bilan consolidé

Bilan consolidé résumé

	30 juin 2020 €m	31 décembre 2019 €m
Total de l'actif	261 525	237 680
Caisse, banques centrales et CCP	36 032	19 463
Portefeuille de transaction	17 169	14 837
Actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	10 990	11 957
Instruments dérivés	55 451	45 724
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7 088	6 798
Prêts et créances sur la clientèle	59 228	56 956
Opérations de prise en pension – hors-trading	26 623	45 973
Investissements financiers	21 707	16 987
Autres actifs	27 237	18 985
Total des dettes	253 352	229 209
Dettes envers les établissements de crédit	19 411	12 113
Comptes créditeurs de la clientèle	67 084	57 550
Opérations de mise en pension – hors-trading	11 883	20 213
Portefeuille de transaction	23 674	23 262
Passifs financiers sous option juste valeur	18 269	18 953
Instruments dérivés	53 485	45 115
Dettes représentées par un titre	8 201	9 782
Passifs des contrats d'assurance	22 379	23 292
Autres passifs	28 966	18 929
Total des fonds propres	8 173	8 471
Total des fonds propres – part du Groupe	8 146	8 443
Part des intérêts minoritaires	27	28

Bilan par ligne de métier

	Banque privée et de gestion de patrimoine €m	Banque d'entreprises €m	Banque de financement d'investissement et de marchés €m	Corporate Centre €m	Total €m
Au 30 juin 2020	59 096	47 890	169 022	(14 483)	261 525
– dont :					
prêts et créances sur la clientèle	24 134	19 687	16 007	(600)	59 228
comptes créditeurs de la clientèle	21 367	26 305	20 168	(756)	67 084
Au 31 décembre 2019	55 492	38 912	152 494	(9 218)	237 680
– dont :					
prêts et créances sur la clientèle	23 773	18 378	15 411	(606)	56 956
comptes créditeurs de la clientèle	19 887	23 655	14 986	(978)	57 550

Le bilan consolidé de HSBC France présente un montant total d'actifs de 261,5 milliards EUR au 30 juin 2020, contre 237,7 milliards EUR au 31 décembre 2019.

A l'actif

- les dépôts à la Banque centrale passent de 19 milliards EUR à fin décembre 2019 à 36 milliards EUR à fin juin 2020, en relation avec la participation au programme d'émission du TLTRO III et avec l'augmentation des dépôts ;
- les crédits à la clientèle sont en augmentation à 59,2 milliards EUR à fin juin 2020 contre 57 milliards EUR à fin décembre

2019, avec une hausse sur tous les métiers en particulier sur les métiers de la Banque d'entreprise et de la Banque de financement et d'investissement en soutien des besoins de la clientèle dans un contexte économique difficile ;

- les instruments dérivés sont en hausse de 10 milliards EUR en raison de mouvements de marché liés à la baisse des taux d'intérêt. Le portefeuille de transaction affiche une augmentation de 4,7 milliards EUR et les autres actifs augmentent de 8,2 milliards EUR, notamment sur les comptes de compensation.

Au passif

- les comptes créditeurs de la clientèle passent de 57,6 milliards EUR à 67,1 milliards EUR sur le semestre, avec une augmentation en particulier sur les métiers de la Banque d'entreprises et de la banque de financement et d'investissement;
- les instruments dérivés augmentent de 8,4 milliards EUR en raison de l'évolution des taux d'intérêt et en cohérence avec les instruments dérivés à l'actif. Le portefeuille de transaction est globalement stable à 24 milliards EUR et les autres passifs affichent une augmentation de 10 milliards EUR, notamment sur les comptes de compensation ;
- les fonds propres comptables part du groupe s'établissent à 8,1 milliards EUR.

Fonds propres

Au cours du premier semestre 2020, le détail des opérations réalisées par HSBC France au niveau de ses fonds propres est décrit dans le chapitre Gestion du capital en page 38.

Au 30 juin 2020, le ratio de fonds propres CET1 s'établit à 12,6 % et le ratio de capital total est de 17,0 %. Le ratio de levier plein ("fully loaded") s'affiche à 3,4 %.

Liquidité et financement

L'encours de financement à moyen et long terme et les principales opérations de financement de la banque au premier semestre 2020 sont présentés dans la section consacrée à la gestion de la liquidité et du financement en page 36.

Au 30 juin 2020, le ratio court terme : *Liquidity coverage ratio* ("LCR"), calculé selon les termes de l'Acte délégué de l'UE, s'élève à 167 % et le ratio long terme : *Net stable funding ratio* ("NSFR"), calculé selon le texte BCBS 295, s'élève à 122 %.

Nombre moyen d'employés du groupe HSBC France

	Renvois	Semestre se terminant au		
		30 juin 2020	30 juin 2019 ³	31 décembre 2019 ³
Banque privée et de gestion de patrimoine	3	4 215	4 175	4 221
Banque d'entreprises		1 747	1 721	1 718
Banque de financement d'investissement et de marchés		1 183	1 113	1 098
Corporate Centre	1,3	2 584	2 980	2 878
Total	2	9 729	9 989	9 915

1 Y compris les personnes en CFCS (Congés de Fin de Carrière et de Solidarité) et les expatriés.

2 CDI et CDD ayant un contrat avec HSBC France (y compris les succursales européennes) et ses filiales.

3 En 2020, un changement de présentation des lignes métier a été effectué. Les données comparatives ont été re-présentées en conséquence.

Notations

HSBC France est noté par trois des plus importantes agences : Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings.

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch Ratings
Notations long terme Dette Senior non sécurisée	A+	Aa3	AA -
Perspective	Stable	Negative	Negative
Notations court terme	A-1+	P-1	F1+
Date de mise à jour	13 mai 2020	18 décembre 2019	3 avril 2020

Les 1er et 3 avril 2020, Fitch a modifié la perspective à long terme de certaines entités du Groupe HSBC, parmi lesquelles HSBC Holdings, HSBC Bank plc et HSBC France, de stable à négative afin de refléter l'augmentation des risques en relation avec l'épidémie Covid-19. De façon simultanée, en raison d'une évolution méthodologique, l'agence a augmenté la notation long terme de certaines entités opérationnelles européennes parmi lesquelles HSBC France de A+ à AA-.

Le 13 mai 2020, S&P a abaissé les notations long terme d'entités européennes et nord-américaines de HSBC ainsi que HSBC Holdings en raison d'une baisse attendue de la profitabilité et des restructurations à venir.

Risques

Facteurs de Risques

Nous avons établi une liste exhaustive de facteurs de risques qui couvrent l'ensemble des risques qui affectent notre entreprise. Un grand nombre de facteurs de risques peuvent affecter de façon significative notre entreprise, nos perspectives, notre situation

financière, notre capital, notre réputation, les résultats des opérations et / ou des clients. Ces risques n'ont pas été nécessairement jugés comme étant des risques principaux ou émergents ; cependant ils sont pris en compte dans l'évaluation permanente des risques principaux ou émergents qui peuvent conduire à une révision de notre appétence au risque.

Voir Points d'attention Spécifiques – pages 27 à 30 pour les risques liés à Covid-19.

Catégorie	Risques	Probabilité (Peu probable/Possible/Probable)	Impact (Faible/Moyen/Elevé)
Risques macroéconomiques	Les conditions économiques et de marché actuelles peuvent affecter les résultats de HSBC France.	Probable	Elevé
Risque géopolitique	Le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne pourrait nécessiter un changement du modèle économique et opérationnel de HSBC France afin de s'adapter au nouvel environnement économique et réglementaire.	Probable	Moyen
Risques prudentiels, réglementaires et juridiques du modèle économique de HSBC	HSBC France est exposé aux risques associés au remplacement des indices de référence.	Probable	Elevé
Risque lié à l'activité, aux opérations, à la gouvernance et au contrôle interne	La conduite de nos actions stratégiques est exposée à un risque d'exécution.	Probable	Elevé
	Les risques concernant la qualité des crédits des emprunteurs sont intrinsèques à notre activité.	Probable	Elevé
	HSBC France est exposé à un risque d'attrition et de rétention de compétences.	Probable	Elevé
	Les profits escomptés de nos initiatives stratégiques restent incertains.	Possible	Elevé
	HSBC France reste exposé à un large éventail de risques Cyber qui sont facilités par l'usage de la technologie.	Possible	Elevé
	Les activités de HSBC France s'appuient sur des fournisseurs externes et internes ainsi que sur des prestataires de services.	Possible	Elevé
	Les activités de HSBC France sont largement dépendantes de son système d'information.	Peu probable	Elevé
	Les politiques de gestion des données et les processus peuvent ne pas être suffisamment robustes.	Peu probable	Elevé
	Le risque réputationnel de HSBC France est fortement lié à son actualité organisationnelle.	Probable	Moyen
	HSBC France pourrait subir des pertes ou se voir imposer de détenir du capital supplémentaire en raison de limites ou de faiblesses de ses modèles.	Probable	Moyen
	Les fluctuations du marché peuvent réduire nos revenus ou la valeur de nos portefeuilles.	Probable	Moyen
	Les activités de HSBC France sont exposées à un risque de fraude.	Probable	Moyen
	La préparation des états financiers de HSBC France se fonde sur des jugements, des estimations et des hypothèses qui sont potentiellement sujets à l'incertitude.	Probable	Moyen
	Nous avons une exposition significative au risque de contrepartie.	Possible	Moyen
La liquidité, ou l'accès au financement, est essentielle pour l'activité de la banque.	Peu probable	Moyen	
Les tiers auxquels nous externalisons peuvent nous utiliser pour mener à notre insu des activités illégales.	Peu probable	Moyen	

Risques macroéconomiques

Les conditions économiques et de marché actuelles peuvent affecter les résultats de HSBC France.

Probabilité : Probable / Impact : Elevé.

La pandémie de Covid-19 a déjà eu, et continue d'avoir, un impact significatif sur les métiers et sur l'environnement économique dans lesquels HSBC France opère. La pandémie de Covid-19 a engendré des perturbations pour les clients, les fournisseurs et le personnel. Dans la plupart des pays dans lesquels HSBC France opère, notamment en France, des mesures d'ensemble ont été mises en place par les gouvernements afin d'apporter un soutien financier aux secteurs économiques les plus affectés par la pandémie de Covid-19.

La pandémie de Covid-19 continuant de perturber l'activité économique, particulièrement en Europe, au cours de l'année 2020, des impacts négatifs pourraient être constatés sur les revenus de HSBC France en raison de la diminution de la distribution de crédit et des volumes de transactions ainsi que de la baisse des revenus liés à la gestion de patrimoine et à l'assurance, incluant la PVIF (*present value of in-force long-term*

insurance business), en raison de la volatilité et de la faiblesse des marchés actions et obligataires. De plus, la faiblesse des taux d'intérêt pèsera sur la marge nette d'intérêt et les mouvements de marchés extrêmes pourraient pénaliser les activités de marchés de HSBC France. L'environnement macroéconomique actuel demeure incertain, ajoutant une pression supplémentaire sur les revenus bancaires, mais également sur les dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit. Les risques liés au capital, à la liquidité et à la gestion des collaborateurs se sont également accentués.

La priorité de HSBC France en 2020 est de poursuivre la gestion des impacts liés à la crise sanitaire du Covid-19 tout en continuant la transformation de ses activités. Le Groupe HSBC a lancé un plan de refonte des lignes de métier et des fonctions centrales. La stratégie présentée par le Groupe en février dernier a pour objectif d'améliorer les rendements des activités en Europe Continentale d'ici 2022, tout en réduisant le poids des actifs pondérés au risque ("RWA") de 35 %. Suite à ces annonces, les lignes de métier globales ainsi que les fonctions centrales ont travaillé sur de nouveaux modèles opérationnels afin d'obtenir une banque plus simple et plus agile à travers l'Europe. Cela est mené en parallèle

de la revue stratégique des opérations de la banque de détail, pour laquelle aucune décision n'a encore été prise.

Le résultat avant impôt consolidé s'établit à -650 millions EUR, comparé à 51 millions EUR au premier semestre 2019.

Risques géopolitiques

Le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne pourrait nécessiter un changement du modèle économique et opérationnel de HSBC France afin de s'adapter au nouvel environnement économique et réglementaire. Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

Le vote de l'électorat britannique et l'accord de retrait de l'Union européenne pourraient avoir des conséquences significatives sur la situation macroéconomique générale du Royaume-Uni, de l'Union européenne et du monde. Les négociations portant sur l'accord de retrait du Royaume-Uni ainsi que la définition de sa relation future avec l'Union européenne et de ses relations commerciales avec le reste du monde ne sont toujours pas achevées.

Les opérations bancaires transfrontalières européennes du Groupe HSBC effectuées depuis Londres reposaient sur un accès totalement libre au marché européen des services financiers. La future relation du Royaume-Uni avec l'Union européenne aura des répercussions sur le fonctionnement de ces activités (perte des droits liés au "passeport européen", interruption de la circulation libre des services et modifications significatives apportées à la politique migratoire britannique).

Ainsi, pour répondre aux besoins des clients du Groupe HSBC après le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, le Groupe HSBC continue de procéder à des ajustements de son modèle bancaire transfrontalier avec notamment le transfert des activités de plusieurs entités basées dans l'Espace économique européen ("EEE") à de nouvelles succursales de HSBC France (mis en place au premier semestre 2019) et la migration des activités et des clients affectés du Royaume-Uni vers les filiales de l'EEE de HSBC, en particulier HSBC France (en grande partie achevée).

HSBC France doit faire face à de nombreux risques (juridiques, réglementaires, d'organisation, opérationnels, informatiques, humains, financiers). Ces risques sont suivis de façon régulière dans le cadre d'un comité de supervision afin de limiter leurs impacts potentiels.

Voir aussi page 27 – Points d'attention spécifiques – Procédure de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Risques prudentiels, réglementaires et juridiques du modèle économique de HSBC

HSBC France est exposé aux risques associés au remplacement des indices de référence. Probabilité : Probable / Impact : Elevé.

Le remplacement programmé des indices de référence clés (LIBOR / EONIA) par des indices de référence alternatifs induit des risques pour HSBC France, ses clients et l'industrie des services financiers de façon plus générale. Ceci comprend, de façon non limitative, les risques suivants :

- Risques opérationnels et d'exécution, dus aux besoins éventuels d'adaptation des systèmes informatiques, des infrastructures de déclaration des transactions et des processus opérationnels ;
- Risques de conduite liés aux communications à la clientèle, pouvant entraîner des conséquences sur les clients et les engagements durant la période de transition ;
- Risques juridiques, dus aux changements requis pour la documentation des transactions nouvelles et existantes ;
- Risques financiers, dus aux changements potentiels dans la valorisation des instruments financiers liés aux indices de référence ;
- Risques de niveaux de prix, dus aux changements des indices de référence qui pourraient affecter les mécanismes de valorisation sur certains instruments ;

Voir aussi section Points d'attention spécifiques – Ibor transition en page 27.

Risques liés à l'activité, aux opérations, à la gouvernance et au contrôle interne

La conduite de nos actions stratégiques est exposée à un risque d'exécution. Probabilité : Probable / Impact : Elevé.

Une gestion maîtrisée des projets mobilisant des ressources conséquentes dans un temps réduit est nécessaire pour assurer la mise en œuvre des priorités stratégiques de HSBC France. Outre le projet précité lié à la sortie du Royaume Uni, HSBC France continue à mettre en place ou à finaliser un grand nombre de projets (programmes réglementaires, projet de hub en Europe Continentale avec une nouvelle plateforme bancaire, choix de participation pour les métiers), dont la dimension et la complexité entraînent un risque accru d'exécution. L'impact cumulé des initiatives en cours au sein de HSBC France est significatif et a des conséquences directes sur les ressources et sur les collaborateurs de HSBC France. De plus, la mise en œuvre de ces actions stratégiques reste soumise à des incertitudes liées à l'environnement de marché économique, et réglementaire, pouvant engendrer de la volatilité dans les résultats financiers et la nécessité d'adapter la stratégie d'exécution au nouvel environnement.

Tout dysfonctionnement lors de la mise en œuvre des actions stratégiques ou des programmes réglementaires pourrait avoir un impact significatif sur la santé financière, la rentabilité, les perspectives de HSBC France, ainsi que de plus amples conséquences réglementaires et réputationnelles. Le risque d'exécution lié au nombre croissant de projets structurels est suivi par un comité de supervision des projets significatifs pour HSBC France.

Les risques concernant la qualité des crédits des emprunteurs sont intrinsèques à notre activité.

Probabilité : Probable / Impact : Elevé.

Les risques engendrés par les évolutions dans la qualité des crédits et le recouvrement des créances sur les emprunteurs sont intrinsèques à l'activité de HSBC France. La détérioration de la qualité de crédit des emprunteurs et des contreparties, provenant d'une détérioration générale des conditions économiques ou du risque systémique de l'environnement financier, peut réduire la valeur de nos actifs et la possibilité de la réaliser et nécessiter d'augmenter la dépréciation des créances. Le risque est de mal estimer l'impact des facteurs que nous avons identifiés, ou de ne pas réussir à identifier les facteurs pertinents. De plus, l'information que HSBC France utilise pour déterminer la solvabilité des contreparties peut ne pas être exacte. Ne pas estimer correctement la capacité des contreparties à remplir leurs engagements peut avoir un impact négatif significatif sur les perspectives, la situation financière et le résultat d'exploitation de HSBC France. Le niveau de cet impact négatif va dépendre du nombre d'emprunteurs, de la taille de l'exposition et du degré d'inexactitude de nos estimations.

HSBC France a pris des mesures exceptionnelles afin de se protéger et de protéger ses clients et de participer à la prévention d'un effondrement économique, particulièrement au travers d'un report quasi-systématique de 6 mois des remboursements de prêts pour les plus petits clients CMB ainsi que la clientèle, professionnelle et entrepreneuriale de WPB, avec des limitations et restrictions peu nombreuses. Pour le secteur des entreprises et des particuliers, le report des remboursements de prêts est décidé au cas-par-cas. Dès le début de la crise, des financements supplémentaires ont été accordés à nos clients, qu'ils soient garantis par l'Etat ou non (en fonction de chaque situation). Pour les grandes entreprises, ces nouveaux financements ont été accordés, en début de crise, pour renforcer leur liquidité à court ou moyen terme, généralement pour soutenir leur notation ou dans l'attente d'un refinancement obligatoire.

La revue des contreparties potentiellement affectées a été renforcée depuis le début de la crise du Covid-19, avec un effort particulier porté sur l'identification des signes de fragilisation du profil de risque des clients.

Risques

Les RWA de crédit ont augmenté du fait des délais de remboursement consentis, des accords temporaires accordés pour ne pas actionner certaines clauses (*waivers*), des demandes de financement supplémentaire, des tirages de précaution effectués par les entreprises sur leurs lignes revolving et de la dégradation de la notation des clients. Pour le détail des actifs pondérés au risque de crédit au 30 juin 2020, voir le tableau en page 46 : Risque de crédit – Ventilation par classe d'exposition et par approche.

Les *Expected Credit Losses* (ECL – pertes de crédit attendues, calculées dans le cadre de la norme IFRS9) ont significativement augmenté sur la période, reflétant la détérioration globale de la qualité de crédit du portefeuille, qui a pour effet d'augmenter mécaniquement les ECL des Stages 1 & 2. Les dotations en Stage 3 ont également connu une forte hausse, à mesure que les entreprises tombaient en défaut, soit du fait d'une entrée en procédure collective, soit parce qu'elles entraient dans un processus de restructuration financière.

Les variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit ont présenté une dotation de 229 millions EUR par rapport à une dotation de 54 millions EUR sur le premier semestre 2019. Cette augmentation est avant tout le reflet de conditions économiques dégradées se traduisant par des provisions significatives au niveau des métiers de la Banque de financement, d'investissement et de marché et de la Banque d'entreprises.

HSBC France est exposé à un risque d'attrition et de rétention de compétences. Probabilité : Probable / Impact : Elevé.

Les exigences reposant sur le personnel de la banque restent d'un niveau très élevé. La charge de travail découlant des obligations réglementaires liées aux réformes expose les collaborateurs à des demandes complexes et qui peuvent être contradictoires. Dans le même temps, le marché de l'emploi est tendu, en particulier dans certains domaines d'expertise dans lesquels la main-d'œuvre est très mobile et rare. Le succès de HSBC dépend en partie de la rétention de personnes clés, que ce soit au niveau de son équipe de direction, du management ou des employés. La capacité à continuer à attirer, former, motiver et retenir des professionnels hautement qualifiés et des talents qui adhèrent aux principales valeurs de HSBC est un élément essentiel de notre stratégie. Le succès de la mise en œuvre de notre stratégie de croissance dépend des compétences présentes dans les Métiers et les Fonctions, mais aussi de facteurs externes liés à l'économie, au marché et à la réglementation. Si les Métiers et Fonctions ne disposent pas des ressources adéquates, perdent les personnes ou des talents clés, échouent à les remplacer de façon satisfaisante dans des délais courts, échouent à mettre en œuvre les changements d'organisation accompagnant la stratégie, ou échouent à développer des valeurs partagées par tous, alors nos perspectives commerciales, notre situation financière et le résultat de nos activités, y compris la maîtrise des risques opérationnels pourraient en être fortement affectés.

Néanmoins, la crise actuelle liée à la pandémie a eu un double impact sur les effectifs avec une tendance à la réduction des démissions et des recrutements externes.

Au contraire, cette période prolongée de travail à distance a, sans aucun doute, entraîné une augmentation des risques psychosociaux du fait d'une incertitude, d'une anxiété et d'un stress plus importants.

Les profits escomptés de nos initiatives stratégiques restent incertains. Probabilité : Possible / Impact : Elevé.

La stratégie du Groupe HSBC s'articule autour de deux tendances de fond : la croissance continue du commerce international et des flux de capitaux, et la création de richesse. Au regard de l'environnement dans lequel les banques européennes évoluent, le Groupe HSBC a décidé de lancer une revue stratégique de ses activités européennes afin de mettre en place un modèle opérationnel et financier plus durable qui servira au mieux ses clients dans le futur. Dans ce cadre, la vision stratégique de HSBC France est d'être la banque internationale de référence au service

des entreprises en Europe continentale. HSBC France peut s'appuyer sur le réseau et l'expertise internationale du Groupe, ainsi qu'une couverture géographique et une offre produits étendues pour aider ses clients à atteindre leurs objectifs de croissance au sein du marché unique et des marchés internationaux. Le déploiement et l'exécution de la stratégie de HSBC France reposent sur des estimations et des jugements difficiles, subjectifs et complexes, dont les hypothèses reposent sur des prévisions économiques en France mais aussi dans d'autres parties du monde. HSBC pourrait se tromper dans l'identification des tendances qu'elle cherche à exploiter et dans les facteurs qui guident ses décisions en matière de déploiement du capital et de réduction de coûts.

Pour mener à bien la stratégie de croissance de HSBC France, il est nécessaire d'intégrer et de matérialiser pleinement le positionnement de HSBC France en tant que plateforme du Groupe au sein de l'Europe continentale, et ce en continuant de développer les synergies entre les différentes entités du Groupe HSBC dans le monde tout en simplifiant les modèles opérationnels des différentes entités d'Europe Continentale. Pour cela, les lignes de métier et les fonctions travaillent sur des objectifs à horizon 2022. Il s'agit de revoir l'ensemble des portefeuilles clients, les priorités produits et le modèle de "booking" (enregistrement au bilan des opérations) en Europe. HOST et les fonctions globales doivent revoir leur modèle opérationnel afin d'avoir un fonctionnement plus simple et efficace en Europe, dans la région et au sein des différentes entités légales, permettant de répondre aux nouveaux besoins et priorités des lignes de métier.

La capacité de HSBC France à mener à bien sa stratégie pourrait être limitée par sa capacité opérationnelle et par la complexité de l'environnement réglementaire actuel.

HSBC France reste exposé à un large éventail de risques Cyber qui sont facilités par l'usage de la technologie. Probabilité : Possible / Impact : Elevé.

La menace Cyber reste un sujet d'attention pour notre organisation, et des défaillances de nos mesures de protection contre la criminalité sur Internet ou les cyber-attaques pourraient aboutir à des pertes financières, une interruption de nos activités et/ou la perte de données de nos clients ou d'autres informations sensibles qui pourraient atteindre notre réputation ou notre capacité à attirer ou conserver nos clients. Les "rançongiciels" et les attaques par déni de service ("DDoS") sont une menace prépondérante en pleine expansion au sein du secteur financier. En 2019, la banque a été la cible d'un faible nombre d'attaques DDoS sur ses sites sur Internet et aucune attaque par "rançongiciel" n'a été recensée. Bien que les cyber-attaques aient eu un effet négligeable sur nos clients et nos services, et compte tenu de la sophistication grandissante des cyber-attaques, de futures attaques pourraient avoir des conséquences importantes sur nos activités, nos perspectives, notre assise financière, notre réputation et notre résultat opérationnel.

HSBC France n'a pas recensé d'incidents de sécurité notoire lors des 18 derniers mois et ne compte aucune perte opérationnelle associée au risque Cyber, ni en 2019 ou sur le premier semestre de 2020. Les pertes opérationnelles relatives à la sécurité de l'information et Cyber sécurité s'élève à 0,216 millions EUR sur le premier semestre 2020, et sur la période 2011-2019 ont représenté 0,92 % du total des pertes opérationnelles de HSBC France. Pour le risque Cyber, les pertes opérationnelles sur la même période (2011-2019) ne dépassent pas 0,18 % du total des pertes opérationnelles de HSBC France. Pour les détails sur les pertes opérationnelles (2011-2019), voir le tableau en page 132 du *Document d'enregistrement Universel 2019* de HSBC France : Données quantitatives sur les pertes opérationnelles depuis 2011.

Les activités de HSBC France s'appuient sur des fournisseurs externes et internes ainsi que sur des prestataires de services. Probabilité : Possible / Impact : Elevé.

HSBC s'appuie sur des tiers externes et internes pour fournir des biens et des services. Les régulateurs ont renforcé leur surveillance de l'utilisation par les institutions financières de services fournis par des tiers, y compris ceux qui ont trait aux

décisions d'externalisation et à la manière dont les relations clés sont gérées. Les risques provenant de tierces parties peuvent être plus complexes à gérer.

Une insuffisance dans la gestion du risque de tiers pourrait affecter notre capacité à satisfaire nos attentes en termes de stratégie, de réglementation et de clientèle. Cela pourrait avoir des répercussions, y compris des sanctions réglementaires ou civiles, ou une atteinte à la fois à la valeur de l'action HSBC cotée en bourse et à notre réputation, accompagnées potentiellement d'une atteinte défavorable significative à nos activités, nos clients, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Ainsi, pour répondre aux récentes évolutions réglementaires liées à la mise en oeuvre des nouvelles orientations de l'Autorité bancaire européenne ("ABE") relatives à l'externalisation, HSBC France a renforcé en 2019 son dispositif de gestion des risques de tiers afin de gérer ces risques de manière uniforme et efficace au sein de son périmètre. Ce nouveau dispositif, applicable sur l'ensemble du périmètre de HSBC France, est en cours de déploiement et nécessite encore un accompagnement des métiers. Par ailleurs, les travaux de remédiation liés aux tiers pré existants sont en cours de déploiement.

Toute externalisation d'un service critique doit être formellement approuvée par le comité de gestion des risques de la banque.

Dans le contexte du Covid-19, un suivi détaillé de nos principaux fournisseurs externes ou internes a été mis en place, notamment au travers d'indicateurs. Aucun incident matériel lié aux Tiers ne s'est produit durant cette période.

Les activités de HSBC France sont largement dépendantes de son système d'information. Probabilité : Peu probable / Impact : Elevé.

La fiabilité et la sécurité de notre infrastructure informatique et de nos bases de données clients sont cruciales pour maintenir la disponibilité de service de nos applications bancaires et de nos processus, et ainsi protéger la marque HSBC. Le bon fonctionnement de nos systèmes de paiement, de contrôle financier, de gestion du risque, d'analyse de crédit et de *reporting*, de comptabilité, de service client et autres systèmes informatiques, ainsi que les réseaux de télécommunication entre nos agences et les centres de traitements informatiques, sont critiques pour nos opérations. Une défaillance des systèmes essentiels, toute indisponibilité de service prolongée, ou toute brèche substantielle de sécurité de données, particulièrement dans le cas de données confidentielles de clients, pourrait provoquer de sérieux dommages dans notre faculté à servir nos clients ; contrevenir aux réglementations dans le cadre desquelles nous opérons ; et causer des dommages à long terme à nos activités et notre marque avec un effet défavorable significatif sur notre activité, nos clients, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Aucune perturbation ou événement significatif n'est à signaler pour HSBC France en 2019. De plus, la direction de HSBC France a pris en compte l'environnement financier de contrôle et a passé en revue les actions prises afin d'améliorer les contrôles liés à la gestion des accès informatiques.

Les pertes opérationnelles liées à la sécurité de l'information et Cyber sécurité sur le premier semestre de 2020 représentent 0,216 millions EUR, et sur la période 2011-2019 ce poste s'élève à 0,92 % du total des pertes opérationnelles de HSBC France.

Pour le détail des pertes opérationnelles (2011-2019), voir le tableau en page 132 de *Document d'enregistrement Universel* 2019 de HSBC France : Données quantitatives sur les pertes opérationnelles depuis 2011.

Les politiques et processus de gestion des données peuvent ne pas être suffisamment robustes. Probabilité : Peu probable / Impact : Elevé.

Les processus métiers essentiels s'appuient sur de larges volumes de données provenant de multiples systèmes et sources. Si la gouvernance des données y compris leur rétention et leur destruction, les politiques de qualité des données et d'architecture de données, ou encore nos procédures, ne sont pas suffisamment robustes, une intervention manuelle, des ajustements et des

réconciliations peuvent être requis afin de réduire le risque d'erreur dans la communication à destination de la Direction et des Régulateurs.

Des politiques et processus insuffisants peuvent également affecter notre capacité à utiliser les données au sein de HSBC France pour servir nos clients plus efficacement et/ou améliorer notre offre produits. Cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur notre activité, nos perspectives et nos clients, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

De plus, les institutions financières échouant à se conformer aux principes d'agrégation des données de risques et à celui de production des rapports tels que décrits par le Comité de Bâle, dans le délai requis, peuvent être soumises à des mesures de surveillance. En complément, le non-respect des nouvelles dispositions globales en matière de confidentialité des données Règlement Général sur la Protection des Données ("RGPD") peut résulter en des sanctions réglementaires. Là encore, l'une ou l'autre de ces défaillances pourrait avoir un effet défavorable significatif sur notre activité, nos clients, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Le risque réputationnel de HSBC France est fortement lié aux évolutions en cours de son organisation interne. Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

Le risque réputationnel a augmenté de manière significative dans le contexte de réorganisation du modèle économique de HSBC France : le parcours de transformation et l'intense activité liée à un grand nombre de projets stratégiques gérés simultanément ont attiré l'attention des médias, principalement concernant la revue stratégique engagée par le Groupe pour ses activités de banque de détail en France, ce qui peut affecter directement HSBC France, sur le plan financier ou non, ainsi que la confiance que lui portent ses partenaires et clients. Dans le même temps, le degré d'incertitude a augmenté pour les clients ainsi que les employés, et notre capacité à embaucher ou attirer pourrait être affectée par une période prolongée de manque de visibilité sur nos métiers et nos activités futures.

Une opinion publique défavorable peut également diminuer notre capacité à acquérir ou conserver des parts de marché (notamment auprès des clients particuliers et professionnels), à attirer ou à motiver des collaborateurs, et peut affecter nos activités, nos clients, notre situation financière et nos résultats.

HSBC France pourrait subir des pertes ou se voir imposer de détenir du capital supplémentaire en raison de limites ou de faiblesses de ses modèles. Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

HSBC France utilise des modèles dans divers contextes pour gérer son activité, en particulier pour le calcul des risques pondérés, les provisions pour risques, la juste valeur de certains instruments financiers, la prévention des délits financiers et du risque de fraude, les tests de résistance et les autorisations de crédit.

HSBC peut dans certains cas subir des conséquences négatives de décisions prises sur la base de l'utilisation de modèles, en particulier lorsque ces modèles sont mal construits ou mal mis en oeuvre, lorsque leurs résultats sont mal interprétés, ou utilisés en dehors du cadre prévu, ou lorsqu'il se produit certains événements dont la probabilité avait été négligée lors de la conception du modèle. L'occurrence de tels événements est rendue plus probable dans l'environnement incertain et sans précédent créé par la crise du Covid-19.

Les risques émanant de l'utilisation de modèles peuvent avoir un impact négatif sur l'activité de la banque, ses perspectives, les conditions financières dans lesquelles elle opère, ses résultats opérationnels, sa réputation, et le capital minimum requis.

L'utilisation de modèles par les banques fait l'objet d'une stricte surveillance des autorités de supervision, en particulier en ce qui concerne les modèles internes utilisés par les banques pour le calcul des risques pondérés. En cas de faiblesse importante de ces modèles, les autorités de supervision sont susceptibles d'imposer à la banque de développer de nouveaux modèles ou des exigences en capital supplémentaires. À titre informatif, les actifs pondérés

Risques

des risques ("RWA") au 31 décembre 2019 comprenaient 36 425 milliards EUR au titre du risque de crédit, 3 982 milliards EUR au titre du risque de contrepartie, 3 149 milliards au titre de risque opérationnel, et 4 494 milliards EUR au titre du risque de marché (cf. *Document d'enregistrement Universel* de HSBC France page 154) : une proportion significative de ces montants est calculée par des modèles internes. Pour le détail des actifs pondérés au 30 juin 2020, voir le tableau en page 45 : Actifs pondérés du risque par type de risque.

De même, la banque utilise des modèles pour calculer la juste valeur de certains instruments financiers dont le prix n'est pas directement observable sur une plate-forme de négociation, comme les produits dérivés négociés de gré à gré. La juste valeur est obtenue par déduction des prix observables d'instruments similaires. Les modèles peuvent utiliser des données observables (juste valeur de type « Level 2 ») ou, dans certains cas, des données inobservables qui sont alors estimées de façon prudente (juste valeur de type « Level 3 »). À titre informatif, au 31 décembre 2019, la valeur des actifs évalués en « Level 2 » s'élevait à 31 milliards EUR, et les passifs à 39 milliards EUR; les actifs évalués en « Level 3 » représentaient 1 milliard EUR, et les passifs 437 millions (cf. *Document d'enregistrement Universel* de HSBC France note 12 des états financiers consolidés, page 184).

Les fluctuations du marché peuvent réduire nos revenus ou la valeur de nos portefeuilles. Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

Nos activités sont intrinsèquement soumises aux risques inhérents aux marchés financiers et à l'ensemble de l'économie, notamment des modifications des taux d'intérêt, des taux d'inflation, des *spreads* de crédit, des taux de change, des matières premières, des actions, du prix des obligations et de l'immobilier, et le risque que nos clients agissent d'une manière non conforme à nos hypothèses d'activité, de tarification et de couverture.

Les mouvements de marché continueront de nous affecter de manière significative dans plusieurs domaines clés. Par exemple, les activités bancaires et de négociation sont soumises au risque de taux d'intérêt, au risque de change, au risque d'inflation et au risque de *spread* de crédit. Les variations du niveau des taux d'intérêt, des écarts de taux interbancaires par rapport aux taux officiels, des courbes de rendement et des *spreads* ont une incidence sur l'écart de taux d'intérêt entre les coûts d'emprunts et les revenus de prêts.

Les pressions concurrentielles sur les taux fixes ou les conditions des produits sur les prêts et dépôts existants limitent parfois notre capacité à modifier les taux d'intérêt applicables aux clients en réponse à l'évolution de leur situation financière.

Nos activités d'assurance sont également exposées au risque que les fluctuations du marché entraînent des déséquilibres entre les passifs liés aux produits et les actifs de placement qui les soutiennent. Il est difficile de prévoir avec précision le degré d'évolution de la conjoncture du marché, qui peut avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos perspectives, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Dans la première moitié de 2020, le monde a été durement touché par la crise sanitaire liée au *coronavirus*. Les mesures de confinement décidées à travers le globe ont stoppé brutalement l'activité économique et ont forcé les gouvernements et les banques centrales à réagir vigoureusement pour empêcher une récession économique exceptionnelle et prolongée. La Banque Centrale Européenne a lancé un programme d'achat d'actif (*pandemic emergency purchase program*) de 1 350 milliards EUR. Les critères d'éligibilité, en termes de taille par émetteur et notations, ont été assouplis comparés aux plans précédents pour permettre à l'institution d'acheter des obligations grecques et italiennes plus facilement. Le périmètre d'achats a été étendu aux papiers non financiers.

Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale Américaine ("FED") a annoncé un plan d'assouplissement quantitatif illimité et l'administration centrale a entrepris un plan massif de support fiscal et d'un programme de soutien au crédit.

Les courbes de taux US et Euro ont vu leurs rendements décroître et se sont aplaties pendant le semestre.

Malgré le support apporté à l'économie, les marchés financiers ont été sévèrement impactés par la crise. Les dettes des pays périphériques ont été attaquées, le niveau des *asset swaps* (rendement souverains–rendement *swap*) s'écartant au premier trimestre (l'Italie de +45 points de bases en moyenne, la Grèce de près de 1 % sur les dettes court-terme. L'intervention de la BCE a finalement limité la hausse brutale des rendements observée mi-mars au cœur de la panique boursière.

Les marchés actions ont commencé par chuter de 20–30 % à travers le monde en mars-avril avant de remonter très significativement en juin, aidé par un regain d'optimisme sur la fin de la crise sanitaire et l'injection de liquidité des banques centrales.

Les mesures de Stress-Tests dédiés *au coronavirus* n'ont pas fait apparaître de pertes potentielles significatives sur les portefeuilles de *Trading*. Ils montrent une augmentation substantielle des expositions aux risques de contreparties mais principalement sur des contreparties bien notées (« *Investment grade* ») et collatéralisées.

Malgré le rebond du marché en avril, une incertitude considérable persiste concernant la trajectoire de la croissance mondiale au cours des prochains trimestres. L'impact de la pandémie liée au Covid-19 continue à dominer les marchés, avec en ligne de mire la manière dont les pays commencent à relâcher leurs mesures de confinement et quelle en sera la conséquence sur l'économie.

Au 30 juin 2020 les Actifs Pondérés liés au Risque de marché s'élevaient à 2,424 milliards EUR, dont 342 millions EUR calculés sous méthode standard et 2,082 milliards EUR selon la méthode fondée sur les modèles internes. Dans les actifs pondérés calculés selon la méthode standard, on compte 148 millions EUR liés au risque de taux d'intérêt, 81 millions EUR liés au risque de change et 113 millions EUR pour les options. Dans les actifs pondérés du risque calculés selon la méthode fondée sur les modèles internes, on compte 496 millions EUR liés à la VaR, 573 millions EUR liés à la Stressed VaR, 541 millions EUR liés au Risque supplémentaire de défaut et de migration (« *Incremental risk charge* ») et 472 millions EUR d'autres risques de marché. Pour le détail des actifs pondérés du risque relatifs au risque de marché, voir les tableaux en page 47 : Risque de marché – selon la méthode standard et Risque de marché selon la méthode fondée sur les modèles internes.

Les activités de HSBC France sont exposées à un risque de fraude. Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

Le risque de fraude a augmenté et a été complexifié par les transformations digitales qui ont eu lieu dans le Groupe HSBC. Les fraudeurs peuvent cibler tous nos produits, services et canaux (particulièrement les processus de recrutement en ligne), y compris l'activité de prêts, la banque en ligne, les paiements, l'ouverture de comptes, les cartes de crédit; les cyber-attaques auxquelles la banque est confrontée et augmentent en nombre et en intensité. Cela peut entraîner des pertes financières pour HSBC France, de l'insatisfaction chez la clientèle, un dommage réputationnel et d'éventuels impacts réglementaires qui peuvent avoir un effet défavorable significatif sur notre activité, nos perspectives, notre santé financière et le résultat de nos opérations. Il existe une pression de la part des consommateurs pour rendre plus largement les banques responsables des fraudes qui les affecte, en l'absence de solutions et contrôles préventifs exhaustifs. De plus, la fraude liée aux litiges à l'encontre de la banque est en augmentation, qu'il s'agisse de situations concernant des clients HSBC victimes de fraude ou bien de clients HSBC eux-mêmes fraudeurs.

En 2019, les pertes opérationnelles s'élevaient à 15,08 millions EUR, dont 2,28 millions EUR étaient liés à la fraude externe, contre 17,4 millions EUR au total en 2018, dont 2,4 millions EUR liés à la fraude externe. A noter que la fraude interne est nulle en 2018 et négligeable en 2019.

Pour le détail des pertes opérationnelles, voir le tableau en page 132 de *Document d'enregistrement Universel* de HSBC France : Données quantitatives sur les pertes opérationnelles depuis 2011.

Durant le premier semestre de l'année 2020, l'environnement relatif à la fraude externe s'est renforcé, la crise du Covid-19 a permis l'augmentation de la fraude dans un contexte d'état d'urgence. Alors que nous ne sommes pas au courant de pertes significatives résultant de fraudes dues au Covid-19, des organisations criminelles utilisent des rançongiciels afin de soutirer les données d'organisations, verrouiller leurs systèmes et réclamer un paiement. La pandémie impacte l'activité économique en mettant les clients dans une situation de tension financière et/ou en forçant le changement des modèles économiques. Par conséquent, il existe une augmentation de la fraude liée au « *1st Party risk* » de la part de clients falsifiant leurs états financiers afin d'emprunter, de cacher des difficultés ou encore utilisant des documents fictifs afin d'obtenir du crédit sous forme de prêts ou de financement commercial. Le système de prêts garantis par l'Etat est particulièrement visé par les fraudeurs, "*non ring-fenced bank businesses*" ont constaté une augmentation des transactions à travers ce système dont certains sont visés du fait d'évaluations frauduleuses.

Le risque de fraude interne s'est également renforcé alors que la banque mettait en place les modalités propres à la continuité d'activité en réponse à la pandémie de Covid-19. Alors qu'aucune preuve d'augmentation de la fraude interne n'a été identifiée, à travers les lignes métier et HOST, la plupart des employés a télétravaillé et les processus ont été adaptés afin de répondre aux besoins liés à l'endiguement de la pandémie e.g. réduire les contacts entre les individus, mise en place de moyens alternatifs lors de la réception d'instructions de paiement. La banque doit adapter ses processus à une vitesse plus soutenue par rapport à avant la pandémie ce qui peut provoquer un affaiblissement des contrôles ou une défaillance lors de la mise en place de nouveaux contrôles afin de mitiger le risque accru. Un contrôle, une surveillance et une visibilité limités résultant du télétravail par les équipes travaillant de chez elles contribuent également à ce risque.

La préparation des états financiers de HSBC France se fonde sur des jugements, des estimations et des hypothèses qui sont potentiellement sujets à l'incertitude. Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

La préparation des états financiers implique des jugements, des évaluations et des hypothèses ayant potentiellement des impacts sur les montants rapportés au bilan (actifs, passifs) et en résultat (charges et produits). Du fait de l'existence de sources d'incertitude tout particulièrement lors du recours à des modèles financiers complexes, les montants qui seront effectivement comptabilisés sur les périodes futures pourraient différer de ces estimations. Les estimations, jugements, hypothèses et modèles sont régulièrement évalués, et intègrent des données historiques ainsi que d'autres facteurs, qui incluent l'anticipation d'événements futurs considérés comme suffisamment raisonnables compte tenu des circonstances. Les révisions apportées aux estimations comptables sont reconnues sur la période au cours de laquelle l'estimation est corrigée et sur toutes les périodes futures concernées par cette révision. Les normes comptables considérées comme critiques pour nos états financiers et la situation financière qui reposent sur des critères de "matérialité" et des jugements et estimations essentielles comprennent la dépréciation des prêts et créances, la dépréciation des écarts d'acquisition, l'évaluation des instruments financiers, l'impôt différé actif, les provisions et intérêts dans les entreprises associées. L'évaluation des instruments financiers à la juste valeur peut être subjective, en particulier si les modèles utilisés incluent des données non observables. Du fait de l'incertitude et de la subjectivité inhérentes à la valorisation de tels instruments, les impacts financiers futurs pourraient différer substantiellement de ceux utilisés sur la base de l'information disponible à la date de clôture. L'impact de ces différences sur les résultats futurs des opérations et sur la situation financière future de HSBC France pourrait être significatif. Si les jugements, estimations et hypothèses utilisés par HSBC France pour préparer ses états

financiers consolidés se révèlent, par la suite, substantiellement différents de ceux utilisés compte tenu de l'information disponible à la date de clôture, cela pourrait affecter notre activité, nos perspectives, notre position financière et le résultat de nos opérations.

Nous avons une exposition significative au risque de contrepartie. Probabilité : Possible / Impact : Moyen.

HSBC France est exposé à des contreparties qui interviennent dans pratiquement tous les grands secteurs et effectue régulièrement des transactions avec des contreparties dans les services financiers, notamment des contreparties centrales, des banques commerciales, des banques d'investissement, des fonds communs de placement et d'autres clients institutionnels. Nombre de ces transactions exposent HSBC France à un risque de crédit en cas de défaillance de sa contrepartie ou de son client. L'action ou le manque de solidité commerciale d'autres institutions de services financiers peut affecter de façon significative notre capacité à effectuer des opérations courantes pour financer nos opérations et gérer nos risques. Les institutions financières sont nécessairement interdépendantes en raison de relations de négociation, de compensation, de contrepartie ou autres. En conséquence, une défaillance ou une baisse de la confiance du marché dans certaines institutions ou une inquiétude vis-à-vis du secteur des services financiers en général peuvent entraîner de nouvelles difficultés individuelles et/ou systémiques, des défaillances et des pertes. La compensation centrale obligatoire des dérivés de gré à gré, y compris dans le cadre du règlement européen sur les infrastructures de marché en Europe, pose des risques pour HSBC.

En tant que membre compensateur, nous serons tenus de souscrire les pertes subies par une contrepartie centrale (la "CCP") par défaut des autres membres compensateurs et de leurs clients.

Par conséquent, le recours croissant aux chambres de compensation apporte un élément supplémentaire d'interconnexion entre les membres de compensation et les clients qui, selon nous, pourrait augmenter plutôt que réduire notre exposition au risque systémique. Dans le même temps, notre capacité à gérer nous-mêmes un tel risque sera réduite car le contrôle en a été en grande partie sous-traité aux contreparties centrales.

Lorsque le risque de contrepartie bilatéral a été atténué par la prise de garanties, le risque de crédit de HSBC France peut rester élevé si la garantie que nous détenons ne peut pas être réalisée ou doit être liquidée à un prix insuffisant pour recouvrer la totalité de notre exposition au crédit ou aux dérivés. Il existe un risque que la garantie ne puisse être réalisée, y compris dans les cas où cela résulterait d'un changement de loi qui pourrait influencer sur notre capacité à réaliser une garantie ou à faire valoir d'autres droits contractuels.

De tels ajustements ou modifications de la juste valeur pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Au 30 juin 2020 les actifs pondérés relatifs au risque de contrepartie s'élevaient à 3 672 milliards EUR, dont 875 millions EUR calculés sous Approche IRB Avancée (dont 90 % liés à la catégorie Etablissements), 1 615 milliards EUR calculés sous Approche IRB Fondation (dont 100 % liés à la catégorie Entreprises), 470 millions EUR sous l'Approche Standard (dont 81 % liés à la catégorie Etablissements), 437 millions EUR sous CVA Approche avancée, 95 millions sous CVA Ajustement de l'évaluation de crédit en Approche Standard et 180 millions EUR pour les chambres de compensation en Approche Standard. 76 % des actifs pondérés du risque relatifs au risque de contrepartie sont liés aux produits dérivés (OTC et ETF). Pour le détail des actifs pondérés du risque relatifs au risque de contrepartie, voir le tableau en page 46 : Risque de contrepartie – Ventilation par classe d'exposition et par produit.

Au début de la pandémie de Covid-19, une revue a été effectuée sur de nombreux secteurs, en se concentrant notamment sur les industries bancaires, énergétiques / pétrolières et aériennes, ainsi que sur l'examen sur le risque pays Italie. L'application d'un

Risques

scénario de stress de marché a été également un outil de gestion utilisé pour revisiter le portefeuille. L'appétit pour le risque au niveau *Global Market* a été redéfini sur les limites de financement des expositions des pays périphériques de la zone EUR « GIIPS » ainsi que sur le plafond d'interopérabilité CC&G basé sur la limite nominale pour le repo obligataire italien compensé via LCH Clearent SA.

Pendant le développement de la crise du Covid-19, les clients, secteurs et pays vulnérables ont été précisés. La gestion des risques s'est fortement concentrée sur les litiges relatifs aux garanties et les paiements échoués, avec une communication solide avec les principales parties prenantes de *Global Market*. Toute transaction extraordinaire notamment pour les secteurs vulnérables a été escaladé.

La liquidité, ou l'accès au financement, est essentielle pour l'activité de la banque. Probabilité : Peu probable / Impact : Moyen.

La capacité de la banque à emprunter, sur une base sécurisée ou non, et le prix à payer pour le faire peuvent être affectés par l'augmentation des taux d'intérêt ou des *spreads* de crédit, l'abondance de liquidité, les obligations réglementaires en matière de liquidité ou encore la perception du risque relatif au Groupe HSBC dans son ensemble, HSBC France en particulier ou l'ensemble du secteur bancaire.

Les dépôts et comptes d'épargne à vue ou à court terme représentent une part importante du financement de la banque et HSBC France attache une importance particulière à maintenir leur stabilité. Pour les dépôts, la stabilité dépend de la capacité de la banque à maintenir la confiance des déposants dans sa solidité financière et sa liquidité ainsi que sur sa capacité à proposer une rémunération transparente et dans les règles du marché. Bien que les dépôts aient pour HSBC France représenté historiquement une source de financement stable, et ce y compris dans des situations de crises économiques, cela pourrait ne pas rester le cas.

HSBC France recourt également aux marchés financiers pour le financement nécessaire à la réduction des déséquilibres de maturité entre actifs et passifs par devise, et pour participer au financement de nos activités de crédit et de marché.

Une conjoncture économique défavorable, des marchés perturbés ou des évolutions réglementaires pourraient alourdir le coût de financement ou rendre plus difficile l'accès de HSBC France aux marchés financiers dans le cadre de son développement ou de son expansion.

Si la banque se trouvait dans l'incapacité de se financer par les dépôts clientèle ou sur les marchés financiers, sa situation de liquidité pourrait s'en trouver affectée. Elle pourrait se trouver en difficulté pour honorer les demandes de retrait des dépôts des clients, pour rembourser ses emprunts à l'échéance, pour fournir le financement des lignes de crédit confirmées ou de contrats d'assurance ou pour financer de nouveaux prêts ou investissements et son activité avec la clientèle. La banque pourrait devoir liquider certains actifs grevés afin de faire face à ses engagements. Dans un environnement de faible liquidité, certains actifs pourraient être difficilement cessibles, sinon à un prix réduit, ce qui pourrait affecter négativement notre activité, nos perspectives, nos conditions d'exploitation ou nos résultats.

Il est difficile d'anticiper de manière fiable des changements dans les possibilités d'accès au financement et l'étendue de leurs conséquences possibles.

Néanmoins, un certain nombre d'actions et de procédures – y compris des actions commerciales, et des actions de participation aux opérations de refinancement banque centrale qui se sont sensiblement développées au second trimestre 2020 – sont prévus et possibles en cas de crise de liquidité et constituent le "Contingency Funding Plan" de HSBC France. Celles-ci réduisent fortement l'impact estimé en cas de matérialisation de ce risque.

Le ratio court terme *Liquidity coverage ratio* ("LCR"), calculé selon les termes de l'Acte délégué de l'UE (EU 2015/61), s'élève à 167 %, pour un minimum réglementaire s'établissant à 100 %, et le ratio long terme *Net stable funding ratio* ("NSFR"), calculé selon

le texte BCBS 295, s'élève à 122 %. HSBC France, comme le Groupe HSBC, calcule le NSFR selon la recommandation finale 295 du Comité de Bâle ("BCBS") d'octobre 2014 dans l'attente d'une calibration de ce ratio par les autorités européennes. Ce calcul requiert plusieurs interprétations du texte, ce qui pourrait rendre le NSFR calculé par HSBC France non directement comparable avec les ratios d'autres institutions. Cependant, sur la base du règlement CRR2 (Réglementation EU 2019/876) qui entrera en vigueur en juin 2021, le ratio NSFR est estimé au niveau de 129 % à fin juin 2020.

HSBC France évalue sa résistance à des stress de liquidité afin de tester l'adéquation de son appétit aux risques, pour valider qu'il peut continuer d'opérer dans différents scénarios de stress qui reposent sur des zones de risque probables ou à fort impact sur HSBC France, et pour confirmer que les hypothèses de stress incluses dans le scénario du LCR sont appropriées et suffisamment conservatrices pour l'activité du groupe. HSBC France conduit également des reverse stress tests dans le but spécifique d'évaluer le caractère peu probable de scénarios menant à l'épuisement des sources de liquidité. Si ces scénarios ne sont pas jugés suffisamment peu probables, des actions correctrices sont engagées. Les différents scénarios de tests de résistance menés sur la qualité des sources de financement englobent des hypothèses de stress de natures et de durées différentes. Le comité ALCO valide ces hypothèses et voit les résultats des tests. Ces informations sont également présentées au Conseil d'Administration via le processus d'évaluation du dispositif de gestion des risques de liquidité et de financement ("ILAAP").

Les tiers auxquels nous externalisons peuvent nous utiliser pour mener à notre insu des activités illégales. Probabilité : Peu probable / Impact : Moyen.

Nous devons nous conformer aux lois et aux réglementations applicables en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (ci-après "LCB-FT"), de sanctions financières internationales, de lutte contre la corruption et de transparence fiscale, ainsi qu'aux attentes et recommandations de nos régulateurs et notre centre de renseignement financier national « TRACFIN » en la matière. Pour ce faire, nous avons adopté localement des politiques et procédures du Groupe HSBC reprenant les exigences législatives et réglementaires locales, telles que les procédures "Customer Due Diligence", et mis en place un dispositif de contrôle interne et de gouvernance. Ce programme de conformité est destiné à limiter l'exposition de HSBC au risque de crime financier.

Depuis ces dernières années, les autorités américaines et britanniques concentrent particulièrement leur politique à l'égard des établissements financiers sur la prévention et la détection du blanchiment de capitaux, sur le respect des sanctions économiques américaines et européennes, et sur la lutte contre la corruption au niveau du Groupe. Cette tendance se traduit entre autres par les accords signés avec les autorités britanniques et américaines suite aux différentes investigations menées et aux insuffisances relevées en matière de LCB-FT et de respect des sanctions. Toutefois, la conclusion de ces accords n'exclut pas toute poursuite ultérieure par les autorités de régulation bancaire, les autorités publiques ou judiciaires, ou encore toute poursuite intentée par des particuliers.

En parallèle, notre régulateur bancaire français continue de mettre l'accent sur la LCB-FT, et plus récemment sur la lutte contre la corruption, la fraude, la fraude fiscale et l'évasion fiscale dans l'industrie bancaire française. Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 dite "Sapin II" introduit de nouvelles exigences en matière de lutte contre la corruption et crée une Agence Française Anticorruption ("AFA") en charge de la supervision des entreprises françaises dans ce domaine.

Pour renforcer la protection des entités du Groupe au regard de ces risques, plusieurs actions de remédiation ont été mises en place suite à la signature du "Deferred Prosecution Agreement" avec les autorités américaines. Comme nous nous sommes acquittés de nos obligations au titre du DPA, ce dernier a par conséquent pris fin à la fin de l'année 2017. Le Monitor, qui avait pour mission d'évaluer nos progrès dans le cadre du DPA, agissait

également depuis juillet 2013 en tant qu'expert (*Skilled Person*) dans le cadre d'une Directive émise par le *UK Financial Conduct Authority* ("FCA") en 2012 et sa mission à ce titre se poursuivra pour une durée qu'il appartiendra à la FCA de fixer.

Nous avons observé, ces dernières années, un accroissement substantiel du volume de nouvelles réglementations affectant nos processus opérationnels, ainsi qu'une augmentation du risque de non-conformité, les régulateurs et autres autorités continuant de mener des revues et des contrôles sur place des activités de la banque. Il est important de relever que des contrôles sur place et des discussions plénières pour l'évaluation mutuelle de la France sont planifiés par le GAFI pour 2020. HSBC France a continué d'améliorer son dispositif de lutte contre la criminalité financière et de conformité réglementaire, en conformité avec les normes les plus exigeantes du Groupe.

En outre, dans des situations appropriées et lorsque permis par la réglementation, nous pouvons faire appel à des tiers afin de réaliser certaines activités concernant l'identification et la vérification de l'identité du client et les obligations en matière de connaissance de celui-ci dans le respect de nos procédures de lutte contre blanchiment, des sanctions, de la lutte contre la corruption, de la prévention de la fraude et en matière de transparence fiscale. Bien qu'autorisée par la réglementation, l'externalisation peut s'avérer inefficace pour prévenir la survenance de faits de blanchiment de capitaux et/ou de financement de terrorisme, de corruption, de fraude, de fraude fiscale et d'évasion fiscale ou encore de violation des règles en matière de sanctions financières internationales. Nos prestataires peuvent nous utiliser pour mener, à notre insu, des activités illégales. Dès lors, toute participation ou condamnation pour des faits de complicité de blanchiment de capitaux peut nuire à notre réputation et donner lieu à des amendes, sanctions ou poursuites judiciaires. Ces dernières peuvent aussi avoir des incidences défavorables significatives sur nos activités, nos perspectives, notre situation financière ou notre résultat d'exploitation.

Au sein de HSBC France, tous les mois, toutes les transactions, soit plus de 30 millions à travers 1,7 millions de comptes, sont analysées afin de détecter les signes de blanchiment de capitaux, d'évasion fiscale et de non-respect des sanctions. De plus, 1,7 millions de noms sont filtrés sur une base continue, au regard des différentes listes de surveillance.

Gestion des risques

Le profil de risque de HSBC France repose sur une volonté affirmée de maintenir une structure financière robuste, une position de liquidité forte et de solides fonds propres.

En tant que fournisseur de services bancaires et financiers, HSBC France fait face à des risques dans ses activités courantes. Alors que la stratégie du Groupe, son appétit au risque, ses plans d'activités et ses objectifs de rentabilité sont élaborés centralement, la gestion quotidienne des risques est assurée du haut en bas de l'organisation via une cascade de délégation des responsabilités individuelles ; le *reporting* et la remontée des problèmes sont facilités par la structure de gouvernance des risques. Les politiques et les procédures en matière de risque ainsi que les limites de risque sont déterminées de façon à respecter un niveau de risque jugé adéquat. L'identification des risques, leur mesure et leur surveillance ainsi que la production de rapports de risques détaillés sont des éléments essentiels pour alimenter de manière régulière les prises de décision stratégiques. Un dispositif de contrôle efficace permet d'assurer la conformité avec les règles en vigueur.

Le dispositif de gestion des risques promeut une solide culture des risques, elle-même renforcée par les programmes HSBC Values et Global Standards, de façon à garantir un profil de risque modéré chez HSBC France, conforme aux limites définies dans son appétence au risque. Des détails supplémentaires sur ces politiques sont disponibles aux pages 78 à 150 du *Document d'enregistrement universel 2019*.

Il n'y a pas eu de changements significatifs dans les politiques et les procédures de gestion du risque et de la gouvernance au cours du premier semestre 2020.

Durant le premier semestre de 2020, nous avons continué à faire évoluer notre appétit au risque en renforçant à la fois les aspects financiers et non-financiers afin d'assurer notre capacité à soutenir à la fois nos clients et nos objectifs stratégiques dans le contexte difficile de la pandémie de Covid-19. Une attention particulière a été portée au risque sur capital dans le but d'assurer les capacités du Groupe à soutenir financièrement ses clients, ainsi qu'à une approche pragmatique des risques non-financiers engendrés par des changements de large ampleur dans les méthodes de travail, comme le télétravail à grande échelle.

Risques principaux et émergents

Les risques principaux et émergents sont ceux qui peuvent affecter la performance financière, la réputation ou le modèle opérationnel de la banque. Si ces risques devaient se matérialiser, ils auraient un impact sensible sur le groupe.

HSBC France veille en permanence à identifier et à suivre ses risques. Dans le cadre de ce processus, qui est alimenté par la liste des facteurs de risques et les résultats du programme de tests de sensibilité, les risques sont classés par grandes catégories. Les variations de l'évaluation de ces risques sont prises en compte pour adapter si nécessaire la stratégie de la banque et éventuellement son appétence au risque.

De plus, HSBC France vise de façon prospective à identifier, à suivre et, dans la mesure du possible, à mesurer et atténuer les événements de grande ampleur et les situations qui auraient un impact significatif sur sa performance financière ou sa réputation et sur la viabilité à long terme de son modèle opérationnel. Ces événements, qui engendrent des risques bancaires supplémentaires comme expliqué plus haut, constituent ensemble les "risques principaux et émergents".

Durant le premier semestre de 2020, tous les risques principaux et émergents de HSBC France ont été revus afin de prendre en compte les risques liés au Covid-19 et les mesures d'atténuation qui ont été prises.

Des détails supplémentaires sont disponibles dans le tableau de présentation des risques.

Risques	Atténuation
Orientés externe	
Risques macroéconomiques	▲ La pandémie de la Covid-19 s'est d'abord traduite par un choc sur les marchés financiers, l'indice CAC40 perdant 38 % entre mi-février et mi-mars, date à laquelle a été mis en place en France un confinement, progressivement levé à partir du 11 mai. Malgré les nombreuses mesures de soutien prises par la Banque centrale européenne et les autorités françaises, notamment un total de 136 milliards d'euros de dépenses publiques additionnelles (soit l'équivalent de 5.6 % du PIB 2019) décidés à fin juin, l'économie française est entrée en récession : après celle du quatrième trimestre 2019 (-0.1 % en variation trimestrielle), la baisse du PIB intervenue au premier trimestre 2020 (-5.3 %) a été la plus importante depuis le début des comptes nationaux trimestriels en 1949. Par ailleurs, en dépit des mesures prises par les autorités françaises au profit des secteurs plus particulièrement touchés par la récession (tourisme, aéronautique et automobile en particulier), les incertitudes sur la situation sanitaire et sa diffusion dans le monde rendent moins probable un rebond économique en forme de V. De ce fait, une prudence accrue attendue en matière de consommation et d'investissement au cours des prochains trimestres pourrait donner plus d'importance aux politiques économiques et aux réformes, françaises mais aussi européennes, qui pourraient être mises en place à cet horizon.
Risques géopolitiques	▲ HSBC France évalue en permanence l'impact des événements géopolitiques sur ses activités et ses expositions et prend des mesures pour les atténuer, le cas échéant, afin de s'assurer de respecter son appétit au risque.
Risque concurrentiel	► HSBC France opère dans un secteur très concurrentiel qui continue de subir d'importants changements, conséquences de réformes réglementaires, d'une attention publique accrue résultant de la crise financière, et d'un environnement économique toujours difficile. La stratégie présentée par le Groupe en février dernier – mentionnée dans la section 'Stratégie' et dans la section 'Risque sur le modèle opérationnel et financier' – a pour objectif d'améliorer la rentabilité de ses activités en Europe Continentale d'ici 2022. En ce sens, HSBC France s'attache à répondre aux besoins des clients qui valorisent la franchise internationale du Groupe HSBC, en travaillant notamment sur les priorités produits ainsi que sur les coûts et le modèle opérationnel de l'infrastructure support. L'industrie bancaire est confrontée, sur certaines de ses activités traditionnelles, à l'arrivée de nouveaux entrants tels que les banques mobiles, les GAFA ou encore des acteurs non bancaires ("Fintechs", "Assurtechs", etc.), dotés d'une expertise supérieure notamment dans les technologies de l'information et du traitement de données. Ce défi est accentué par les différentes évolutions réglementaires et de marché, à la fois dans le domaine des paiements (PSD2, Paiement Instantané, paiements mobiles, blockchain) et de la gestion des données (RGPD – Règlement Général sur la Protection des Données –, Open Banking, Intelligence Artificielle). Suite à la crise sanitaire liée au Covid-19, la rentabilité d'un certain nombre de concurrents risque d'être affectée, et certaines Fintechs pourraient s'en trouver affaiblies. Le Groupe HSBC est très au fait de ces évolutions technologiques et entretient d'étroites relations avec l'écosystème des "Fintechs". Le projet PSD2 est bien structuré en France et en Europe afin que la banque se conforme à ses obligations et puisse saisir de potentielles opportunités commerciales. Par ailleurs, le RGPD est désormais en place de façon structurée au sein de HSBC France. HSBC offre à ses clients des services de Paiement Instantané et un service de consultation de comptes "multibanques". Les incubateurs de HSBC France (GTRF Lab, iLab) examinent également des opportunités d'investissements afin de préparer la banque aux différentes évolutions technologiques et progressivement digitaliser ses produits et services.
Risques liés à la transition des indices de taux	▲ Certains des principaux indices de taux "IBOR" (taux d'intérêt interbancaires offerts), le LIBOR et l'EONIA, vont disparaître au 31 décembre 2021 et seront remplacés par des "taux sans risques". Ce changement génère des risques opérationnels, de conduite, financiers, juridiques, comptables et systémiques. Il est géré au niveau du Groupe par le programme "IBOR transition", organisé en projets globaux par métiers ou fonctions incluant HSBC France, et au niveau local par une gouvernance transverse couvrant les succursales européennes d'HSBC France. La crise du Covid-19 a augmenté les risques opérationnels. HSBC France participe activement aux discussions sur la transition IBOR avec le régulateur européen et l'industrie bancaire française et européenne, en particulier sur la communication aux clients et le risque de conduite. HSBC déploie un programme de communication auprès des clients afin de leur donner une entière transparence sur le sujet et a mené une analyse détaillée des risques de conduite liés à la transition.
Risque "cyber"	▲ HSBC France participe activement au partage de renseignements et continue à améliorer sa gouvernance et son environnement de contrôle afin de protéger ses informations ainsi que ses infrastructures techniques contre des menaces qui deviennent de plus en plus sophistiquées, comme la compromission des systèmes de paiement ou encore les attaques "Ransomware".
Risque de non-transparence fiscale	► HSBC France continue à mettre en place la transparence fiscale. La banque a mis en place l'échange automatisé d'information (CRS) avec les pays signataires et est en train de mettre en œuvre DAC (Directive on Administrative Cooperation) 6. La politique de prix de transfert est également en cours de révision pour inclure les succursales.
Risques de non-conformité réglementaire, y compris aux règles de bonne conduite	▼ HSBC France continue de s'assurer de sa conformité à la réglementation dans le déploiement des projets d'envergure en cours. Cela vise notamment la mise en œuvre des évolutions réglementaires européennes, des changements structurels visant à anticiper les conséquences de la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne (y compris les dispositifs d'externalisation), des normes françaises de protection des lanceurs d'alerte et de la clientèle, ainsi que le dispositif de détection d'abus de marché. Le premier semestre 2020 a été marqué par l'adaptation du fonctionnement de la banque au contexte actuel. Ainsi, la Conformité réglementaire a travaillé, en étroite collaboration avec les différents métiers à la mise en place de processus dérogatoires adaptés au travail à distance. Du point de vue de la Conformité réglementaire, ces travaux ont été particulièrement exigeants s'agissant des exigences de continuité des activités de Marchés. Sur la Banque de particuliers, l'attention s'est concentrée sur les clients les plus fragiles et sur l'adaptation de l'organisation des agences aux nouvelles exigences afin d'assurer la continuité des relations avec les clients. S'agissant des clients Entreprises, le principal défi est venu de l'adoption par les clients eux-mêmes du travail à distance.
Risques de criminalité financière	▼ Au premier semestre 2020, l'accent a été porté sur la gestion des effets de la pandémie Covid-19. Celle-ci s'est traduite par une augmentation des tentatives de fraude telles que l'ingénierie sociale ou les attaques de logiciels malveillants contre les consommateurs. HSBC France n'a cependant pas observé de recrudescence des tentatives de fraude en ce qui la concerne. Certaines dérogations à notre dispositif de contrôles habituels en matière de fraude ont été décidées, de façon très encadrée, afin d'assurer la continuité des activités. Les dispositifs de contrôle liés à la lutte contre le blanchiment d'argent, au respect des sanctions, à la lutte contre la corruption (programme de remédiation de l'AFA) ainsi qu'à la surveillance des transactions sont demeurés une priorité.
Changement climatique	► HSBC développe des politiques et des procédures de gestion de ces risques en ligne avec l'appétit au risque du Groupe pour (1) protéger la Banque contre les risques climatiques et (2) faciliter le financement de la transition vers une économie bas carbone. Le risque de transition est évalué et suivi par les équipes commerciales et les équipes crédit et l'exposition au risque de transition est communiquée au Comité des Risques, en incluant une revue régulière des secteurs et clients sensibles. Ce processus permettra d'aligner le portefeuille de financements avec un scénario de "décarbonation".

Risques	Atténuation
Orientés externe	
Risque sur le modèle opérationnel et financier	▲ L'industrie bancaire en Europe enregistre un niveau de rentabilité bas, avec certaines banques générant un retour sur capitaux propres ("RoE") en-dessous du coût estimé du capital. Le prolongement de la période de taux d'intérêt bas et une concurrence très vive ont eu pour effet une baisse des revenus de HSBC France ainsi qu'une difficulté à contenir les coûts compte tenu du besoin en investissements dans les domaines technologiques mais aussi dans la lutte contre la criminalité financière. L'environnement macroéconomique actuel demeure incertain, ajoutant une pression supplémentaire sur les revenus bancaires, mais également sur les dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit. Les risques liés au capital, à la liquidité et à la gestion des collaborateurs se sont également accentués. La priorité de HSBC France en 2020 est de continuer à gérer les effets de la crise sanitaire du Covid-19 tout en continuant la transformation de ses activités. Le Groupe HSBC a lancé un plan de refonte des lignes de métier et des fonctions centrales. La stratégie présentée par le Groupe en février dernier a pour objectif d'améliorer la rentabilité des activités en Europe Continentale d'ici 2022, tout en réduisant le poids des actifs pondérés au risque ("RWA") de 35 %. Suite à ces annonces, les lignes de métier globales ainsi que les fonctions centrales ont travaillé sur de nouveaux modèles opérationnels afin d'arriver à une banque plus simple et plus agile à travers l'Europe. Ce travail est mené parallèlement à la revue stratégique des opérations de la banque de détail, pour laquelle aucune décision n'a encore été prise.
Risque réputationnel	▲ Le nombre de projets de transformations internes a significativement augmenté afin de répondre au besoin d'adapter le modèle opérationnel et financier de HSBC France à l'environnement actuel. L'intensité et le rythme de ces transformations est un sujet de préoccupation pour la réputation de HSBC France ainsi que pour ses employés. Ces risques sont étroitement suivis et des actions d'atténuation ont été mises en place, notamment un plan de communication spécifique et détaillé.
Orientés interne	
Risques des systèmes informatiques & résilience opérationnelle	▲ HSBC France a accéléré son programme de mise à jour ("evergreening"), y compris l'évolution de ses serveurs informatiques pour l'activité de grande clientèle et de marché. Par ailleurs, des programmes d'amélioration de la sécurité sont menés de façon permanente pour renforcer la protection de la banque contre les cybermenaces en constante évolution.
Risques liés aux tiers	▶ Nous continuons à renforcer notre gouvernance et nos procédures relatives à la gestion des risques de nos Tierces parties, ainsi que notre dispositif de contrôle.
Risques d'exécution	▲ HSBC France met en œuvre les moyens nécessaires à la conduite de ses différents projets, qu'ils soient techniques, financiers ou humains. Ceux-ci font l'objet d'un suivi régulier dans le cadre d'une gouvernance adaptée à leur nature et à leur niveau de complexité. Les principaux parmi eux sont suivis au plus haut niveau des instances de gouvernance.
Risques de modèle	▲ Le risque de modèle reste élevé du fait de l'utilisation d'un nombre important de modèles complexes, en particulier pour les besoins en capital réglementaire liés aux risques de crédit, de marché et de contrepartie. L'utilisation de ces modèles est soumise à autorisation de la Banque Centrale Européenne, qui effectue régulièrement des revues portant sur la qualité et l'utilisation de différents modèles de HSBC France et a déjà effectué un certain nombre de constats. HSBC France prend les mesures nécessaires pour résoudre les points relevés en améliorant les modèles existants, et en re-développant certains. La gouvernance spécifique de HSBC France sur les risques de modèle est en train d'être renforcée. Par ailleurs, dans l'environnement incertain et sans précédent créé par la crise du Covid-19, la capacité des modèles à fournir des prédictions fiables est affectée ; HSBC France fait face à cette situation en surveillant de près la performance de ses modèles, et en remplaçant leurs prédictions par des estimations plus pertinentes lorsqu'elles reflètent des hypothèses ou des données périmées.
Risques liés à la gestion de données	▶ HSBC France continue de renforcer les contrôles sur les données pour s'assurer que les risques liés aux données sont correctement gérés. La stratégie de gestion des données de HSBC France est alignée sur celle du groupe HSBC et exploite les capacités de données du groupe. Les priorités consistent à élargir davantage les données couvertes par la gouvernance afin d'améliorer les contrôles opérationnels en matière de confidentialité et de protection des données. Les risques liés aux données restent stables par rapport au 31 décembre 2019. L'accent reste mis sur la protection des données, pour laquelle des programmes sont en place pour traiter les risques identifiés.
Risques psycho-sociaux	▲ Un environnement externe plus difficile, accentué par la crise du Covid-19, l'accélération des restructurations destinées à rester compétitif et les programmes de transformation et autres projets en cours chez HSBC France, touchent une grande partie du personnel et créent un environnement que certains collaborateurs peuvent ressentir comme complexe et incertain. Alors que les résultats financiers de HSBC France, du fait des taux d'intérêts bas et de la compétition croissante sur les activités de marchés, tendent à se dégrader par rapport aux années précédentes, cette situation peut entraîner un désengagement d'une partie du personnel et une augmentation du taux d'absentéisme et de démissions. En outre, la transformation et la complexité croissante de l'industrie bancaire modifient les attentes en termes de compétence dans tous les Métiers et Fonctions. Les collaborateurs doivent s'adapter et développer de nouvelles compétences, ce qui peut créer un sentiment d'inadaptation pour certains. Pour se prémunir contre ces risques, HSBC France s'assure que l'ensemble du personnel reçoit une information régulière et claire sur les réorganisations et les projets en cours. La banque surveille par ailleurs avec attention la charge de travail et le niveau de stress de ses employés au travers d'enquêtes bi-annuelles et, pour ses cadres à forfait jour, par des questionnaires adaptés. L'encadrement de proximité est également sensibilisé régulièrement à ce risque et encouragé à prendre les mesures appropriées quand nécessaire. HSBC France a initié une série d'ateliers invitant les collaborateurs à s'exprimer et à identifier des plans d'action concrets. HSBC France a aussi créé un programme #Resilience pour aider les collaborateurs et les managers à faire phase à ce climat d'incertitude et propose des programmes de formation spécifiques (techniques, managériales) pour aider les collaborateurs à développer de nouvelles compétences et à s'adapter.

- ▲ Le risque a augmenté au premier semestre 2020
- ▶ Le risque est resté stable au premier semestre 2020
- ▼ Le risque a baissé au premier semestre 2020

Points d'attention spécifiques

Processus de retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne

Le Royaume-Uni a officiellement quitté l'Union Européenne le 31 janvier 2020 et est entré dans la période de transition jusqu'au 31 décembre 2020. Les négociations quant aux relations futures entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne auront lieu pendant cette période.

Il n'y a cependant aucune certitude ni sur la future relation entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, ni même sur la durée nécessaire à sa mise en place. L'incertitude persiste donc, tout comme le risque de volatilité des marchés, notamment au Royaume-Uni. La présence du Groupe HSBC à l'échelle mondiale et sa base client diversifiée devraient permettre d'atténuer l'impact de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne pour la banque.

Atténuation

Durant cette période, la priorité du Groupe HSBC est de suivre l'évolution des conséquences possibles de ce changement pour ses clients, ses produits et son modèle bancaire, et de prendre les mesures appropriées pour pallier ces risques. Quel que soit le scénario, l'objectif de HSBC est de continuer à répondre aux besoins de ses clients et à assurer la continuité des activités du Groupe. L'échelle et la nature de l'impact sur le Groupe HSBC dépendront des conditions précises dans lesquelles le Groupe HSBC et ses clients seront capables de mener leurs activités transfrontalières suite au départ du Royaume-Uni de l'Union européenne. Le Covid-19 aura potentiellement un impact sur les échéances du calendrier du gouvernement du Royaume-Uni. L'hypothèse centrale pour le Groupe HSBC reste une sortie sans accord du Royaume-Uni de l'Union Européenne à fin décembre 2020.

Le Groupe HSBC a mis en place un plan de contingence solide. Le Groupe HSBC et HSBC France ont réalisé de réels progrès pour s'assurer qu'ils étaient préparés à une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne en janvier 2020 dans les conditions évoquées précédemment. Le programme du Groupe HSBC est en phase de finalisation. Des risques d'exécution demeurent cependant, notamment en raison du résultat incertain des négociations et des courts délais pour mettre en place les changements significatifs nécessaires à nos modèles opérationnels au Royaume-Uni et en Europe. Les risques sont suivis de façon continue, avec une attention particulière portée aux secteurs les plus vulnérables afin d'évaluer la nécessité d'ajuster la politique de risque de HSBC. Les impacts liés à la pandémie Covid-19 ont été atténués en grande partie.

Ce risque est resté stable depuis le 31 décembre 2019.

Ibor transition

Le contexte dans lequel HSBC France effectue la transition de l'IBOR et de l'EONIA vers de nouveaux indices est présenté dans la section « Transition IBOR » aux pages 79–80 du *Document d'enregistrement Universel* 2019 de HSBC France. Durant le premier semestre 2020, la transition IBOR d'HSBC France a connu les développements suivants :

Développement des produits en RFR (Risk Free Rates, taux sans risque)

Les lignes de métier continuent de développer leurs capacités à offrir des produits indexés sur les RFR, en particulier en adaptant leurs infrastructures et leurs processus. La crise de la Covid-19 a réduit la vitesse à laquelle nous pouvons mener ces développements ainsi que la capacité des clients à adopter ces nouveaux produits. En conséquence, la vente de produits indexés sur l'EONIA ou le LIBOR et arrivant à échéance au-delà de 2021 se poursuivra plus longtemps que prévu initialement, ce qui augmentera le volume des contrats « historiques » qui devront être migrés vers les nouveaux indices.

Transition des contrats « historiques »

Le programme continue également à développer notre capacité à effectuer la transition à grande échelle des contrats LIBOR et EONIA, mais également des contrats EURIBOR ; en effet, même si la disparition de l'EURIBOR n'est pas prévue à ce stade, l'industrie financière travaille au développement de clauses de *fallback* (repli) robustes pour cet indice, comme l'exige le BMR (*Benchmark Regulation*, règlement européen sur les indices). La crise de la Covid-19 a sans nul doute affecté le rythme auquel les clients se préparent à adopter les produits indexés sur les RFR, et donc également à effectuer la transition de leurs contrats historiques. En conséquence, nous nous attendons à ce que la transition des contrats historiques doive s'effectuer en un laps de temps raccourci. S'ajoutant au volume plus élevé de contrats à migrer, cela augmente le risque d'exécution de la migration, d'où un risque opérationnel et de conduite plus élevé. Nous adaptons nos plans afin de prendre en compte à la fois l'effort supplémentaire requis et les risques générés. Outre les risques plus élevés de conduite et opérationnels, le processus d'adoption de nouveaux taux de référence pourrait exposer la banque à des risques financiers accrus, tels qu'une volatilité des revenus résultant de modifications de contrats et de changements dans les relations de couverture comptable. De plus, la transition vers les nouveaux taux de référence pourrait avoir des impacts négatifs sur nos activités, tels que des procédures judiciaires ou autres actions liées à l'interprétation et aux conditions d'application des clauses dans les contrats indexés sur les indices IBOR, ou encore des requêtes ou audits réglementaires sur notre préparation et notre capacité à remplacer les taux IBOR par les nouveaux taux. Nous continuons à échanger avec le reste du secteur bancaire, les autorités et nos clients afin de contribuer à une transition ordonnée et de réduire les risques liés à cette transition.

Covid-19

Introduction

La pandémie de Covid-19 a déjà eu, et continue d'avoir, un impact significatif sur les métiers et sur l'environnement économique dans lesquels HSBC France opère. Un certain nombre de facteurs en relation avec la pandémie et son impact sur les économies sont susceptibles d'affecter de façon significative, entre autres, la rentabilité, les fonds propres et la liquidité des institutions financières telles que HSBC France.

La pandémie de Covid-19 a engendré des perturbations pour les clients, les fournisseurs et le personnel.

Dans la plupart des pays dans lesquels HSBC France opère, notamment en France, des mesures d'ensemble ont été mises en place par les gouvernements afin d'apporter un soutien financier aux secteurs économiques les plus affectés par la pandémie de Covid-19.

La pandémie de la Covid-19 s'est d'abord traduite par un choc sur les marchés financiers, l'indice CAC40 perdant 38 % entre mi-février et mi-mars, date à laquelle a été mis en place en France un confinement, progressivement levé à partir du 11 mai en France. Malgré les nombreuses mesures de soutien prises par la Banque centrale européenne et les autorités françaises, notamment un total de 136 milliards d'euros de dépenses publiques additionnelles (soit l'équivalent de 5.6 % du PIB 2019) décidés à fin juin, l'économie française est entrée en récession : après celle du quatrième trimestre 2019 (-0.1 % en variation trimestrielle), la baisse du PIB intervenue au premier trimestre 2020 (-5.3 %) a été la plus importante depuis le début des comptes nationaux trimestriels en 1949.

Le second trimestre 2020, sur lequel est centré l'essentiel de la période de confinement, devrait donc marquer le creux de l'activité économique. Des records historiques à la baisse ont été atteints en avril pour la confiance des entreprises et le taux d'utilisation des capacités de production, l'économie française fonctionnant alors à 35 % en-dessous de la normale selon l'INSEE. Sur le seul premier trimestre 2020, deux semaines de confinement ont contribué à abaisser le taux de marge des entreprises à son plus bas niveau depuis 1985 et à élever le taux d'épargne des

ménages à son plus haut niveau depuis 1978. Compte tenu de la très large utilisation faite du chômage partiel, et malgré les craintes exprimées par les ménages que le taux de chômage n'augmente au cours des prochains mois, la consommation des ménages pourrait être moins fragilisée que l'investissement des entreprises en phase de reprise : l'investissement productif pourrait ainsi, fin 2021, ne pas avoir retrouvé le niveau qu'il avait fin 2019, posant des risques pour la croissance potentielle de moyen terme.

Par ailleurs, en dépit des mesures prises par les autorités françaises au profit des secteurs plus particulièrement touchés par la récession (tourisme, aéronautique et automobile en particulier), les incertitudes sur la situation sanitaire et sa diffusion dans le monde rendent moins probable un rebond économique en forme de V. De ce fait, une prudence accrue attendue en matière de consommation et d'investissement au cours des prochains trimestres pourrait donner plus d'importance aux politiques économiques et aux réformes, françaises mais aussi européennes, qui pourraient être mises en place à cet horizon.

En raison de l'impact du Covid-19 et de la période de confinement, nos clients et nos lignes de métier se sont trouvés confrontés à de nouvelles situations face auxquelles certains processus habituels n'étaient pas adaptés, considérant les difficultés dans lesquelles se trouvaient parfois les clients pour contacter la banque de la façon habituelle et, naturellement, pour se rendre à leur agence. Dans ce contexte, HSBC France a adapté ses processus et ses contrôles lorsque nécessaire pour assurer la continuité du service sans rupture.

Par ailleurs, un groupe de travail "Covid-19" a été mis en place dès janvier 2020 pour coordonner, rapporter et prodiguer des recommandations sur les situations nécessitant une couverture globale et une cohérence d'approche. Son action a alimenté les réunions du Groupe d'Incident Majeur, qui s'est réuni à fréquence élevée depuis le déclenchement de la crise.

Le comité ALCO (*Asset, liability and capital management committee*) s'est réuni chaque semaine et des réunions ad-hoc ont été organisées durant le confinement afin de suivre :

- les effets de la crise sur le bilan de HSBC France (par ex. le tirage des lignes de crédit existantes par les clients ou les nouvelles demandes de crédit),
- les positions de liquidité et de capital et de permettre la prise de décision sur des mesures d'atténuation telles que la participation de la banque aux *Long Term Refinancing Operations* ("LTRO") et *Targeted LTRO* ("TLTRO") ainsi que des augmentations de capital.

La situation a été suivie de très près au niveau de la Direction de la Banque et de son Conseil d'Administration, via des réunions quotidiennes ou hebdomadaires couvrant l'ensemble des domaines du risque (liquidité, capital, crédit, opérationnel...).

A ce jour, aucune perte opérationnelle significative n'a été enregistrée du fait du Covid-19.

Risque de crédit

La revue des contreparties potentiellement affectées a été renforcée depuis le début de la crise du Covid-19, avec un effort particulier porté sur l'identification des signes de fragilisation du profil de risque des clients.

Les RWA de crédit ont augmenté du fait des délais de remboursement consentis, des accords temporaires accordés pour ne pas actionner certaines clauses (*waivers*), des demandes de financement supplémentaire, des tirages de précaution effectués par les entreprises sur leurs lignes revolving et de la dégradation de la notation des clients.

Les *Expected Credit Losses* (ECL – pertes de crédit attendues, calculées dans le cadre de la norme IFRS9) ont significativement augmenté sur la période, reflétant la détérioration globale de la qualité de crédit du portefeuille, qui a pour effet d'augmenter mécaniquement les ECL des Stages 1 & 2. Les dotations en Stage 3 on également connu une forte hausse, à mesure que les entreprises tombaient en défaut, soit du fait d'une entrée en

procédure collective, soit parce qu'elles entraînent dans un processus de restructuration financière.

Pertes de crédit attendues

La pandémie a entraîné un affaiblissement des PIB dans la plupart de nos marchés principaux, une donnée clef pour calculer les pertes de crédit attendues, et la probabilité d'un scénario plus défavorable à court-terme est sensiblement supérieure à ce qu'elle était au 31 décembre 2019. De plus, les pertes de crédit attendues vont augmenter dans d'autres parties de notre métier affectées par le dérèglement des chaînes d'approvisionnement. L'impact variera en fonction des secteurs de l'économie, avec un risque accru pour les secteurs pétroliers et gaziers, les secteurs du transport et de la consommation discrétionnaire observés durant les premières phases de la pandémie. L'impact de la pandémie sur les perspectives à long-terme de nos métiers dans ces secteurs est incertain et peut mener à d'importantes pertes de crédit sur certaines expositions, qui pourraient ne pas être identifiées intégralement par les techniques de modélisation des pertes de crédit attendues. De plus, en temps de crise, les activités frauduleuses sont souvent plus fréquentes, avec des pertes attendues en augmentation. Toutefois, ceci n'a pas été observé jusqu'à présent dans le contexte actuel.

La résilience opérationnelle de HSBC France au long de la crise et les défis à venir.

La pandémie de Covid-19 a été gérée efficacement chez HSBC France. Au paroxysme de la pandémie, environ 95 % des employés des sièges télé-travaillaient de manière efficace, avec seulement quelques rôles spécifiques maintenus sur site. Aucun incident opérationnel significatif n'a été recensé.

L'appui déterminant au télétravail fourni par les équipes d'infrastructure informatique a permis aux équipes de s'adapter et de continuer d'assurer l'essentiel de leurs prestations durant cette période complexe. Le télétravail est devenu sans aucun doute une 'nouvelle normalité'. Notre technologie globale de vidéo a bien fonctionné.

Les principaux risques identifiés pendant cette crise ont été contrôlés :

Risque Opérationnel : La dépendance à l'égard de sites à l'étranger et sur notre architecture informatique est claire. Les autres risques auxquels nous faisons face sont une seconde vague de contamination et le défi posé par le télétravail, comme les problèmes de bande-passante, la fatigue ainsi que la maladie. La réponse de nos sites à l'étranger a été exceptionnelle.

Environnement de contrôle : l'épidémie de Covid-19 a entraîné certaines exceptions aux pratiques traditionnelles qui ont été validées dans le cadre d'une gouvernance formelle.

Défis à venir :

Le plan de retour sur site est désormais un des points d'attention principaux de HSBC France ; nous sommes en train de surveiller l'évolution et les communications du gouvernement afin d'assurer la sécurité des équipes. HSBC France a créé un tableau de marche pour le retour sur site. Des principes clairs et une sélection prioritaire en fonction des individus a été établie afin de protéger nos employés et nos clients. Nous suivons les plans de retour sur site afin d'en avoir la maîtrise et de réduire les risques psycho-sociaux.

Les équipes Opérations et Informatique (HOST) ont continué à travailler avec les lignes de métier globales afin d'assurer la continuité du service, en tenant compte en permanence un éventail de scénarios opérationnels pour surveiller activement les niveaux de risque du métier, notamment le risque opérationnel accru (l'indisponibilité des effectifs, très largement atténuée grâce au télétravail), le risque réputationnel et la fraude.

En dehors de notre réponse opérationnelle à la pandémie, nous portons une attention spécifique à ses effets sur nos programmes clefs de changements réglementaires. Nous surveillons les conséquences plus générales, des principaux effets possibles de la crise de sorte à nous assurer que notre profil de risque en matière de conformité réglementaire soit fidèlement évalué et reflété.

Risques

Tous nos métiers et nos fonctions se sont concentrés sur la compréhension des processus qui devaient changer afin de prendre en compte le télétravail et d'opérer de manière efficace dans la 'nouvelle normalité' que nous anticipons, qui va impliquer un mélange entre le travail sur site ou en site de repli et le télétravail. Un inventaire du Covid-19 est désormais en place, qui documente toutes les dérogations connues concernant les manières dont les équipes opèrent en comparaison avec la situation qui prévalait habituellement. Ces dispositions exceptionnelles ont été validées et approuvées dans le cadre d'une gouvernance formelle.

Risques psycho-sociaux

A partir du début du mois de mars, du fait la crise liée à la pandémie de *coronavirus*, un confinement de la population a été imposé par les autorités dans de nombreux pays européens. En France, le confinement a commencé le 16 mars. Dans ce contexte exceptionnel, HSBC France tout comme ses succursales européennes ont décidé d'activer immédiatement les plans de continuité d'activité, qui a eu pour résultat le télétravail pour la majeure partie des employés, limitant, de fait, les employés travaillant sur site.

Après deux mois de confinement, les autorités de nombreux pays européens ont décidé d'y mettre fin progressivement.

Pendant et après le confinement, le risque lié aux personnes a augmenté car la crise a engendré plus d'incertitude, d'anxiété, de stress et a créé un déséquilibre entre travail et vie privée avec des employés se sentant isolés, d'autres débordés, spécialement ceux s'occupant d'enfants. Ceci a amené une augmentation du risque psycho-social de manière générale.

Afin de limiter ces risques durant le confinement, plusieurs actions ont été prises en vue d'assurer la santé et la sécurité des clients et des employés :

- Des communications écrites ont été envoyées régulièrement de la part du Directeur Général, des Métiers, des Fonctions ainsi que des Ressources Humaines ("RH"),
- Les messages des autorités ont été relayés : Ministère de la Santé et des Sports, Affaires Etrangères et de l'Agence Française Bancaire,
- Plusieurs initiatives ont encouragé les employés à rester en contact avec leurs équipes et l'entreprise,
- Des formations sur des outils spécifiques afin de soutenir les managers et les employés dans le contexte actuel difficile,
- Des directives et bonnes pratiques ont été diffusées au moyen de listes de questions-réponses
- Le centre de contact ainsi que les équipes RH ont été spécialement formés afin de répondre aux demandes des employés,
- Des rapports quotidiens sur les cas de Covid-19.

L'annonce de la fin du confinement a suscité d'autres préoccupations notamment liés à la sécurité dans les transports en commun et les conditions de travail sur site.

Dans cette seconde phase, excepté les communications continues et régulières, des actions supplémentaires ont été prises afin de prendre en compte les réticences des employés à retourner travailler au bureau :

- Un retour sur le lieu de travail progressif avec un nombre maximal d'employés présents sur site pour chacune des trois phases,
- Télétravail maintenu autant que possible durant la première phase du plan de retour,
- De la flexibilité dans les horaires d'arrivée et de départ,
- Des mesures sanitaires comme la mise à disposition de gel hydro-alcoolique à l'entrée du bâtiment ou de l'étage, renforcé par le nettoyage quotidien des bureaux et la fourniture de masques aux employés,
- Une distanciation sociale organisée au travers de marquages dans les étages,

- Une entrée et une sortie d'immeuble séparées et la limitation de la capacité des ascenseurs,
- Le restaurant d'entreprises ne servant que des repas à emporter,
- Pas ou peu de visiteurs extérieurs et pas de réunions physiques en phase 1,
- Le soutien du centre médical interne,
- La mise en place d'ateliers pour recueillir les commentaires des employés sur la crise.

Risque de Modèle

Les modèles d'HSBC France sont affectés par les perturbations économiques et financières sans précédent provoquées par la crise du Covid-19. On appelle modèles des méthodes quantitatives utilisant des hypothèses et techniques mathématiques pour produire des estimations de quantités inconnues à partir de données ; HSBC France en utilise dans divers contextes pour gérer son activité, en particulier pour le calcul des risques pondérés, les provisions pour risques, la juste valeur de certains instruments financiers, la prévention des délits financiers et du risque de fraude, les tests de résistance et les autorisations de crédit.

La modélisation se fonde sur l'hypothèse qu'il existe des relations stables entre divers aspects de la situation à modéliser : en d'autres termes, il est supposé que le futur ressemblera au passé. Ainsi il n'est pas possible qu'un modèle génère des prédictions entièrement fiables dans une configuration trop différente de ce qui a été observé auparavant, telle la forte récession provoquée par la crise sanitaire en cours.

Parmi les principaux modèles affectés, on compte les modèles de risque de crédit, qui reposent sur des données décalées dans le temps et sur des comportements passés qui ne reflètent pas nécessairement la situation économique actuelle des emprunteurs, ni leurs perspectives futures dans ce nouvel environnement. De même, les modèles de *Value-at-Risk* ("VaR") utilisés pour évaluer le risque de marché se fondent sur une hypothèse de stabilité des mouvements de prix, si bien qu'ils n'ont pas pu s'ajuster en temps réel aux très fortes volatilités des cours observées depuis mars 2020. Il en est résulté une concentration anormale de pertes quotidiennes plus élevées que la VaR au cours du mois de mars.

HSBC France fait face à cette situation en surveillant de près la performance de ses modèles, et en s'assurant que leurs utilisateurs font preuve de discernement professionnel lorsqu'ils utilisent les estimations produites par les modèles, en les remplaçant par des estimations plus pertinentes lorsqu'ils jugent que les modèles reflètent des hypothèses ou des données maintenant périmées.

Cependant, la fiabilité des modèles n'est a priori pas en cause sur le long terme : de nombreux modèles ont déjà pu incorporer les données récentes liées à la crise, et de façon générale on peut s'attendre à ce que les modèles retrouvent progressivement leur pouvoir prédictif à mesure que le rythme des changements se ralentit.

Les sensibilités du risque de marché et ses impacts sur les estimations (Assurance incluse)

– **Risque de marché** – Les mesures de Stress Tests dédiés au *coronavirus* n'ont pas fait apparaître de pertes potentielles significatives sur les portefeuilles de *Trading*. Ils montrent une augmentation substantielle des expositions aux risques de contreparties mais principalement sur des contreparties bien notées (« *Investment grade* ») et collatéralisées.

Malgré le rebond du marché en avril, une incertitude considérable persiste concernant la trajectoire de la croissance mondiale au cours des prochains trimestres. L'impact de la pandémie liée au Covid-19 continue à dominer les marchés, avec en ligne de mire la manière dont les pays commencent à relâcher leurs mesures de confinement et quelle en sera la conséquence sur l'économie.

La perturbation du marché causée par la pandémie de Covid-19 a vu une dispersion des prix des actifs ainsi qu'une augmentation significative de l'écart acheteur/vendeur, menant notamment à

une augmentation matérielle des frais à l'achat et à la vente au premier trimestre 2020 en comparaison au dernier trimestre 2019. Pour le deuxième trimestre de 2020, les frais ont été réduits considérablement du fait de la réduction de l'écart acheteur/vendeur et de la dispersion des prix dans un marché qui s'est apaisé.

Nous avons également remarqué une augmentation des frais de notre Ajustement de valeur de crédit à cause de l'élargissement de l'écart de crédit de nos contreparties.

Malgré la volatilité plus importante qui touche les marchés dans cette période, nous n'avons pas observé de faiblesse majeure dans la justesse des modèles d'estimation de HSBC France et avons conclu qu'ils étaient exploités de manière satisfaisante.

– **Assurance** – L'épidémie de Covid-19 est à l'origine de l'une des pires chutes jamais vues sur les marchés financiers.

Cette évolution défavorable des marchés a eu pour première conséquence la dégradation du ratio de solvabilité de HSBC Assurances Vie. Cette chute est liée aux effets conjugués de la baisse des marchés actions (l'indice Eurostoxx 50 a perdu 30 % entre mi-février et fin-mars), du fort accroissement de la volatilité et de la baisse des taux (le taux de swap 10 ans a touché un plus bas à -0,32 % le 9 mars). Il s'en est suivi une forte baisse de la valorisation de la poche actions (7 % du portefeuille global), avec d'importantes moins-values latentes. D'où un besoin en capital supplémentaire pour le risque action et une baisse des fonds propres de la compagnie.

Par ailleurs, la duration du passif de la compagnie étant supérieure à celle de ses actifs, la baisse des taux a augmenté le besoin en capital plus fortement que la valeur des actifs. D'où également un impact négatif sur les fonds propres de la compagnie. A noter toutefois qu'une couverture contre le risque de marché avait été mise en place avant la crise, ce qui a permis de limiter l'impact de la baisse des marchés actions. Cette couverture a été renforcée à la faveur du rebond des marchés afin de pouvoir faire face à un mouvement de baisse supplémentaire.

La deuxième conséquence est, à moyen terme, la détérioration de la notation des émetteurs présents dans le portefeuille obligataire de la compagnie. Cela aura un impact sur la valeur de marché de notre portefeuille ainsi que sur le besoin en capital pour couvrir le risque de « *spread* » car son montant dépend directement de la notation des titres.

Cette crise économique va également entraîner une forte hausse du risque de défaut. HSBC Assurances Vie (France) devrait toutefois pouvoir faire face à cette situation sans trop de dommages pour la qualité de son portefeuille obligataire grâce au pilotage dont bénéficie ce portefeuille avec en particulier un choix rigoureux des titres (sélection des émetteurs, maintien d'un *rating* moyen A/A- et duration moyenne réduite).

Liquidité et fonds propres

Chez HSBC France, en mars, la crise du Covid-19 a eu pour conséquence des tirages significatifs de la part des clients sur leurs lignes de crédit confirmées.

Depuis début avril, la situation s'est normalisée et les perspectives en matière de liquidité et financement se sont améliorées, en grande partie grâce à la participation au LTRO et TLTRO III.

Les encours de dépôts de la clientèle ont augmenté durant la crise sur les principales lignes de métier.

Durant la crise, les encours de chaque ligne métier ont été suivis quotidiennement au moyen de rapports dédiés, tandis que les prévisions d'activité étaient partagées par les métiers avec les membres de l'ALCO lors de réunions hebdomadaires de pilotage de la liquidité et du capital.

Aussi, certains dispositifs ont été mis en place (voir section sur les évolutions réglementaires en pages 38 et 39 par les autorités nationales et les régulateurs afin de permettre aux banques de soutenir les économies européennes d'un point de vue capital et levier.

Conclusion

L'évolution de la situation liée au Covid-19 au cours de l'année 2020 reste incertaine et nous continuons à suivre la situation étroitement. Etant donné la durée de cette crise, de nouvelles mesures d'atténuation pourront être nécessaires.

Programme d'aide à la clientèle

En réponse à la pandémie du Covid-19, les gouvernements à travers le monde ont introduit un grand nombre de mesures de soutien à la fois pour les clients personnes physiques et pour les entreprises. Le tableau ci-dessous présente le nombre de clients et le montant des tirages de prêts effectués dans le cadre de ces mesures étatiques et des mesures mises en place de façon indépendante par HSBC France au 30 juin 2020.

Risques

Prêts et créances aux particuliers

	France	Espagne	Total
Dispositifs à l'échelle du marché			
Nombre de clients bénéficiant du programme de soutien des prêts hypothécaires			
Montant total des prêts des clients bénéficiant du programme de soutien pour les prêts hypothécaires	€m		
Nombre de clients bénéficiant du programme de soutien pour les autres prêts aux particuliers		248	248
Montant total des prêts des clients bénéficiant du programme de soutien pour les autres prêts aux particuliers	€m	22	22
Mesures spécifiques prises par HSBC			
Nombre de clients bénéficiant du programme de soutien des prêts hypothécaires			
Montant total des prêts des clients bénéficiant du programme de soutien pour les prêts hypothécaires	€m		
Nombre de clients bénéficiant du programme de soutien pour les autres prêts aux particuliers		2 503	2 503
Montant total des prêts des clients bénéficiant du programme de soutien pour les autres prêts aux particuliers	€m	620	620
Total des prêts aux ménages et des mesures à l'échelle du marché			
Nombre de clients bénéficiant du programme de soutien des prêts hypothécaires			
Montant total des prêts des clients bénéficiant du programme de soutien pour les prêts hypothécaires	€m		
Nombre de clients bénéficiant du programme de soutien pour les autres prêts aux particuliers		2 751	2 751
Montant total des prêts des clients bénéficiant du programme de soutien pour les autres prêts aux particuliers	€m	642	642
Mesures à l'échelle du marché et mesures spécifiques prises par HSBC en proportion des prêts hypothécaires			
	%		
Mesures à l'échelle du marché et mesures spécifiques prises par HSBC en proportion du total des prêts aux particuliers.			
	%	3,3	3,3

Prêts et créances sur la grande clientèle

	France	Espagne	Total
Dispositifs à l'échelle du marché			
Nombre de clients bénéficiant de dispositifs du marché		3 633	3 636
Montant total des prêts aux clients bénéficiant de dispositifs du marché	€m	2 329	2 377
Mesures spécifiques prises par HSBC			
Nombre de clients bénéficiant des dispositifs spécifiques à HSBC		9 410	9 410
Montant total des prêts aux clients bénéficiant de dispositifs spécifiques à HSBC	€m	3 531	3 531
Total des prêts et créances sur la grande clientèle bénéficiant de dispositifs de marché ou de mesures spécifiques à HSBC			
Nombre de clients		13 043	3
Montant total des prêts	€m	5 860	48
Dispositifs à l'échelle du marché et mesures spécifiques prises par HSBC en proportion du total des prêts et créances sur la grande clientèle			
	%	21,5	3,5
			15,9

HSBC France a pris des mesures exceptionnelles afin de se protéger et de protéger ses clients et de participer à la prévention d'un effondrement économique, particulièrement à travers un report quasi-systématique de 6 mois des remboursements de prêts pour les plus petits clients banque d'entreprises ainsi que la clientèle personnelle, professionnelle et entrepreneuriale de Banque privée et de gestion de patrimoine, avec des limitations et restrictions limitées. Pour le secteur des entreprises, le report des remboursements de prêts sont décidés au cas-par-cas. Au début de la crise, du financement grâce à de "new money" a été accordé à nos clients, qu'ils soient garantis par l'Etat ou non (en fonction de chaque situation). Pour la Banque d'entreprises, 4 237 demandes de Prêts Garantis d'Etat (PGE) ont été accordées. Pour les grandes entreprises et les clients *Global Banking*, le nombre de PGE est inférieur mais le montant concerné est plus important. Le financement grâce à cet "new money" a été approuvé pour les grandes entreprises afin de renforcer leur liquidité à court et moyen-terme au début de la crise, généralement pour soutenir leur notation ou simplement comme un pont afin de se refinancer sur le marché de la dette.

Développements clés et profil de risque

Développements clés

Il n'y a pas eu d'évolution significative des politiques et pratiques en matière de gestion des risques, par rapport à celle décrite dans le *Document d'enregistrement universel 2019*. Durant le premier semestre 2020, nous avons continué à renforcer notre gestion des risques dans les domaines suivants :

- En janvier 2020, nous avons simplifié notre approche et l'articulation de notre gestion des risques à travers la fusion du dispositif de gestion des risques global "*Enterprise Risk Management Framework*" et notre dispositif de gestion des risques opérationnels "*Operational Risk Management*

Framework" afin de créer un cadre unique et simplifié de gestion des risques ("*Risk Management Framework*") pour HSBC.

- Nous avons continué à nous concentrer sur la simplification de notre approche en matière de gestion des risques non-financiers. Nous avons assuré une supervision plus efficace et plus complète de l'identification et de la gestion des *process* de bout en bout de ces risques. Nous avons intégré les aspects résiduels du programme « *Global Standards* » dans nos opérations quotidiennes puisque la clôture de ce programme était finalisée.
- Nous avons continué à mettre l'accent sur le renforcement de nos capacités en matière de gestion du risque et d'efficacité de nos contrôles en matière de criminalité financière. L'utilisation combinée d'analyses sophistiquées et d'intelligence artificielle demeure un élément central de notre prochaine génération d'outils afin de combattre la criminalité financière, et nos investissements dans ces domaines sont continus.
- Nous avons continué à promouvoir et à encourager la bonne conduite en matière de comportement individuel et de prise de décision dans le but d'assurer un traitement équitable de la clientèle comme de préserver l'intégrité du marché.
- Nous avons combiné deux sous-fonctions de la seconde ligne de défense : Risques Opérationnels et Risques de Résilience. En fusionnant ces deux équipes, nous allons bénéficier d'une expertise renforcée, de meilleures capacités en matière de gestion de risques ainsi que de meilleurs résultats pour nos clients.

Profil de risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme le risque de perte financière lié à un client ou une contrepartie qui n'est plus en mesure de s'acquitter d'une de ses obligations de paiement telle que définie par contrat. Ce risque découle essentiellement des activités de

prêt de la banque, du financement du négoce, des activités de crédit-bail, mais aussi des engagements hors bilan comme les garanties et les dérivés de crédit, ainsi que la détention de titres de créance.

Il n'y a pas eu de changements significatifs dans les politiques et les procédures de gestion du risque de crédit au cours du premier semestre 2020.

Un résumé des politiques et procédures actuelles en matière de risque de crédit est présenté dans le *Document d'enregistrement universel 2019*.

Synthèse du risque de crédit

Les tableaux suivants analysent les prêts par secteur industriel qui représentent la concentration des expositions dans lesquelles les risques de crédit sont gérés.

Estimation des pertes de crédit attendues

L'estimation des Pertes de Crédit Attendues nécessite l'utilisation de jugements à dire d'experts et d'estimations chiffrées. Pour cela sont définis plusieurs scénarios basés sur les prévisions économiques; ces scénarios sont ensuite intégrés aux modèles de risque de crédit afin d'estimer les futures pertes de crédit; puis ces pertes sont pondérées en fonction de la probabilité du scénario associé afin de déterminer des PCA conformes aux normes IFRS 9.

Méthodologie

HSBC a opté pour une approche basée sur 3 scénarios représentatifs des prévisions de HSBC en termes

d'environnements économiques, complétée par d'autres scénarios et/ou ajustements quand le Management considère que les 3 scénarios ne couvrent pas de manière adéquate le risque de crédit.

Ces scénarios couvrent le "résultat le plus probable" (scénario dit "central"), mais aussi deux autres cas considérés comme moins probables, dits "le plus favorable" et "le plus défavorable". A chacun de ces deux scénarios est alloué un poids de 10 %, tandis que le scénario "central" pèse pour 80 % dans le calcul des pertes de crédit attendues. Ces pondérations sont un choix managérial de HSBC, considéré comme le plus pertinent dans la majorité des cas. A fin juin 2020, un scénario défavorable additionnel a été créé afin de tenir compte des risques et incertitudes générés par la pandémie de *coronavirus*. Ceci a conduit à modifier légèrement les pondérations des divers scénarios utilisés.

HSBC France contribue à chaque mise à jour des scénarios économiques afin de s'assurer de la prise en compte des spécificités locales. De plus, HSBC est conscient que cette approche basée sur des scénarios économiques pourrait être insuffisante dans certains cas. Par conséquent, des analyses complémentaires peuvent être demandée par le Management ; et l'application de mesures correctives peut être décidée si les estimations de pertes basées sur les scénarios économiques ne tiennent pas intégralement compte de toutes les incertitudes générées par l'environnement économique.

Synthèse du risque de crédit présentant les pertes de crédit attendues en application de la norme IFRS 9 par segment de clientèle

	30 juin 2020		31 décembre 2019	
	Encours bruts €m	Dépréciations / provisions ¹ €m	Encours bruts €m	Dépréciations / provisions ¹ €m
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	60 049	(821)	57 638	(682)
- particuliers ²	22 813	(196)	22 353	(183)
- sociétés non financières	33 133	(571)	30 561	(452)
- établissements financiers non bancaires	4 103	(54)	4 724	(47)
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	7 089	(1)	6 798	-
Autres actifs financiers au coût amorti	87 565	(3)	81 744	(1)
- caisse, banques centrales et CCP	36 034	(2)	19 463	-
- comptes d'encaissement	642	-	775	-
- opérations de prises en pensions - hors-trading	26 623	-	45 973	-
- investissements financiers ³	6	-	6	-
- comptes de régularisation et autres actifs	24 260	(1)	15 527	-
Total bilan	154 703	(825)	146 180	(683)
Prêts et autres engagements liés à des opérations de crédit, endossements et effets acceptés⁴	112 021	(50)	88 422	(23)
- particuliers	1 470	(1)	1 189	(1)
- sociétés non financières	39 889	(42)	36 798	(21)
- sociétés financières	70 662	(7)	50 435	(1)
Garanties financières et contrats similaires⁵	1 207	(8)	1 209	(5)
- particuliers	28	-	30	-
- sociétés non financières	560	(8)	573	(5)
- sociétés financières	619	-	606	-
Total hors bilan⁶	113 228	(58)	89 631	(28)
Total bilan et hors bilan	267 931	(883)	235 811	(711)

	Juste valeur	Provision pour ECL	Juste valeur	Provision pour ECL
	€m	€m	€m	€m
Instruments de dettes évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	21 687	(11)	16 967	(6)

1 Le total de la perte de crédit attendue est comptabilisé dans la provision pour perte de l'actif financier sauf si le total de la perte de crédit attendue dépasse la valeur comptable brute de l'actif financier, auquel cas la perte de crédit attendue est comptabilisée en provision.

2 Dont 16 408 millions EUR garantis par Crédit Logement au 30 juin 2020 (31 décembre 2019 : 15 678 millions EUR, les données ont été représentées pour inclure les chiffres des entreprises individuelles de 2 591 millions EUR).

3 Comprend uniquement les investissements financiers évalués au coût amorti. Les investissements financiers tels que présentés dans le bilan consolidé à la page 50 comprennent les actifs financiers évalués au coût amorti ainsi que les instruments de dette et de capitaux propres évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global.

4 Exclut les prêts révocables et autres engagements pour lesquels la norme IFRS 9 n'est pas applicable.

5 Exclut la garantie sur les contrats sains pour laquelle la norme IFRS 9 n'est pas applicable.

6 Représente les montants d'exposition maximale au risque en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client.

Risques

Synthèse du risque de crédit présentant les pertes de crédit attendues (à l'exclusion des instruments de dettes à la juste valeur par autres éléments résultat global) par segment de clientèle et par stage au 30 juin 2020

	Encours bruts ¹					Dépréciations / provisions					Couverture des pertes attendues sur crédit (%)				
	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI ²	Total	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI ²	Total	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI ²	Total
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	%	%	%	%	%
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	52 556	6 042	1 399	52	60 049	(51)	(109)	(650)	(11)	(821)	0,1	1,8	46,5	21,2	1,4
– particuliers ³	21 375	959	479	–	22 813	(7)	(26)	(163)	–	(196)	–	2,7	34,0	–	0,9
– sociétés non financières	27 299	4 917	865	52	33 133	(40)	(80)	(440)	(11)	(571)	0,1	1,6	50,9	21,2	1,7
– établissements financiers non bancaires	3 882	166	55	–	4 103	(4)	(3)	(47)	–	(54)	0,1	1,8	85,5	–	1,3
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	6 953	136	–	–	7 089	(1)	–	–	–	(1)	–	–	–	–	–
Autres actifs financiers au coût amorti	87 512	46	7	–	87 565	(2)	–	(1)	–	(3)	–	–	14,3	–	–
Prêts et autres engagements liés à des opérations de crédit ⁴	108 883	3 048	90	–	112 021	(5)	(13)	(32)	–	(50)	–	0,4	35,6	–	–
– particuliers	1 415	42	13	–	1 470	–	(1)	–	–	(1)	–	2,4	–	–	0,1
– sociétés non financières	37 960	1 853	76	–	39 889	(5)	(5)	(32)	–	(42)	–	0,3	42,1	–	0,1
– sociétés financières	69 508	1 153	1	–	70 662	–	(7)	–	–	(7)	–	0,6	–	–	–
Garanties financières et contrats similaires ⁵	1 025	152	29	1	1 207	(3)	(5)	–	–	(8)	0,3	3,3	–	–	0,7
– particuliers	27	–	1	–	28	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– sociétés non financières	431	104	24	1	560	(3)	(5)	–	–	(8)	0,7	4,8	–	–	1,4
– sociétés financières	567	48	4	–	619	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Au 30 juin 2020	256 929	9 424	1 525	53	267 931	(62)	(127)	(683)	(11)	(883)	–	1,3	44,8	20,8	0,3

1 Représente les montants d'exposition maximale au risque en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client.

2 POCI "Purchased or originated credit-impaired" : Actifs financiers dépréciés des leur acquisition.

3 Dont 16 408 millions EUR garantis par Crédit Logement au 30 juin 2020.

4 Exclut les prêts révocables et autres engagements pour lesquelles la norme IFRS 9 n'est pas applicable.

5 Exclut la garantie sur les contrats sains pour laquelle la norme IFRS 9 n'est pas applicable.

A moins qu'ils n'aient été transférés préalablement pour un autre motif, tous les actifs financiers sont considérés comme ayant subi une hausse significative du risque de crédit lorsqu'ils présentent un arriéré de paiement de plus de 30 jours, et sont alors transférés de « Stage 1 » à « Stage 2 ». Le tableau ci-dessous indique la

ventilation des encours en « Stage 2 » entre ceux transférés préalablement, et ceux à moins et plus de 30 jours d'arriéré. Les instruments financiers en arriéré de paiement sont les prêts pour lesquels les clients n'ont pas effectué leurs paiements conformément aux conditions contractuelles de leurs contrats.

Analyse des encours de crédit en stage 2 par jour de retard au 30 juin 2020

	Encours bruts			Dépréciations / provisions			Couverture des pertes attendues sur crédit (%)		
	Stage 2	Dont : 1 à 29 jours de retard ¹	Dont : 30 et plus jours de retard ¹	Stage 2	Dont : 1 à 29 jours de retard ¹	Dont : 30 et plus jours de retard ¹	Stage 2	Dont : 1 à 29 jours de retard ¹	Dont : 30 et plus jours de retard ¹
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	%	%	%
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	6 042	90	98	(109)	(1)	(2)	1,8	1,1	2,0
– particuliers	959	42	83	(26)	(1)	(1)	2,7	2,4	1,2
– sociétés non financières	4 917	48	15	(80)	–	(1)	1,6	–	6,7
– établissements financiers non bancaires	166	–	–	(3)	–	–	1,8	–	–
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	136	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres actifs financiers au coût amorti	46	–	–	–	–	–	–	–	–

1 Les comptes à vue en Stage 2 ne sont pas présentés dans ce tableau.

Synthèse du risque de crédit présentant les pertes de crédit attendues (à l'exclusion des instruments de dettes à la juste valeur par autres éléments du résultat global) par segment de clientèle et par stage au 31 décembre 2019

	Encours bruts ¹					Dépréciations / provisions					Couverture des pertes attendues sur crédit (%)				
	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI ²	Total	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI ²	Total	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI ²	Total
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	%	%	%	%	%
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	52 902	3 497	1 195	44	57 638	(43)	(50)	(578)	(11)	(682)	0,1	1,4	48,4	25,0	1,2
– particuliers ³	20 769	1 112	472	–	22 353	(4)	(21)	(158)	–	(183)	–	1,9	33,5	–	0,8
– sociétés non financières	27 518	2 331	668	44	30 561	(36)	(28)	(377)	(11)	(452)	0,1	1,2	56,4	25,0	1,5
– établissements financiers non bancaires	4 615	54	55	–	4 724	(3)	(1)	(43)	–	(47)	0,1	1,9	78,2	–	1,0
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	6 769	29	–	–	6 798	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres actifs financiers au coût amorti	81 726	6	12	–	81 744	–	–	(1)	–	(1)	–	–	8,3	–	–
Prêts et autres engagements liés à des opérations de crédit ⁴	87 001	1 362	59	–	88 422	(6)	(3)	(14)	–	(23)	–	0,2	23,7	–	–
– particuliers	1 145	41	3	–	1 189	–	(1)	–	–	(1)	–	2,4	–	–	0,1
– sociétés non financières	35 519	1 223	56	–	36 798	(5)	(2)	(14)	–	(21)	–	0,2	25,0	–	0,1
– sociétés financières	50 337	98	–	–	50 435	(1)	–	–	–	(1)	–	–	–	–	–
Garanties financières et contrats similaires ⁵	1 121	79	6	3	1 209	(1)	(4)	–	–	(5)	0,1	5,1	–	–	0,4
– particuliers	29	–	1	–	30	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– sociétés non financières	486	79	5	3	573	(1)	(4)	–	–	(5)	0,2	5,1	–	–	0,9
– sociétés financières	606	–	–	–	606	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Au 31 décembre 2019	229 519	4 973	1 272	47	235 811	(50)	(57)	(593)	(11)	(711)	–	1,1	46,6	23,4	0,3

1 Représente les montants d'exposition maximale au risque en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client.

2 POCI "Purchased or originated credit-impaired" : Actifs financiers dépréciés des leur acquisition.

3 Dont 15 678 millions EUR garantis par Crédit Logement au 31 décembre 2019, les données ont été représentées pour inclure les chiffres des entreprises individuelles de 2 591 millions EUR.

4 Exclut les prêts révocables et autres engagements pour lesquels la norme IFRS 9 n'est pas applicable.

5 Exclut la garantie sur les contrats sains pour laquelle la norme IFRS 9 n'est pas applicable.

Analyse des encours de crédit en stage 2 par jour de retard au 31 décembre 2019

	Encours bruts			Dépréciations / provisions			Couverture des pertes attendues sur crédit (%)		
	Stage 2	Dont : 1 à 29 jours de retard ¹	Dont : 30 et plus jours de retard ¹	Stage 2	Dont : 1 à 29 jours de retard ¹	Dont : 30 et plus jours de retard ¹	Stage 2	Dont : 1 à 29 jours de retard ¹	Dont : 30 et plus jours de retard ¹
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	%	%	%
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	3 497	60	44	(50)	(1)	(3)	1,4	1,7	6,8
– particuliers	1 112	44	38	(21)	(1)	(1)	1,9	2,3	2,6
– sociétés non financières	2 331	16	6	(28)	–	(2)	1,2	–	33,3
– établissements financiers non bancaires	54	–	–	(1)	–	–	1,9	–	–
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	29	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres actifs financiers au coût amorti	6	–	–	–	–	–	–	–	–

1 Les comptes à vue en Stage 2 ne sont pas présentés dans ce tableau.

Risques

Réconciliation des variations de l'encours brut et des provisions pour pertes de crédit, pour les prêts et avances sur la clientèle et les établissements de crédit y compris les engagements de prêts et les garanties financières¹

	Crédits non dépréciés				Crédits dépréciés				Total	
	Stage 1		Stage 2		Stage 3		POCI			
	Encours bruts	Provisions pour pertes de crédit attendues	Encours bruts	Provisions pour pertes de crédit attendues	Encours bruts	Provisions pour pertes de crédit attendues	Encours bruts	Provisions pour pertes de crédit attendues	Encours bruts	Provisions pour pertes de crédit attendues
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m
Au 1er janvier 2020	103 688	(50)	4 967	(57)	1 260	(592)	47	(11)	109 962	(710)
Transferts d'instruments financiers	(4 177)	(7)	3 770	10	407	(3)	—	—	—	—
– transferts du Stage 1 au Stage 2	(5 641)	8	5 641	(8)	—	—	—	—	—	—
– transferts du Stage 2 au Stage 1	1 569	(15)	(1 569)	15	—	—	—	—	—	—
– transferts au Stage 3	(107)	—	(336)	5	443	(5)	—	—	—	—
– transferts du Stage 3	2	—	34	(2)	(36)	2	—	—	—	—
Réévaluation nette des pertes de crédit attendues résultant du transfert de stage	—	10	—	(19)	—	(1)	—	—	—	(10)
Nouveaux actifs financiers créés ou acquis	18 692	(11)	—	—	—	—	10	—	18 702	(11)
Actifs décomptabilisés (y compris les remboursements finaux)	(6 878)	2	(442)	4	(199)	54	(1)	—	(7 520)	60
Modification des paramètres de risque (données du modèle)	(5 840)	4	1 097	4	77	63	(5)	—	(4 671)	71
Modification des paramètres de risque – Qualité du crédit	—	(7)	—	(67)	—	(228)	—	—	—	(302)
Changement de méthode de calcul de la perte de crédit attendue	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Actifs passés en perte	—	—	—	—	(24)	24	—	—	(24)	24
Modifications liées au crédit décomptabilisé	—	—	—	—	(1)	—	—	—	(1)	—
Change	(106)	—	(14)	—	—	—	—	—	(120)	—
Autres	237	—	—	(2)	—	—	—	—	237	(2)
Au 30 juin 2020	105 616	(59)	9 378	(127)	1 520	(683)	51	(11)	116 565	(880)
Résultat (Charge ou produit) des pertes de crédit attendues pour la période		(2)		(79)		(112)		—		(193)
Récupérations (sur créances amorties)										1
Profit (ou Charge) : Autres										(3)
Total de charge liée à la perte de crédit attendue pour la période										(195)

	Au 30 juin 2020		
	Encours bruts	Provision pour perte de crédit attendues	Charge pour pertes de crédit attendues
	€m	€m	€m
Comme ci-dessus	116 565	(880)	(195)
Autres actifs financiers au coût amorti	87 565	(3)	(1)
Engagements relatifs aux opérations de prise en pension – hors-trading	63 801	—	—
Autres garanties sur les contrats sains pour lesquelles la norme IFRS 9 n'est pas applicable			(28)
Synthèse du risque de crédit (à l'exclusion des instruments de dettes à la juste valeur par autres éléments du résultat global) / Compte de résultat consolidé	267 931	(883)	(224)
Instruments de dettes évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	21 687	(11)	4,419
Total provision pour perte de crédit / Résultat (Charge ou produit) des pertes de crédit attendues pour la période	289 618	(894)	(229)

¹ Exclut la garantie sur les contrats sains, les prêts révocables et autres engagements pour lesquels la norme IFRS 9 n'est pas applicable.

Réconciliation des variations de l'encours brut et des provisions pour pertes de crédit, pour les prêts et avances sur la clientèle et les établissements de crédit y compris les engagements de prêts et les garanties financières¹

	Crédits non dépréciés				Crédits dépréciés				Total	
	Stage 1		Stage 2		Stage 3		POCI			
	Encours bruts	Provisions pour pertes de crédit attendues	Encours bruts	Provisions pour pertes de crédit attendues	Encours bruts	Provisions pour pertes de crédit attendues	Encours bruts	Provisions pour pertes de crédit attendues		
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	
Au 1er janvier 2019	80 597	(31)	4 270	(47)	1 016	(527)	19	(3)	85 902	(608)
Transferts d'instruments financiers	(641)	(25)	390	29	251	(4)	—	—	—	—
– transferts du Stage 1 au Stage 2	(3 964)	4	3 964	(4)	—	—	—	—	—	—
– transferts du Stage 2 au Stage 1	3 322	(29)	(3 322)	29	—	—	—	—	—	—
– transferts au Stage 3	—	—	(283)	7	283	(7)	—	—	—	—
– transferts du Stage 3	1	—	31	(3)	(32)	3	—	—	—	—
Réévaluation nette des pertes de crédit attendues résultant du transfert de stage	—	19	—	(12)	—	(1)	—	—	—	6
Nouveaux actifs financiers créés ou acquis	32 705	(19)	—	—	—	—	3	(2)	32 708	(21)
Modification des paramètres de risque (données du modèle)	(9 410)	2	(755)	8	(242)	87	(8)	2	(10 415)	99
Modifications des paramètres de risque – autres prêts / remboursement	(8 530)	12	(266)	(2)	185	35	9	12	(8 602)	57
Modification des paramètres de risque – qualité du crédit	—	8	—	(22)	—	(233)	—	(26)	—	(273)
Changement de méthode de calcul de la perte de crédit attendue	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Actifs passés en pertes	—	—	—	—	(98)	98	(88)	88	(186)	186
Modifications liées au crédit	—	—	—	—	(3)	2	—	—	(3)	2
Change	35	—	3	—	—	—	—	—	38	—
Autres	1 377	(5)	507	2	13	(1)	(1)	—	1 896	(4)
Transferts ²	7 555	(11)	818	(13)	138	(48)	113	(82)	8 624	(154)
Au 31 décembre 2019	103 688	(50)	4 967	(57)	1 260	(592)	47	(11)	109 962	(710)
Résultat (Charge ou produit) des pertes de crédit attendues pour la période		24		(26)		(111)		(13)		(126)
Récupérations sur créances amortisées										4
Profit (ou Charge) : Autres										—
Total de charge liée à la perte de crédit attendue pour la période										(122)

	Au 31 décembre 2019		
	Encours bruts	Provision pour perte de crédit attendues	Charge pour pertes de crédit attendues
	€m	€m	€m
Comme ci-dessus	109 962	(710)	(122)
Autres actifs financiers au coût amorti	81 744	(1)	—
Engagements relatifs aux opérations de prise en pension – hors-trading	44 105	—	—
Autres garanties sur les contrats sains pour lesquelles la norme IFRS 9 n'est pas applicable			(6)
Synthèse du risque de crédit (à l'exclusion des instruments de dettes à la juste valeur par autres éléments du résultat global) / Compte de résultat consolidé	235 811	(711)	(128)
Instruments de dettes évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	16 967	(6)	—
Total provision pour perte de crédit / Résultat (Charge ou produit) des pertes de crédit attendues pour la période	252 778	(717)	(128)

¹ Exclut la garantie sur les contrats sains, les prêts révocables et autres engagements pour lesquels la norme IFRS 9 n'est pas applicable.

² Inclut les soldes liés à l'acquisition des activités de sept succursales de HSBC Bank plc : Espagne, Italie, Irlande, Pays-Bas, Belgique, République Tchèque à compter du 1er février 2019 et Luxembourg à compter du 1er mars 2019.

Risques de liquidité et financement

Le risque de liquidité consiste, pour la banque, à ne pas disposer d'un montant suffisant de ressources financières lui permettant de faire face à ses engagements lorsqu'ils deviennent exigibles ou à ne pouvoir le faire qu'à un coût excessif. Le risque se matérialise lorsque les flux de trésorerie sont désynchronisés.

Le risque de financement est le risque qu'une source de financement considérée comme durable (et utilisée pour financer des actifs) se révèle non durable dans le temps. Le risque se matérialise lorsque le financement pour des actifs illiquides ne peut pas être obtenu au coût ou au moment escomptés.

Ratio de liquidité court terme (Liquidity Coverage Ratio – "LCR")

Le ratio LCR a été développé pour démontrer la résilience à court terme du profil de liquidité de la banque. Le ratio vise à s'assurer que la banque possède un stock suffisant d'actifs liquides de haute qualité ("HQLA") non grevés, sous la forme de liquidités ou d'actifs susceptibles d'être convertis en liquidités sans coûts ou avec un coût faible lors de leur cession sur le marché, afin de couvrir les besoins de liquidité pour une période d'observation de stress de 30 jours.

Le ratio LCR pour HSBC France calculé selon les termes de l'Acte délégué de l'UE au 30 juin 2020 est de 167 %.

Ratio de financement (Net Stable Funding Ratio – “NSFR”)

Le ratio NSFR impose aux institutions de disposer d'un niveau minimum de financement stable par rapport aux besoins de financement stable requis. Le ratio a été développé afin de suivre le profil de financement de la banque au-delà d'un an. Il est utilisé en complément du ratio LCR.

Compte tenu des incertitudes quant aux textes définitifs, le Groupe HSBC a choisi de calculer le ratio selon le texte BCBS 295 du Comité de Bâle ; ainsi, les résultats peuvent ne pas être comparables à ceux d'autres banques.

La réglementation EU 2019 / 876 du Parlement européen et du Conseil (“CRR II”), publiée le 20 mai 2020 prévoit l'entrée en vigueur du NSFR dont les règles sont précisées, et face à un minimum de 100 % à partir de juin 2021. Dans ce contexte, HSBC France a aligné la gestion de son financement à long-terme sur son interprétation de cette nouvelle méthodologie. La vision qui en résulte s'intitule le ratio interne de financement – *Long Term Funding Metric* (“LTFM”)

Au 30 juin 2020, le ratio NSFR de HSBC France s'élève à 122 % et le ratio LTFM à 129 %.

Risques de marché

Risques de marché au premier semestre 2020

Le monde a été durement touché par la crise sanitaire liée au *coronavirus*. Les mesures de confinement décidées à travers le globe ont stoppé brutalement l'activité économique et ont forcé les gouvernements et les banques centrales à réagir vigoureusement pour empêcher une récession économique exceptionnelle et prolongée.

La Banque Centrale Européenne a lancé un programme d'achat d'actifs (“*pandemic emergency purchase program*”) de 1 350 milliards d'euros. Les critères d'éligibilité, en termes de taille par émetteur et notations, ont été assouplis par rapport aux plans précédents pour permettre à l'institution d'acheter des obligations grecques et italiennes plus facilement. Le périmètre des achats a été étendu aux émetteurs non financiers.

Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale Américaine (“FED”) a annoncé un plan d'assouplissement quantitatif illimité et l'administration centrale a entrepris un plan massif de soutien fiscal et un programme de soutien au crédit.

Les courbes de taux USD et Euro ont vu leurs rendements décroître et se sont aplaties pendant le semestre.

Malgré le support apporté à l'économie, les marchés financiers ont été sévèrement impactés par la crise. Les dettes des pays

périphériques ont été attaquées, le niveau des *asset swaps* (rendement souverains – rendement swap) s'écartant au premier trimestre (l'Italie de +45 points de bases en moyenne, la Grèce de près de 1 % sur les dettes court-terme. L'intervention de la BCE a finalement limité la hausse brutale des rendements observée mi-mars au cœur de la panique boursière.

Les marchés actions ont commencé par chuter de 20–30 % à travers le monde en mars-avril avant de remonter très significativement en juin, aidé par un regain d'optimisme sur la fin de la crise sanitaire et l'injection de liquidité des banques centrales.

Les mesures de Stress-Tests dédiés au *coronavirus* n'ont pas fait apparaître de pertes potentielles significatives sur les portefeuilles de *Trading*.

Ils montrent une augmentation substantielle des expositions aux risques de contreparties mais principalement sur des contreparties bien notées (« *Investment grade* ») et collatéralisées.

Malgré le rebond du marché en avril, une incertitude considérable persiste concernant la trajectoire de la croissance mondiale au cours des prochains trimestres. L'impact de la pandémie liée au Covid-19 continue à dominer les marchés, avec en ligne de mire la manière dont les pays commencent à relâcher leurs mesures de confinement et quelle en sera la conséquence sur l'économie.

Value at Risk (“VaR”)

Selon les directives réglementaires, une exception de *back-testing* est enregistrée chaque fois que le résultat quotidien est au-dessous de la « *Value-at-Risk* ». Le nombre d'exceptions de *back-testing* est considéré sur une période d'un an glissant afin de déterminer le multiplicateur servant au calcul des besoins en fonds propres, celui-ci pouvant augmenter au maximum de 1 quand le nombre d'exceptions atteint 10.

De par la volatilité exceptionnelle rencontrée en mars, HSBC France a connu sur la première partie de l'année de nouvelles exceptions de *back-testing*, impactant normalement ce multiplicateur.

La Banque Centrale Européenne a cependant décidé de compenser l'impact de cette période exceptionnelle sur les banques européennes et le multiplicateur de HSBC France est resté par conséquent au niveau de la fin de l'année 2019.

Portefeuilles de trading

Value at Risk du portefeuille de Trading

La VaR de Trading vient principalement de l'activité Global Markets d'HSBC France. La VaR Totale a diminué au premier trimestre 2020 en raison d'expositions modérées engendrées par l'environnement de marché.

VaR Trading des opérations de marché par type de risque

	Change €m	Taux d'intérêt €m	Actions €m	Spread de crédit €m	Diversification €m	Total €m
Au 30 juin 2020	0,48	2,86	–	0,41	(0,78)	2,97
Moyenne	0,19	3,63	–	0,67	(0,81)	3,68
Maximum	0,48	5,55	–	1,37	(1,87)	5,75
Au 30 juin 2019	0,26	4,13	–	1,03	(1,00)	4,42
Moyenne	0,28	5,47	–	1,28	(1,52)	5,51
Maximum	0,38	8,28	–	1,74	(2,30)	8,42

Portefeuilles de Banking

Value at Risk du portefeuille de Banking

La VaR du portefeuille *Banking* a été globalement stable, il y a eu une légère augmentation du *spread* de crédit expliquée par la réallocation partielle du portefeuille de *Buffer* de liquidité dans des obligations émises par des entités supranationales et des agences européennes.

VaR Accrual des opérations de marché par type de risque

	Change €m	Taux d'intérêt €m	Actions €m	Spread de crédit €m	Diversification €m	Total €m
Au 30 juin 2020	–	3,12	–	4,99	(2,57)	5,55
Moyenne	0,01	3,17	–	3,49	(2,08)	4,58
Maximum	0,04	4,78	–	5,19	(3,26)	6,47
Au 30 juin 2019	–	2,85	–	2,89	(1,91)	3,84
Moyenne	–	2,92	–	2,32	(1,62)	3,62
Maximum	–	4,88	–	3,14	(2,64)	5,49

Risques de taux structurel

Présentation

Le risque de taux structurel est le risque que les résultats de la banque varient en fonction de la désynchronisation de taux d'intérêt, maturités et nature de produits entre actifs et passifs du portefeuille bancaire. Ce risque est relatif aux activités hors activités de négociation.

Gouvernance

Chez HSBC France, le département ALCM (*Asset, Liability and Capital Management*) suit et contrôle le risque de taux d'intérêt structurel de la banque. Il a également pour rôle d'analyser et de challenger l'implémentation de nouveaux produits proposés par les métiers, ainsi que de proposer les règles de comportementalisations utilisées pour la détermination du besoin de couverture du risque de taux de la Banque. L'ALCM est également responsable d'assurer et d'actualiser le cadre relatif aux prix de transferts, d'informer l'ALCO (*Asset and Liability Committee*) de l'exposition globale au risque de taux d'intérêt structurel, ainsi que de gérer les positions du bilan, en lien avec la fonction *Balance Sheet Management* ("BSM").

BSM gère les positions de risque de taux structurel qui lui sont transférées en respectant les limites de risque de marché. Seuls les actifs et passifs non liés aux activités de négociation sont transférés à BSM, à condition que celui-ci puisse couvrir économiquement le risque reçu. La couverture du risque est le plus souvent gérée à travers des dérivés de couverture vanille. Tout risque de taux d'intérêt que BSM ne pourrait pas gérer économiquement ne doit pas faire l'objet d'un transfert et doit rester dans des centres d'enregistrement dédiés (*ALCO books*) au sein de la ligne de métier *Corporate Centre*.

Mesure du risque de taux d'intérêt

L'ALCM utilise les indicateurs suivants pour suivre et contrôler le risque de taux d'intérêt : le Gap de taux, en nominal, la sensibilité de la marge d'intérêt ("NIIS") et la sensibilité de la valeur économique de la banque ("EVE").

Les indicateurs de mesure du risque de taux structurel sont présentés de façon constante au Comité de gestion de bilan ("ALCO") et forment la base des décisions de gestion opérationnelles.

Dans un contexte de taux d'intérêt très bas voire négatifs, HSBC France observe l'évolution des remboursements anticipés et renégociations de crédits immobiliers aux particuliers. La banque modélise le comportement attendu des clients en tenant compte des meilleurs taux proposés par les concurrents, de l'évolution attendue des taux de marché ainsi que diverses hypothèses comportementales. L'analyse des résultats du modèle et l'appréciation des dirigeants conduisent à réévaluer périodiquement le niveau adéquat des taux de remboursement anticipés prévisionnels.

Le contexte de taux d'intérêt historiquement bas, s'il venait à se prolonger, devrait continuer de peser sur la marge d'intermédiation des activités bancaires.

Capital

Aperçu

La gestion du capital de HSBC France vise à maintenir un niveau suffisant de fonds propres en vue de soutenir la stratégie commerciale de la banque, et de respecter ses obligations y compris dans les exercices de stress-test.

L'approche de HSBC France dans la gestion de son niveau de fonds propres est d'assurer en tout temps que celui-ci reste supérieur aux exigences réglementaires, et suffisant au regard des évolutions réglementaires attendues en la matière.

Au cours du premier semestre 2020, HSBC France a émis un Tier 2 de EUR 500 millions sous la forme d'un prêt consenti par HSBC Bank plc. La transaction, réalisée le 22 mai 2020, dans une approche de gestion prudente, a permis d'augmenter le montant de Tier 2 du capital réglementaire en anticipation de potentiels impacts négatifs résultant de l'épidémie de Covid-19.

L'augmentation du montant global de Tier 2 correspond à la stratégie d'adéquation du capital entre les différentes catégories de fonds propres.

Un résumé des règles et pratiques d'HSBC France concernant la gestion, l'évaluation et l'allocation du capital réglementaire est présentée dans le *Document d'enregistrement universel 2019* page 151.

Evolutions réglementaires

Covid-19

La pandémie de Covid-19 a engendré une crise économique mondiale sans précédent. Les gouvernements, banques centrales et autorités réglementaires ont répondu à cette crise avec une série de mesures réglementaires. Le contenu ainsi que le rythme de ces annonces est variable selon les juridictions mais elles comportent globalement des mesures de soutien à nos clients, à notre capacité opérationnelle ainsi que des modifications du cadre définissant le calcul et les exigences des actifs pondérés (« RWAs »), du capital et de la liquidité.

Au sein de l'UE, les mesures de soutien incluent notamment un paquet d'assouplissement d'urgence de la réglementation bancaire (« CRR *quick fix* ») promulgué en juin 2020. Ce paquet contient une accélération de certains éléments favorables présents dans la modification du règlement européen sur les exigences de fonds propres (« CRR2 ») et prévus initialement pour juin 2021, ainsi que des modifications visant à réduire la potentielle volatilité des ratios de capital générée par la pandémie. Les principaux changements finalisés en juin contiennent entre autres :

- l'accélération du calendrier concernant le changement des règles de déduction des logiciels des fonds propres de base de catégorie 1 (« CET1 ») afin que les nouvelles règles rentrent en vigueur dès que l'Autorité Bancaire Européenne (« EBA ») clôture sa consultation sur la nouvelle méthodologie ;

Capital

- les changements de CRR2 concernant le facteur de soutien aux petites et moyennes entreprises (« PME ») ainsi que le nouveau facteur de soutien aux projets d'infrastructures ;
- les changements de CRR2 sur la compensation dans l'exposition du ratio de levier des achats et ventes normalisés en attente de règlement ; et
- une exclusion temporaire des expositions banques centrales de l'exposition du ratio de levier lorsque les autorités de supervision ont publiquement déclaré que des circonstances exceptionnelles justifient une telle mesure.

En plus du paquet « CRR *quick fix* », d'autres modifications favorables du cadre réglementaire ont été mises en place, comme l'adoption par l'UE de nouvelles règles de déduction du CET1 des ajustements au titre de la valorisation prudente des actifs valables jusqu'au 1er janvier 2021, la mise en œuvre par la BCE (un an plus tôt qu'initialement prévu sous CRD5) d'une composition en capital plus souple des exigences au titre du Pilier 2 ("P2R") et l'annonce par la BCE d'un assouplissement temporaire des exigences de capital au titre du risque de marché jusqu'au T3 2020 inclus, après quoi cette décision sera réévaluée.

En France, le Haut Conseil de stabilité financière (« HCSF ») a annoncé en avril 2020 la baisse du taux du coussin de fonds propres contra-cyclique applicable aux expositions françaises de 0.25 % à 0 % à compter 2 avril 2020 (contre une hausse planifiée à 0.50 %).

Le Comité de Bâle

Le Comité de Bâle (« Bâle ») a publié en décembre 2017 les réformes Bâle III. Le paquet a été finalisé en juillet 2020 avec la publication par Bâle de la révision finale de l'ajustement de l'évaluation de crédit (« CVA »).

Bâle a annoncé en mars 2020 le report d'un an de la mise en œuvre du paquet de réforme. Celui-ci doit être implémenté au 1er janvier 2023 avec une période de transition de 5 ans pour le plancher sur les actifs pondérés (« *outpur floor* »). Ce plancher a pour objectif de garantir qu'à la fin de la période de transition les exigences de fonds propres des banques ne sont pas inférieures à 72,5 % des exigences de fonds propres calculées selon les approches standard. Les standards définitifs devront être transposés dans les lois locales en vigueur avant de pouvoir prendre effet. Les autorités de l'UE, du Royaume-Uni et Hong-Kong ont d'ores et déjà annoncé leur volonté d'adhérer au nouveau calendrier.

L'impact de ces changements demeure très incertain de part le nombre important de points laissés à la discrétion des Etats et le besoin de développer les standards techniques associés. De plus, tout impact doit être considéré conjointement avec une possible réduction des exigences au titre du Pilier 2 qui pourrait se matérialiser dans la mesure où les déficiences du Pilier_1 sont corrigées.

Modification du règlement européen sur les exigences de fonds propres

L'UE a publié CRR2 en juin 2019. CRR2 permet la mise en œuvre dans l'UE des exigences en matière d'absorption des pertes en cas de résolution (« TLAC ») du Conseil de Stabilité Financière (« FSB »), connu en Europe comme les exigences minimales concernant les fonds propres et les engagements éligibles (« MREL »), et contient aussi des modifications du régime des fonds propres. CRR2 représente également la première vague permettant de refléter dans la réglementation européenne les réformes Bâle III, qui inclut les futures règles du risque de marché sous FRTB (exigences de publication à ce stade), la nouvelle approche standard de mesure du risque de contrepartie (« SA-CCR ») et les nouvelles règles du ratio de levier. CRR2 est mis en œuvre progressivement, des volets importants entrant en vigueur en 2021, en avance par rapport au calendrier de Bâle. Certains éléments ont été accélérés en 2020 avec le paquet d'urgence « CRR *quick fix* » (cf paragraphe antérieur Covid-19).

La mise en œuvre européenne des réformes Bâle III

Le reste de la réforme Bâle III sera mis en œuvre par un nouveau paquet de modifications du règlement européen sur les exigences de fonds propres. La Commission Européenne a commencé à consulter sur sa mise en œuvre, qui comprendra une révision du risque de crédit et du risque opérationnel ainsi qu'un plancher sur les actifs pondérés (« *outpur floor* »). Cependant, aucun projet de transposition n'a été publié. La mise en œuvre au sein de l'UE fera l'objet d'une négociation intense en trilogue avec le Conseil et le Parlement de l'UE. Par conséquent, les règles dans leur forme finale restent incertaines.

Sortie du Royaume-Uni de l'UE

Suite au référendum du 23 juin 2016, le Royaume-Uni a quitté l'UE le 31 janvier 2020. Afin de faciliter la transition, le Royaume-Uni reste soumis au droit européen pendant une période de transition qui se termine le 31 décembre 2020.

Pendant cette période de transition, le Royaume-Uni continue à être traité d'un point de vue prudentiel comme un Etat Membre. A la fin de cette période de transition, le Royaume-Uni sera considéré comme un pays tiers, dont le traitement est dépendant des analyses d'équivalence. Les analyses sont en cours afin de déterminer si le Royaume-Uni applique des standards prudentiels équivalents.

La fin de la période de transition va également déclencher une exigence supplémentaire de MREL au titre de CRR2 pour HSBC France puisqu'elle devient filiale d'une maison mère basée dans un pays tiers.

Autres évolutions

Le Conseil de Résolution Unique (« SRB ») a publié en mai 2020 la mise à jour de sa politique MREL en ligne avec le paquet bancaire publié en juin 2019, et notamment les dernières évolutions de la directive sur le rétablissement et la résolution bancaire (« BRRD2 ») et le règlement sur le mécanisme de résolution unique (« SRMR2 »).

L'EBA a publié en juillet 2020 ses recommandations finales sur le traitement des positions de changes structurelles qui s'appliquent à partir du 1er janvier 2022, un an après le calendrier initial.

Indicateurs clés – Fonds propres

	Au		
	30 juin 2020 €m	31 décembre 2019 €m	30 juin 2019 €m
Fonds propres disponibles			
Fonds propres de base de catégorie 1	6 217	6 464	6 364
Fonds propres de catégorie 1	6 967	7 214	6 864
Fonds propres totaux	8 373	8 120	7 870
Actifs pondérés du risque			
Risque de crédit	39 687	36 426	35 145
Risque de contrepartie	3 672	3 982	3 776
Risque de marché	2 425	4 494	5 367
Risque opérationnel	3 473	3 149	3 194
Total actifs pondérés	49 257	48 051	47 482
Ratios de fonds propres transitionnels (%)			
Fonds propres de base de catégorie 1	n/a	n/a	n/a
Fonds propres de catégorie 1	n/a	n/a	n/a
Fonds propres totaux	n/a	n/a	n/a
Ratios de fonds propres pleins (%)			
Fonds propres de base de catégorie 1	12,6%	13,5%	13,4%
Fonds propres de catégorie 1	14,1%	15,0%	14,5%
Fonds propres totaux	17,0%	16,9%	16,6%

Facteurs de variation des actifs pondérés par ligne métier

	Risque de crédit, risque de contrepartie et risque opérationnel				Risque de marché €m	Total RWA €m
	WPB €m	CMB €m	GBM €m	Corporate Centre €m		
	Actifs pondérés au 1er janvier 2020	7 137	17 783	17 679		
Taille de l'actif	(277)	1 772	933	72	(2 069)	431
Qualité des actifs	–	184	384	–	–	568
Mise à jour de modèles	–	(117)	(95)	–	–	(212)
Changement méthodologique	128	250	284	(243)	–	419
Total des variations des actifs pondérés	(149)	2 089	1 506	(171)	(2 069)	1 206
Actifs pondérés au 30 juin 2020	6 988	19 872	19 185	787	2 425	49 257

Bilan réglementaire

Base d'établissement

Le périmètre de consolidation dans le respect des normes comptables IFRS, détaillé dans la Note 1 des Etats Financiers Consolidés, diffère du champ d'application du périmètre prudentiel. Le tableau ci-dessous détaille donc le tableau de passage entre les états financiers consolidés et le périmètre réglementaire consolidé.

Conformément à la réglementation, un périmètre prudentiel est défini par HSBC France pour l'exercice de la surveillance sur base consolidée des ratios de fonds propres : les entités d'activité d'assurance consolidées selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre comptable sont déconsolidées dans le périmètre prudentiel.

Capital

Réconciliation du bilan – Passage du bilan comptable au bilan prudentiel

	Bilan consolidé publié €m	Dé-consolidation de l'assurance / autres entités €m	Bilan prudentiel consolidé €m
Actif			
Caisse, banques centrales et CCP	36 032	–	36 032
Comptes d'encaissement	642	–	642
Portefeuille de transaction	17 169	–	17 169
Actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	10 990	(10 285)	705
Actifs financiers sous option juste valeur	–	–	–
Instruments dérivés	55 451	(67)	55 384
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7 088	(326)	6 762
Prêts et créances sur la clientèle	59 228	470	59 698
– dont :			
<i>provisions Approche IRB</i>	649	–	649
<i>provisions Approche Standard</i>	162	–	162
Opérations de prise en pension – hors-trading	26 623	–	26 623
Investissements financiers	21 707	(12 040)	9 667
Actifs disponibles à la vente	3	–	3
Comptes de régularisation, immobilisations corporelles et autres actifs	25 635	(326)	25 309
– dont : <i>provision pour retraites (actifs)</i>	–	–	–
Impôt courant	127	(14)	113
Participations dans les entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint	1	–	1
Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	603	(490)	113
Actifs d'impôt différé	226	–	226
Total de l'actif au Au 30 juin 2020	261 525	(23 078)	238 447
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	19 411	(28)	19 383
Comptes créditeurs de la clientèle	67 084	196	67 280
Opérations de mise en pension – hors-trading	11 883	–	11 883
Comptes d'encaissement	241	–	241
Portefeuille de transaction	23 674	–	23 674
Passifs financiers sous option juste valeur	18 269	1 033	19 302
Instruments dérivés	53 485	17	53 502
Dettes représentées par un titre	8 201	–	8 201
Comptes de régularisation, provisions pour retraites et autres passifs	26 440	(1 153)	25 287
– dont : <i>provisions pour retraites</i>	189	(2)	187
Impôt courant	81	(9)	72
Passifs des contrats d'assurance	22 379	(22 379)	–
Provisions pour risques et charges	191	(1)	190
– dont :			
<i>provisions relatives aux crédits sur le portefeuille IRB</i>	–	–	–
<i>provisions relatives aux crédits sur le portefeuille standard</i>	–	–	–
Passifs d'impôt différé	137	(130)	7
Dettes subordonnées	1 876	–	1 876
– dont :			
<i>titres subordonnés à durée indéterminée inclus dans les fonds propres de catégorie 2</i>	16	–	16
<i>titres participatifs inclus dans les fonds propres de catégorie 2</i>	1 860	–	1 860
Total des dettes au 30 juin 2020	253 352	(22 454)	230 898
Capital social appelé	491	–	491
Primes d'émission	2 137	–	2 137
Autres fonds propres	750	–	750
Autres réserves	1 658	(29)	1 629
Report à nouveau et résultat de la période	3 110	(595)	2 515
Total des fonds propres – part du groupe	8 146	(624)	7 522
Part des intérêts minoritaires	27	–	27
Total des fonds propres au 30 juin 2020	8 173	(624)	7 549
Total du passif au 30 juin 2020	261 525	(23 078)	238 447

Réconciliation du bilan – Passage du bilan comptable au bilan prudentiel (suite)

	Bilan consolidé publié	Dé-consolidation de l'assurance / autres entités	Bilan prudentiel consolidé
	€m	€m	€m
Actif			
Caisse, banques centrales et CCP	19 463	—	19 463
Comptes d'encaissement	775	—	775
Portefeuille de transaction	14 837	—	14 837
Actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	11 957	(11 170)	787
Actifs financiers sous option juste valeur	—	—	—
Instruments dérivés	45 724	(36)	45 688
Prêts et créances sur les établissements de crédit	6 798	(87)	6 711
Prêts et créances sur la clientèle	56 956	470	57 426
– dont :			
<i>provisions Approche IRB</i>	(516)	—	(516)
<i>provisions Approche Standard</i>	(166)	—	(166)
Opérations de prise en pension – hors-trading	45 973	—	45 973
Investissements financiers	16 987	(12 093)	4 894
Actifs disponibles à la vente	3	—	3
Comptes de régularisation, immobilisations corporelles et autres actifs	16 820	(362)	16 458
– dont : <i>provision pour retraites (actifs)</i>	—	—	—
Impôt courant	164	(27)	137
Participations dans les entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint	1	—	1
Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	993	(613)	380
Actifs d'impôt différé	229	—	229
Total de l'actif au 31 décembre 2019	237 680	(23 918)	213 762
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	12 113	(13)	12 100
Comptes créditeurs de la clientèle	57 550	416	57 966
Opérations de mise en pension – hors-trading	20 213	—	20 213
Comptes d'encaissement	396	—	396
Portefeuille de transaction	23 262	—	23 262
Passifs financiers sous option juste valeur	18 953	1 075	20 028
Instruments dérivés	45 115	4	45 119
Dettes représentées par un titre	9 782	—	9 782
Comptes de régularisation, provisions pour retraites et autres passifs	16 756	(1 238)	15 518
– dont : <i>provisions pour retraites</i>	189	(3)	186
Impôt courant	66	7	73
Passifs des contrats d'assurance	23 292	(23 292)	—
Provisions pour risques et charges	160	(3)	157
– dont :			
<i>provisions relatives aux crédits sur le portefeuille IRB</i>	—	—	—
<i>provisions relatives aux crédits sur le portefeuille standard</i>	—	—	—
Passifs d'impôt différé	175	(167)	8
Dettes subordonnées	1 376	—	1 376
– dont :			
<i>titres subordonnés à durée indéterminée inclus dans les fonds propres de catégorie 2</i>	16	—	16
<i>titres participatifs inclus dans les fonds propres de catégorie 2</i>	1 360	—	1 360
Total des dettes au 31 décembre 2019	229 209	(23 211)	205 998
Capital social appelé	491	—	491
Primes d'émission	2 137	—	2 137
Autres fonds propres	750	—	750
Autres réserves	1 641	(30)	1 611
Report à nouveau et résultat de la période	3 424	(677)	2 747
Total des fonds propres – part du groupe	8 443	(707)	7 736
Part des intérêts minoritaires	28	—	28
– dont : <i>actions préférentielles non-cumulatives émises par les filiales incluses dans les fonds propres de catégorie 1</i>	—	—	—
Total des fonds propres au 31 décembre 2019	8 471	(707)	7 764
Total du passif au 31 décembre 2019	237 680	(23 918)	213 762

Capital

Fonds propres (non revu)

Ref*		Au	
		30 juin 2020 €m	31 décembre 2019 €m
	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : instruments et réserves		
1	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	2 628	2 628
	– prime d'émission	2 137	2 137
2	Bénéfices non distribués	3 488	3 546
3	Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves)	1 762	1 545
5	Ajustements transitoires découlant d'intérêts minoritaires supplémentaires	–	–
5a	Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant	(514)	(63)
6	Fonds propres de base de catégorie 1 avant les filtres prudentiels	7 365	7 656
	Fonds propres de base de catégorie 1 : filtres prudentiels	–	–
7	Correction de valeurs supplémentaires	(197)	(214)
8	Ecarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	(113)	(376)
10	Actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs et ne résultant pas de différences temporelles	(118)	(29)
11	Réserves en juste valeur relatives aux pertes et aux gains générés par la couverture des flux de trésorerie	(61)	(34)
12	Montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées	(78)	(117)
14	Pertes ou gains sur passifs évalués à la juste valeur et qui sont liés à l'évolution de la qualité de crédit de l'établissement	(124)	84
19	Instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important	(457)	(508)
22	Montant dépassant le seuil de 15 %	–	–
28	Total des ajustements des CET1 découlant de filtres prudentiels	(1 148)	(1 193)
29	Fonds propres de base de catégorie 1	6 217	6 464
	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : instruments	–	–
30	Instruments de capital éligibles en tant que fonds propres AT1	750	750
36	Fonds propres additionnels de catégorie 1 avant les filtres prudentiels	750	750
	Fonds propres additionnels de catégorie 1 : filtres prudentiels	–	–
41b	Montants résiduels déduits des fonds propres additionnels de catégorie 1 eu égard à la déduction des fonds propres de catégorie 2 au cours de la période de transition conformément à l'article 475 du règlement (UE) n°575 / 2013	–	–
43	Total des ajustements des AT1 découlant de filtres prudentiels	–	–
44	Fonds propres additionnels de catégorie 1	750	750
45	Fonds propres de Catégorie 1 (T1 = CET1 + AT1)	6 967	7 214
	Fonds propres de catégorie 2 (T2)	–	–
46	Instruments de capital et emprunts subordonnés éligibles en tant que fonds propres T2	1 876	1 376
51	Fonds propres de catégorie 2 avant les filtres prudentiels	1 876	1 376
	Fonds propres de catégorie 2 : filtres prudentiels	–	–
55	Détentions directes et indirectes d'instruments et emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles)	(470)	(470)
57	Total des ajustements des T2 découlant de filtres prudentiels	(470)	(470)
58	Fonds propres de catégorie 2 (T2)	1 406	906
59	Total Fonds propres (TC = T1 + T2)	8 373	8 120
60	Total Actifs pondérés du risque	49 257	48 051
	Ratios de fonds propres et coussins		
61	Fonds propres de Base de Catégorie 1	12,6%	13,5%
62	Fonds propres de Catégorie 1	14,1%	15,0%
63	Fonds propres totaux	17,0%	16,9%
64	Exigence de coussin spécifique pour l'institution ¹	2,5%	2,8%
65	– exigence de coussin de conservation des fonds propres	2,5%	2,5%
66	– exigence de coussin de conservation des fonds propres	0,02%	0,3%
68	Fonds propres de base de catégorie 1 disponible pour répondre aux coussins	8,1%	9,0%
	Montants inférieurs aux seuils pour déduction (avant pondération)		
72	Détentions directes et indirectes de fonds propres d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessous du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles)	177	168
73	Détentions directes et indirectes d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessous du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles)	650	680
75	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant en dessous du seuil de 10 %, net des passifs d'impôt associés)	101	201

* Les références correspondent aux lignes des tableaux EBA lorsque applicable.

Ratio de levier

Le ratio de levier a été défini dans le cadre de Bâle III comme une mesure non-ajustée du risque. Elle vient en complément des ratios de capital ajustés du risque existant.

Le but de ce ratio est de limiter les effets de leviers excessifs dans le secteur bancaire, par l'introduction de nouvelles sécurités face aux risques de modèle et d'erreurs de mesure.

Le ratio de levier tel que défini par Bâle III est une mesure basée sur les fonds propres de catégorie 1 rapportés aux volumes d'exposition au bilan et au hors-bilan.

Sous le régime actuel, les institutions sont uniquement tenues à une exigence de publication et de communication financière, mais

ne sont pas soumises à une exigence minimum sur le ratio lui-même.

Le nouveau paquet bancaire publié en juin 2019 ("CRR2") introduit une exigence minimum de ratio de levier de 3 % applicable au 28 juin 2021.

Néanmoins, le risque de levier excessif est géré chez HSBC France par le biais du suivi du ratio de levier dans les états d'appétence au risque.

A fin juin 2020, selon les règles de calcul en vigueur, le ratio de levier est de 3.4 %. Si la BCE déclarait les circonstances exceptionnelles permettant d'exclure certains encours en banque centrale selon les règles définies par l'article 500b de la CRR, le ratio de levier serait de 3.9 %.

Rapprochement entre actifs comptables et exposition aux fins du ratio de levier

Ref*		Au	
		30 juin 2020	31 décembre 2019
		€m	€m
1	Total de l'actif publié	261 525	237 680
Ajusté pour :			
2	- entités consolidés mais hors périmètre de consolidation réglementaire	(23 078)	(23 918)
4	- instrument de dérivés	(51 907)	(40 344)
5	- opération de financement sur titres (opérations de pension et de prêts/emprunts de titres)	(717)	(4 966)
6	- éléments de hors-bilan	24 601	25 040
7	- autres ajustements	(6 959)	(1 112)
8	Total de l'exposition au ratio de levier	203 464	192 380

Détail du ratio de levier

Ref*		Au	
		30 juin 2020	31 décembre 2019
		€m	€m
Exposition du bilan (hors dérivés et opérations de financement sur titres)			
1	Eléments de bilan (hors dérivés, opérations sur titres et les actifs fiduciaires mais sûretés incluses)	150 328	122 089
2	(Montant des actifs déduit - fonds propres de catégorie 1)	(847)	(1 100)
3	Total de l'exposition du bilan (hors dérivés et opérations de financement sur titres)	149 480	120 989
Exposition sur dérivés			
4	Coût de remplacement (net de marge de variation en espèces éligibles)	4 012	3 462
5	Montant supplémentaire lors de l'utilisation de méthode de l'évaluation au prix de marché	12 611	12 904
6	Sûretés fournies pour des dérivés	-	-
7	(Déduction des créances comptabilisées en tant qu'actifs pour la marge de variation en espèces fournie dans le cadre de transactions sur dérivés)	(12 115)	(10 090)
8	(Jambe contrepartie centrale "CCP" exemptée des expositions pour transactions compensées par le client)	(1 345)	(1 110)
9	Valeur notionnelle effective ajustée des dérivés de crédit vendus	3 053	5 583
10	(Différences notionnelles effectives ajustées et déductions des majorations pour les dérivés de crédit vendus)	(2 738)	(5 405)
11	Total de l'exposition sur dérivés	3 477	5 343
Exposition sur opérations de financement sur titres			
12	Actifs des opérations de financement sur titres (sans prise en compte de la compensation), après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes)	26 624	45 973
13	Valeur nette des montants en espèces à payer et à recevoir sur les actifs bruts des opérations de financement sur titres	(65 110)	(50 109)
14	Exposition au risque de crédit de la contrepartie pour les opérations de financement sur titres	64 394	45 143
16	Total de l'exposition pour les opérations de financement sur titres	25 907	41 007
Exposition hors bilan			
17	Exposition des éléments hors bilan	24 601	25 040
18	(Ajustements pour conversion en montants de crédit équivalents)	-	-
19	Total de l'exposition hors bilan	24 601	25 040
Fonds propres et total de l'exposition			
20	Fonds propres de catégorie 1	6 966	7 214
21	Total de l'exposition du ratio de levier	203 464	192 380
22	Ratio de levier % - transitionnel	N/A	N/A
22b	Ratio de levier % - plein	3,4%	3,7%

* Les références correspondent aux lignes des tableaux EBA lorsque applicable.

Actifs Pondérés du Risque

Actifs pondérés du risque par type de risque

	Au 30 juin 2020		Au 31 décembre 2019	
	Actifs Pondérés du Risque €m	Exigence en fonds propres €m	Actifs Pondérés du Risque €m	Exigence en fonds propres €m
1 Risque de crédit ¹	39 083	3 127	36 025	2 882
2 – approche standard	9 337	747	10 771	862
3 – approche IRB fondation	3 609	289	2 579	206
4 – approche IRB avancée	24 305	1 944	20 798	1 664
5 – IRB actions	1 832	147	1 877	150
6 Risque de contrepartie	3 672	294	3 982	319
7 – mark-to-market	1 052	84	996	80
8 – original exposure	–	–	–	–
9 – approche standard	–	–	–	–
10 – approche modèle interne	2 027	162	2 036	163
11 – contribution au fond de défaut des chambres de compensation	61	5	65	5
12 – ajustement de l'évaluation de crédit	533	43	885	71
13 Risque de règlement	–	–	1	–
14 Securitisations exposures in the non-trading book	604	48	400	32
14a – méthode basée sur les notations internes ("SEC-IRBA") 2	–	–	–	–
14b – méthode basée sur les notations externes ("SEC-ERBA") 2	219	18	310	25
14c – approche par évaluation interne ("IAA") 2	309	25	57	5
14d – approche standard ("SEC-SA") 2	76	6	33	3
19 Risque de marché	2 425	194	4 494	359
20 – approche standard	343	27	325	26
21 – approche modèle interne	2 082	167	4 169	333
23 Risque opérationnel	3 473	278	3 149	252
25 – approche standard	3 473	278	3 149	252
29 Total	49 257	3 941	48 051	3 844

1 "Risque de crédit", ici et dans tous les tableaux où le terme est utilisé exclut le risque de contrepartie.

2 Depuis le 1er janvier 2019, une révision du dispositif de titrisation a eu lieu sur les nouvelles transactions. Ce nouveau dispositif recommande quatre approches détaillées dans les lignes 14a-14d du tableau ci-dessus.

Risque de crédit – Ventilation par classe d'exposition et par approche

	Au 30 juin 2020		Au 31 décembre 2019	
	Actifs pondérés du risque	Exigence en fonds propres	Actifs pondérés du risque	Exigence en fonds propres
	€m	€m	€m	€m
<i>Renvois</i>				
Approche IRB Avancée	24 305	1 944	20 799	1 664
– administrations centrales ou banques centrales	164	13	86	7
– établissements	329	26	367	29
– entreprises ¹	20 482	1 639	17 053	1 364
– clientèle de détail	3 329	266	3 293	263
– dont :				
garanties par bien immobilier – PME	301	24	328	26
garanties par bien immobilier – Non PME	1 871	150	575	46
expositions renouvelables éligibles	–	–	–	–
autre clientèle de détail – PME	631	50	512	41
autre clientèle de détail – Non PME	526	42	1 878	150
Expositions de titrisation	604	48	400	32
IRB Actions	1 832	147	1 877	150
Approche IRB Fondation	3 609	289	2 578	206
– administrations centrales ou banques centrales	2	–	2	–
– établissements	215	17	210	17
– entreprises	3 392	271	2 366	189
Approche Standard	9 337	747	10 771	862
– administrations centrales ou banques centrales	–	–	–	–
– administrations régionales ou locales	–	–	2	–
– entités du secteur public	11	1	10	1
– organisations internationales	–	–	–	–
– établissements	507	41	506	40
– entreprises	4 752	380	5 917	473
– clientèle de détail	117	9	126	10
– expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	554	44	489	39
– expositions en défaut	185	15	203	16
– éléments présentant un risque particulièrement élevé	239	19	230	18
– organisme e placement collectif (“OPC”)	–	–	–	–
– expositions sur actions	–	–	–	–
– autres expositions	2 973	238	3 288	263
Au 30 juin 2020	39 687	3 175	36 425	2 914

1 “Entreprises” inclus les expositions de financements spécialisés.

Risque de contrepartie¹ – Ventilation par classe d'exposition et par produit

	Au 30 juin 2020		Au 31 décembre 2019	
	Actifs pondérés du risque	Exigence en fonds propres	Actifs pondérés du risque	Exigence en fonds propres
	€m	€m	€m	€m
Par classe d'exposition				
Approche IRB Avancée	875	70	955	76
– administrations et banques centrales	86	7	75	6
– établissements	789	63	880	70
– entreprises	–	–	–	–
Approche IRB Fondation	1 615	129	1 478	118
– entreprises	1 615	129	1 478	118
Approche Standard	470	37	506	40
– administrations et banques centrales	5	–	6	–
– administrations régionales ou locales	–	–	–	–
– établissements	379	30	411	33
– entreprises	86	7	89	7
Ajustement de l'évaluation de crédit – Approche Avancée	437	35	571	46
Ajustement de l'évaluation de crédit – Approche Standard	95	8	314	25
Chambres de compensation – Approche Standard	180	14	159	13
Par produit				
Dérivés	2 794	224	2 710	217
Opérations de prêts ou d'emprunt de titres	285	23	322	26
Autres	–	–	1	–
Ajustement de l'évaluation de crédit – Approche Avancée	437	35	571	46
Ajustement de l'évaluation de crédit – Approche Standard	95	8	314	25
Contribution au fond de défaut des chambres de compensation	61	5	65	5
Total	3 672	294	3 983	319

1 Le risque de contrepartie inclus le risque de règlement.

Risque de marché selon la méthode standard

	Au 30 juin 2020		Au 31 décembre 2019	
	Actifs Pondérés du Risque	Exigence en fonds propres	Actifs Pondérés du Risque	Exigence en fonds propres
	€m	€m	€m	€m
Types de risque				
1 Risque de taux (général et spécifique)	148	12	128	10
2 Risque lié aux actions (général et spécifique)	—	—	—	—
3 Risque de change	82	6	127	10
4 Risque sur les matières premières	—	—	—	—
Options¹				
5 Approche simplifiée	—	—	—	—
6 Méthode Delta-plus	113	9	70	6
7 Approche par scénario	—	—	—	—
8 Titrisation	—	—	—	—
9 Total	343	27	325	26

1 Un changement de présentation a été effectué : le montant de la ligne « Approche simplifiée » de Décembre 2019 est désormais reporté sous « Méthode Delta-plus ».

Risque de marché selon la méthode fondée sur les modèles internes

	Au 30 juin 2020		Au 31 décembre 2019	
	Actifs Pondérés du Risque	Exigence en fonds propres	Actifs Pondérés du Risque	Exigence en fonds propres
	€m	€m	€m	€m
1 VaR (valeur la plus haute entre a et b)	496	40	704	56
(a) VaR de la veille	117	9	214	17
(b) Moyenne VaR	496	40	704	56
2 Stressed VaR (valeur la plus haute entre a et b)	573	46	1 667	133
(a) Dernière SVaR disponible	92	7	666	53
(b) Moyenne SVaR	573	46	1 667	133
3 Risque supplémentaire de défaut et de migration – IRC (valeur la plus haute entre a et b)	541	43	891	71
(a) IRC – Valeur la plus récente	329	26	610	49
(b) Moyenne IRC	541	43	891	71
5 Autres	472	38	907	73
6 Total	2 082	167	4 169	333

Risque opérationnel

	Au 30 juin 2020		Au 31 décembre 2019	
	Actifs pondérés du risque	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés du risque	Exigences en fonds propres
	€m	€m	€m	€m
Exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	3 473	278	3 149	252

Etats financiers semestriels consolidés résumés

	Page
Compte de résultat consolidé	48
Etat consolidé du résultat global	49
Bilan consolidé	50
Tableau des flux de trésorerie consolidés	51
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	52

Compte de résultat consolidé

	Notes	Semestre se terminant au		
		30 juin 2020 €m	30 juin 2019 €m	31 décembre 2019 €m
Marge nette d'intérêt		534	545	550
- intérêts et produits assimilés		930	959	992
- intérêts et charges assimilées		(396)	(414)	(442)
Commissions nettes	3	437	394	384
- commissions (produits)		561	555	538
- commissions (charges)		(124)	(161)	(154)
Résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur		62	13	17
Résultat net des actifs et des passifs des entreprises d'assurance, y compris les dérivés évalués à la juste valeur par le compte de résultat		(662)	792	485
Variation de juste valeur de la dette à long terme et des dérivés incorporés		(2)	-	(1)
Variation de juste valeur des actifs financiers mesuré à la juste valeur par le compte de résultat		30	94	59
Résultat net de cession des investissements financiers		7	11	1
Primes d'assurance nettes		661	1 252	824
Autres produits d'exploitation		(86)	91	96
Total du produit net bancaire		981	3 192	2 415
Engagements nets des sinistres, prestations versées et variation des dettes aux assurés		(51)	(2 061)	(1 319)
Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit		930	1 131	1 096
Variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit		(229)	(54)	(74)
Produit net bancaire		701	1 077	1 022
- Frais de personnel		(494)	(520)	(511)
- Frais généraux et administratifs		(484)	(443)	(340)
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et du droit d'utilisation		(70)	(52)	(53)
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles		(303)	(11)	(191)
Total des charges d'exploitation		(1 351)	(1 026)	(1 095)
Résultat d'exploitation		(650)	51	(73)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence		-	-	-
Résultat avant impôt		(650)	51	(73)
Impôt sur les bénéfices		150	1	(18)
Résultat net		(500)	52	(91)
Attribuable à :				
- résultat net part du Groupe		(499)	52	(91)
- part des intérêts minoritaires		(1)	-	-

Etat consolidé du résultat global

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2020 €m	30 juin 2019 €m	31 décembre 2019 €m
Résultat net	(500)	52	(91)
Autres éléments du résultat global			
Eléments pouvant être reclassés par la suite en compte de résultat sous certaines conditions :			
Instruments de dettes évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	3	24	(6)
- profits / (pertes) de juste valeur	3	45	(11)
- plus / (moins)-values de cession transférées dans le compte de résultat	(5)	(11)	2
- pertes de valeur comptabilisées en compte de résultat	5	-	-
- impôt différé	-	(10)	3
Couvertures de flux de trésorerie :	27	58	(1)
- profits / (pertes) de juste valeur	31	69	(13)
- pertes / (profits) reclassés dans le compte de résultat	9	17	12
- impôt différé	(13)	(28)	-
Différence de change nette d'impôt différé	(13)	2	(2)
Eléments ne pouvant pas être reclassés par la suite en compte de résultat :			
Gains (pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies :	2	(15)	(1)
- avant impôt différé	3	(20)	(1)
- impôt différé	(1)	5	-
Variation de la juste valeur liée aux variations du risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	192	(104)	(9)
- avant impôt différé	287	(155)	(12)
- impôt différé	(95)	51	3
Total des autres éléments du résultat global	211	(35)	(19)
Total du résultat global	(289)	17	(110)
Total des produits et charges :			
- part du Groupe	(288)	17	(110)
- part des intérêts minoritaires	(1)	-	-

Bilan consolidé

	Notes	30 juin 2020 €m	31 décembre 2019 €m
Actifs			
Caisse, banques centrales et CCP		36 032	19 463
Comptes d'encaissement		642	775
Portefeuille de transaction		17 169	14 837
Actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat		10 990	11 957
Instruments dérivés		55 451	45 724
Prêts et créances sur les établissements de crédit		7 088	6 798
Prêts et créances sur la clientèle		59 228	56 956
Opérations de prise en pension – hors-trading		26 623	45 973
Investissements financiers		21 707	16 987
Actifs destinés à la vente		3	3
Comptes de régularisation et autres actifs		25 635	16 820
Impôt courant		127	164
Participations dans les entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint		1	1
Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	4, 7	603	993
Actifs d'impôt différé		226	229
Total des actifs		261 525	237 680
Passifs			
Dettes envers les établissements de crédit		19 411	12 113
Comptes créditeurs de la clientèle		67 084	57 550
Opérations de mise en pension – hors-trading		11 883	20 213
Comptes de décaissement		241	396
Portefeuille de transaction		23 674	23 262
Passifs financiers sous option juste valeur		18 269	18 953
Instruments dérivés		53 485	45 115
Dettes représentées par un titre		8 201	9 782
Comptes de régularisation et autres passifs		26 440	16 756
Impôt courant		81	66
Passifs des contrats d'assurance		22 379	23 292
Provisions	8	191	160
Passifs d'impôt différé		137	175
Dettes subordonnées		1 876	1 376
Total des dettes		253 352	229 209
Fonds propres			
Capital social appelé		491	491
Primes d'émission		2 137	2 137
Autres fonds propres	2	750	750
Autres réserves		1 658	1 641
Report à nouveau et résultat de la période		3 110	3 424
Total des fonds propres – part du Groupe		8 146	8 443
Part des intérêts minoritaires		27	28
Total des fonds propres		8 173	8 471
Total des passifs		261 525	237 680

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	Semestre se terminant au		
	30 juin	30 juin	31 décembre
	2020	2019	2019
Notes	€m	€m	€m
Résultat avant impôt	(650)	51	(73)
Retraitement des éléments non monétaires	859	114	251
- amortissements, dépréciations et provisions des immobilisations corporelles, incorporelles et du droit d'utilisation ¹	373	63	244
- flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement	(13)	(20)	(13)
- pertes attendues sur portefeuille de crédit et dépréciations pour risque de crédit	228	59	73
- provisions (y compris provision pour retraites)	5	18	61
- paiement à base d'actions	6	8	7
- autres éléments non monétaires inclus dans le résultat avant impôts	129	(26)	(112)
- élimination des écarts de conversion	131	12	(9)
Variation des actifs et passifs d'exploitation	11 321	11 323	6 937
- variation nette sur titres de transaction et dérivés	(3 248)	(2 295)	4 461
- variation des prêts et créances sur établissements de crédit et à la clientèle	(2 626)	3 591	(722)
- variation sur opérations de prise en pension – hors-trading	7 602	(600)	(7 286)
- variation des actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	967	(1 240)	(493)
- variation des autres actifs	(3 003)	(5 132)	1 685
- variation des comptes créditeurs de la clientèle et des établissements de crédit	16 832	2 692	1 344
- variation des opérations de mise en pension – hors-trading	(8 331)	376	916
- variation des dettes représentées par un titre	(1 581)	1 078	6 232
- variation des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	(397)	2 282	1 919
- variation des autres passifs	5 130	10 513	(1 000)
- impôts payés	(24)	58	(119)
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation	11 530	11 488	7 115
Acquisition d'investissements financiers	(4 749)	(4 937)	(1 488)
Cession et arrivée à échéance d'investissements financiers	2 135	2 479	1 624
Flux nets de trésorerie sur acquisition/cession d'actifs corporels	(24)	1	(59)
Flux nets sur cession/acquisition de <i>Goodwill</i> et actifs incorporels	(33)	(63)	(78)
Flux nets de trésorerie sur cession/acquisition de filiales, entités mises en équivalence et opérations conjointes	–	(10)	–
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement	(2 671)	(2 530)	(1)
Emissions d'actions et autres instruments de capitaux propres	–	1 250	787
Flux nets sur dettes subordonnées ²	500	500	–
Dividendes versés	(15)	(11)	(10)
Flux nets de trésorerie sur évolution de la participation dans les filiales	–	–	–
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	–	(1)	–
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financements	485	1 738	777
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	9 344	10 696	7 891
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	49 616	31 031	41 715
Effet de change sur la trésorerie	(133)	(12)	10
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	58 827	41 715	49 616
Trésorerie et équivalents de trésorerie :			
- caisse, banques centrales et CCP	36 032	15 233	19 463
- comptes d'encaissement	642	995	775
- prêts et créances sur les établissements de crédit inférieurs à un mois	3 183	3 665	3 085
- opérations de prise en pension avec les établissements de crédit de maturité inférieure ou égale à un mois	8 642	16 143	20 390
- effets publics et valeurs assimilées de moins de 3 mois	2 236	168	335
- comptes de règlement nets, dépôts de garanties et appels de marge en espèce	8 333	6 248	5 964
- déduction des comptes de décaissement	(241)	(737)	(396)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture³	58 827	41 715	49 616

1 Inclut la dépréciation et write-off d'immobilisations incorporelles pour 283 millions EUR en 2020 (en 2019 : inclut la dépréciation du *Goodwill* pour 169 millions EUR).

2 Voir la section "Evènements significatifs de la période – Emission de dettes subordonnées de catégorie 2 (Tier 2)" en page 55.

3 Au 31 décembre 2019, HSBC France a représenté le montant de trésorerie et équivalents de trésorerie pour avoir une approche globale consistante avec le Groupe HSBC sur ces montants. L'impact net de cette représentation est une augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie pour 3 milliards EUR au 30 juin 2019.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Capital social appelé et primes d'émission		Autres fonds propres	Report à nouveau et résultat de l'exercice	Autres réserves			Capitaux propres part du Groupe	Intérêts non contrôlant	Total des capitaux propres		
	€m	€m			€m	Actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	Couverture de flux de trésorerie				Ecart de conversion	Réserve de fusion et autres réserves
Au 1er janvier 2020	2 628	750	3 424	47	34	(27)	1 587	8 443	28	8 471		
Résultat net	—	—	(499)	—	—	—	—	(499)	(1)	(500)		
Autres éléments du résultat global	—	—	194	3	27	(13)	—	211	—	211		
– instruments de dettes à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	—	—	—	3	—	—	—	3	—	3		
– actions à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
– couvertures de flux de trésorerie	—	—	—	—	27	—	—	27	—	27		
– gains (pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies	—	—	2	—	—	—	—	2	—	2		
– variation du risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur ¹	—	—	192	—	—	—	—	192	—	192		
– écart de change	—	—	—	—	—	(13)	—	(13)	—	(13)		
Total du résultat global	—	—	(305)	3	27	(13)	—	(288)	(1)	(289)		
– fonds propres additionnels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
– dividendes ²	—	—	(15)	—	—	—	—	(15)	—	(15)		
– impact net des paiements et coûts des accords de paiement à base d'actions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
– autres mouvements	—	—	6	—	—	—	—	6	—	6		
Total des autres variations des capitaux propres	—	—	(9)	—	—	—	—	(9)	—	(9)		
Au 30 juin 2020	2 628	750	3 110	50	61	(40)	1 587	8 146	27	8 173		

Les renvois suivants se rapportent au tableau de variations des capitaux propres consolidés au 30 juin 2020 :

- 1 Au 30 juin 2020, le montant cumulé de la variation de juste valeur attribuable aux variations de risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur s'élève à 135 millions EUR.
- 2 Le montant des dividendes correspond au coupon versé au titre des autres instruments de capitaux propres de catégorie 1 pour un montant de 15 millions EUR.

Au 1er janvier 2019	842	500	3 647	29	(23)	(27)	1 587	6 555	29	6 584
Résultat net	—	—	52	—	—	—	—	52	—	52
Autres éléments du résultat global	—	—	(119)	24	58	2	—	(35)	—	(35)
– instruments de dettes à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	—	—	—	24	—	—	—	24	—	24
– actions à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
– couvertures de flux de trésorerie	—	—	—	—	58	—	—	58	—	58
– gains (pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies	—	—	(15)	—	—	—	—	(15)	—	(15)
– variation du risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur ¹	—	—	(104)	—	—	—	—	(104)	—	(104)
– écart de change	—	—	—	—	—	2	—	2	—	2
Total du résultat global	—	—	(67)	24	58	2	—	17	—	17
– fonds propres additionnels ²	1 588	—	—	—	—	—	—	1 588	—	1 588
– dividendes ³	—	—	(11)	—	—	—	—	(11)	—	(11)
– impact net des paiements et coûts des accords de paiement à base d'actions	—	—	4	—	—	—	—	4	—	4
– impact des regroupements d'entreprises et autres mouvements ⁴	—	—	(38)	—	—	—	—	(38)	—	(38)
Total des autres variations des capitaux propres	1 588	—	(45)	—	—	—	—	1 543	—	1 543
Au 30 juin 2019	2 430	500	3 535	53	35	(25)	1 587	8 115	29	8 144

Les renvois suivants se rapportent au tableau de variations des capitaux propres consolidés du premier semestre 2019 :

- 1 Au 30 juin 2019, le montant cumulé de la variation de juste valeur attribuable aux variations de risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur s'élève à (48) millions EUR.
- 2 HSBC France a réalisé quatre augmentations de capital : 950 millions EUR en janvier 2019, 336 millions EUR en février 2019, 4 millions EUR en mai 2019 et 299 millions EUR en juin 2019.
- 3 Le montant des dividendes correspond au coupon versé au titre des autres instruments de capitaux propres de catégorie 1 pour un montant de 11 millions EUR.
- 4 Les réserves de fusion du poste "Impact des regroupements d'entreprises et autres mouvements" comprend (36) millions EUR relatif à l'acquisition par HSBC France des activités en Italie, Espagne, Belgique, Pays-bas, Irlande et République tchèque auprès de HSBC Bank plc au 1er février 2019 et l'acquisition par HSBC France des activités au Luxembourg auprès de HSBC Bank plc au 1er mars 2019, partiellement compensés par le reclassement de l'écart d'acquisition positif de 38 millions EUR de "Report à nouveau" vers "Réserve de fusion", suite à la fusion des deux filiales HSBC Bank Polska S.A. et HSBC Institutional Trust Services (Ireland) DAC au sein des succursales de HSBC France le 1er avril 2019.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés (suite)

	Autres réserves									
	Capital social appelé et primes d'émission	Autres fonds propres	Report a nouveau et résultat de l'exercice	Actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	Couverture de flux de trésorerie	Ecart de conversion	Réserve de fusion et autres réserves	Capitaux propres part du groupe	Intérêts non contrôlant	Total des capitaux propres
Au 1er juillet 2019	2 430	500	3 535	53	35	(25)	1 587	8 115	29	8 144
Résultat net	—	—	(91)	—	—	—	—	(91)	—	(91)
Autres éléments du résultat global	—	—	(10)	(6)	(1)	(2)	—	(19)	—	(19)
- instruments de dettes à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	—	—	—	(6)	—	—	—	(6)	—	(6)
- actions à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
- couvertures de flux de trésorerie	—	—	—	—	(1)	—	—	(1)	—	(1)
- gains (pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies	—	—	(1)	—	—	—	—	(1)	—	(1)
- variation du risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur ¹	—	—	(9)	—	—	—	—	(9)	—	(9)
- écart de change	—	—	—	—	—	(2)	—	(2)	—	(2)
Total du résultat global	—	—	(101)	(6)	(1)	(2)	—	(110)	—	(110)
- fonds propres additionnels ²	198	250	—	—	—	—	—	448	—	448
- dividendes ³	—	—	(10)	—	—	—	—	(10)	(1)	(11)
- impact net des paiements et coûts des accords de paiement à base d'actions	—	—	2	—	—	—	—	2	—	2
- impact des regroupements d'entreprises et autres mouvements	—	—	(2)	—	—	—	—	(2)	—	(2)
Total autres	198	250	(10)	—	—	—	—	438	(1)	437
Au 31 décembre 2019	2 628	750	3 424	47	34	(27)	1 587	8 443	28	8 471

Les renvois suivants se rapportent au tableau de variations des capitaux propres consolidés du deuxième semestre 2019 :

- 1 Le montant cumulé de la variation de juste valeur attribuable aux variations de risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur s'élevé à (9) millions EUR.
- 2 HSBC France a réalisé une augmentation de capital : 198 millions EUR en septembre 2019 et a émis une dette subordonnée de Catégorie 1 (AT1) d'un montant de 250 millions EUR le 18 décembre 2019.
- 3 Le montant des dividendes correspond au coupon versé au titre des autres instruments de capitaux propres de 10 millions EUR.

Notes annexes aux comptes consolidés résumés

	Page		Page			
1	Base d'établissement et principes comptables	54	11	Transactions avec des parties liées	68	
2	Dividendes	55	12	Changements intervenus dans le périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2020	68	
3	Commissions nettes	56	13	Événements postérieurs à la date de clôture	69	
4	PVIF	56	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle			70
5	Juste valeur des instruments financiers	58	Personne responsable du document d'enregistrement universel et de ses amendements			71
6	Instruments financiers non évalués à la juste valeur	65	Responsables du contrôle des comptes			72
7	Écarts d'acquisition et autres actifs immobilisés	65	Table de concordance et de référence			73
8	Provisions	66				
9	Engagements de financement et de garantie	67				
10	Procédures judiciaires et affaires réglementaires relatives aux entités de l'ensemble du groupe HSBC	67				

1 Base d'établissement et principes comptables

(a) Conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards)

HSBC France est une société domiciliée en France. Les états financiers consolidés de HSBC France pour le semestre clos au 30 juin 2020 se composent des états financiers de HSBC France et de ses filiales, ainsi que des participations du groupe HSBC France dans des entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint.

Les états financiers semestriels consolidés de HSBC France ont été établis conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* ("IASB") et adoptée par l'Union Européenne ("UE"). Ils ne comprennent pas l'ensemble des informations publiées dans les états financiers annuels et doivent être consultés en lien avec les états financiers consolidés de HSBC France de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Au 30 juin 2020, toutes les normes applicables aux états financiers consolidés de la période clôturée à cette date ont été adoptées par l'UE et il n'existe aucune différence concernant HSBC France entre les normes IFRS adoptées par l'UE et les normes IFRS publiées par l'IASB.

Les états financiers consolidés de HSBC France de l'exercice clos au 31 décembre 2019 sont disponibles sur demande auprès du siège de HSBC France, 103 avenue des Champs Elysées – 75419 Paris Cedex 08 ou sur le site Internet www.hsbc.fr.

Les présents états financiers semestriels consolidés résumés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 31 juillet 2020.

Normes appliquées au 1er semestre 2020

Aucun amendement ou nouvelle norme n'a eu d'incidence sur ces états financiers consolidés intermédiaires.

(b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La direction estime que les estimations et jugements comptables critiques du groupe sont ceux qui concernent la dépréciation des actifs financiers au coût amorti ou évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global, la dépréciation des écarts d'acquisition, la valorisation des instruments financiers, les impôts différés actifs et les provisions pour risques et charges. Il n'y a eu aucun changement au cours de la période considérée dans les estimations et jugements comptables critiques appliqués en 2019, qui sont indiqués aux pages 163 à 172 du *Document d'enregistrement universel* et *Rapport Financier Annuel 2019*. Cependant, le niveau d'incertitude et de jugement pour le calcul des pertes attendues (*Expected Credit Loss* – "ECL") a augmenté depuis le 31 décembre 2019 en raison des effets économiques de la pandémie Covid-19. Une autre conséquence des effets économiques du Covid-19 est que les estimations et les jugements afférents aux flux de trésorerie attendus des unités génératrices de trésorerie qui sont utilisés pour le test de dépréciation des actifs non financiers sont devenus plus sensibles et ont entraîné des dépréciations et write off matériels sur la période.

(c) Composition du groupe HSBC France

Les changements intervenus lors du premier semestre 2020 sont décrits en Note 12 du présent document.

(d) Principes comptables

Les principes comptables appliqués par HSBC France pour l'établissement de son rapport semestriel sont conformes à ceux décrits en Note 1 des annexes des états financiers du *Document d'enregistrement universel* et *Rapport Financier Annuel 2019*.

(e) Évolutions comptables futures

La norme IFRS 17 "Contrats d'assurance" a été publiée en mai 2017, avec des amendements à la norme publiée en juin 2020. Elle n'a pas été approuvée pour une utilisation dans l'Union Européenne. La norme définit les exigences qu'une entité doit appliquer pour comptabiliser les contrats d'assurance qu'elle émet et les contrats de réassurance qu'elle détient. Suite aux amendements, la norme IFRS 17 entre en vigueur le 1er janvier 2023. La mise en place de la norme IFRS 17 par le Groupe est en cours. Les pratiques de place et l'interprétation de la norme sont toujours en discussion. Par conséquent, l'impact probable de l'implémentation de cette norme reste incertain.

(f) Principe de continuité d'exploitation

Les états financiers ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation, la Direction considérant que le groupe et la maison mère disposent des ressources nécessaires aux besoins de l'activité dans le futur. Ce principe de continuité d'exploitation s'appuie sur un large éventail d'informations ayant trait aux conditions économiques actuelles et futures, incluant les projections de rentabilité, de flux de trésorerie et de ressources en capital. Ces considérations incluent des scénarios stressés qui reflètent l'incertitude croissante que la pandémie mondiale Covid-19 a eu sur les opérations de HSBC, ainsi que la prise en compte des impacts potentiels d'autres risques, et l'impact connexe sur la rentabilité, le capital et la liquidité.

(g) Evènements significatifs de la période

Emission de dettes subordonnées de catégorie 2 (Tier 2)

HSBC France a augmenté ses fonds propres de Catégorie 2 (Tier2) d'un montant de 500 millions EUR le 22 mai 2020 en émettant un emprunt subordonné d'une maturité de 10 ans souscrit par HSBC Bank plc.

Targeted Long-Term Refinancing Operation ("TLTRO")

En juin 2020, HSBC France a remboursé tous les montants résiduels du TLTRO II et a souscrit au TLTRO III pour un montant de 10,6 milliards EUR.

Changements dans les lignes de métiers

À compter du 1er janvier 2020, le groupe HSBC a procédé aux réalignements suivants dans sa présentation du résultat par ligne de métier :

- Simplification de la structure organisationnelle en fusionnant les lignes de métiers "Banque privée" et "Banque de particuliers et de gestion de patrimoine" pour former "Banque privée et de gestion de patrimoine".
- Réaffectation de l'activité "Balance Sheet Management", initialement incluse dans "Corporate Centre", aux autres lignes de métiers.

Fonds de Résolution Unique ("FRU")

La contribution de HSBC France au FRU pour l'année 2020 s'élève à 124,9 millions EUR dont 18,7 millions EUR ont été enregistrés sous forme d'engagements de paiement. Le montant total des engagements de paiement au FRU garantis par un dépôt espèces équivalent enregistré au bilan de la banque s'élève à 64 millions EUR.

Dépréciations et write-off des immobilisations incorporelles

Se référer à la note 7 Ecart d'acquisition et autres actifs immobilisés.

(h) Présentation de l'information

Les informations relatives aux résultats par ligne de métier ("IFRS 8") sont publiées dans le rapport de gestion en pages 8 à 16.

Les sections ci-après sont présentées dans les parties "Risques" et "Fonds Propres" :

- Risques de crédit : page 31 et suivantes
- Risque de marché : page 37
- Risque de liquidité : page 36
- Gestion et allocation du capital : page 38 et suivantes.

2 Dividendes

(a) Dividendes au titre de l'exercice 2020

Il n'y a pas eu de distribution d'acompte sur dividendes au titre de l'exercice 2020 au cours du premier semestre 2020.

(b) Dividendes au titre de l'exercice 2019

L'Assemblée Générale Mixte du 13 mars 2020 a approuvé la proposition du Conseil d'Administration du 18 février 2020 de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2019.

(c) Dividende et bénéfice par action

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2020	30 juin 2019	31 décembre 2019
	€ par action	€ par action	€ par action
Bénéfice par action	(5,08)	0,59	(0,94)
Bénéfice par action après dilution	(5,08)	0,59	(0,94)
Dividende par action ¹	—	—	—

¹ Les coupons payés sur les autres instruments de fonds propres ne sont pas inclus dans le calcul du dividende par action.

Le bénéfice par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe de (499) millions EUR par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, à l'exclusion des actions détenues par la Société, soit 98 231 196 actions (au 30 juin 2019, le bénéfice était de 52 millions EUR et le nombre moyen pondéré d'actions de 88 530 930 ; au 31 décembre 2019, le résultat semestriel était de (91) millions EUR et le nombre moyen pondéré d'actions de 96 664 800).

Le bénéfice par action après dilution est calculé en divisant le résultat, sans ajustement au titre de l'effet dilutif des actions ordinaires potentielles (y compris des options de souscription d'actions en circulation non encore exercées), par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation à l'exclusion des actions détenues par la Société, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises en cas de conversion de la totalité des actions ordinaires potentielles à effet dilutif, soit 98 231 196 actions (au 30 juin 2019, 88 530 930 actions ; au 31 décembre 2019, 96 664 800 actions).

Au 30 juin 2020, aucune action ordinaire potentielle à effet dilutif n'a été émise.

(d) Autres fonds propres

Total des coupons sur instruments classés en Autres fonds propres¹

	Première date de remboursement optionnel	Semestre se terminant au		
		30 juin 2020	30 juin 2019	31 décembre 2019
		€m	€m	€m
Emprunt subordonné perpétuel				
– 200 millions EUR émis à un taux de 4,56 %	mai 2022	5	5	4
– 300 millions EUR émis à un taux de 4 %	mars 2023	6	6	6
– 250 millions EUR émis à un taux de 3,46 %	décembre 2024	4	—	—
Total		15	11	10

¹ Les coupons sont versés semestriellement pour les instruments classés en Autres fonds propres.

3 Commissions nettes

Commissions nettes par ligne de métiers

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2020	30 juin 2019	31 décembre 2019
	€m	€m	€m
Service de tenue de compte	69	64	72
Gestion sous mandat	88	89	95
Cartes de paiement	18	23	22
Facilités de crédit	65	73	78
Commissions de courtage	6	4	3
Fonds d'investissement	2	3	3
Commissions <i>imports / exports</i>	8	8	8
Remises	22	19	35
Souscriptions/prises fermes	55	70	28
Droits de garde	17	12	19
Commissions de courtage d'assurance	10	10	12
Autres ¹	201	180	163
Commissions (produits)	561	555	538
Moins : commissions (charges)	(124)	(161)	(154)
Commissions nettes	437	394	384
Lignes de Métiers²			
Banque privée et de gestion de patrimoine	129	141	135
Banque d'entreprises	116	119	111
Banque de financement, d'investissement et de marchés	192	133	145
Corporate Centre	—	1	(7)

¹ La ligne "Autres" comprend notamment des commissions avec d'autres entités du Groupe HSBC ainsi que certaines commissions inter-bancaires et d'autres commissions diverses.

² En 2020, un changement de présentation des lignes de métier a été effectué. Les données comparatives ont été re-présentées en conséquence.

4 Present value of in-force insurance business ("PVIF")

Au sein du groupe HSBC France, l'activité d'assurance-vie est comptabilisée selon la méthode de l'*embedded value*, laquelle fournit notamment un cadre complet d'appréciation du risque et de la valorisation. La *Present Value of In-Force* ("PVIF") correspond à la valeur actualisée des marges futures liées aux contrats d'assurance existants.

Le calcul de la PVIF se fonde sur des hypothèses qui tiennent compte des risques et incertitudes de l'activité. Pour procéder à cette projection de flux de trésorerie, une série d'hypothèses concernant l'expérience future est formulée par la filiale d'assurances HSBC Assurance Vie (France), qui prend en compte les conditions locales de marché et le jugement de la Direction sur les tendances locales futures.

Notes annexes aux comptes consolidés résumés

Variations de la PVIF

	Mouvements du 1er semestre 2020	Mouvements de l'année 2019
	€m	€m
Au 1er janvier	613	500
Variations de la PVIF des activités d'assurances long-terme	(124)	113
– vieillissement du portefeuille	(34)	(61)
– valeur de la production	13	29
– changements d'hypothèses et autres variations	12	178
– impact des marchés	(122)	(55)
– écarts d'expérience	7	22
A la fin de la période	489	613

Le montant de la PVIF s'établit au 30 juin 2020 à 489 millions EUR (31 décembre 2019 : 613 millions EUR). Cette variation négative de 124 millions EUR s'explique principalement par un impact de marché et par d'autres effets récurrents.

(a) Evolution des hypothèses clés

Les hypothèses économiques sont établies de manière à correspondre aux valeurs de marché observables. La valorisation de la PVIF est sensible aux mouvements de marché observés et l'impact de ces changements est inclus dans les sensibilités présentées ci-dessous :

Modifications des hypothèses clés¹

	Au	
	30 juin 2020	31 décembre 2019
	%	%
Taux moyen pondéré sans risque	0,50	0,44
Taux moyen pondéré d'actualisation des profits futurs	1,65	1,27
Hypothèse d'inflation des frais	2,00	2,00

Les marges de risque au-delà du taux d'actualisation des profits sont² :

	Au	
	30 juin 2020	31 décembre 2019
	€m	€m
Risque opérationnel	19	19
Risque de modèle	15	15
Risque de volatilité	112	72

1 Au 30 juin 2020, le taux d'actualisation des profits futurs en valeur de marché utilisé dans la PVIF est de 1,65 %, auquel s'ajoute une marge de risque de 146,2 millions EUR. En 2019, le taux d'actualisation des profits futurs en valeur de marché est de 1,27 %, auquel s'ajoute une marge de risque de 105,8 millions EUR.

2 Les marges de risque (risque opérationnel, risque de modèle et volatilité) sont explicitées séparément.

(b) Sensibilité de la PVIF à l'évolution des hypothèses économiques

Le tableau suivant montre les effets des mouvements du taux sans risque et du taux d'actualisation sur la valeur de PVIF pour HSBC Assurances Vie :

	Au	
	30 juin 2020	31 décembre 2019
	€m	€m
+ 100 points de bases du taux sans risque	127	130
- 100 points de bases du taux sans risque	(270)	(289)
+ 100 points de bases du taux d'actualisation	10	(7)
- 100 points de bases du taux d'actualisation	(6)	8

En raison de certaines caractéristiques des contrats, les sensibilités ne sont pas linéaires et ne peuvent donc pas être extrapolées à des niveaux supérieurs de stress. L'analyse du scénario de baisse du taux sans risque montre qu'il entraîne une baisse significative sur le rendement prospectif des investissements, et donc sur le taux de rendement des contrats d'épargne. Les sensibilités obtenues s'entendent à taux ultime inchangé et avant toute décision de gestion qui pourrait atténuer les impacts et avant tout changement dans le comportement des assurés.

(c) Sensibilité de la PVIF à l'évolution des hypothèses non-économiques

Les engagements vis-à-vis des assurés et la PVIF pour les assureurs vie sont calculés sur la base d'hypothèses non économiques dont la mortalité et/ou la morbidité, les taux de rachat et les taux de chargement. Le tableau ci-dessous présente la sensibilité des bénéficiaires et du total des capitaux propres, au 30 juin 2020, à des modifications raisonnables de ces hypothèses non économiques à cette date.

Le risque de mortalité et de morbidité est en général associé aux contrats d'assurance-vie. L'impact de l'accroissement de la mortalité ou de la morbidité sur le bénéfice dépend du type de risque souscrit.

La sensibilité aux taux de rachat dépend du type de contrat souscrit. Concernant les contrats d'assurance, le coût des sinistres est financé par les primes perçues tandis que les produits générés par le portefeuille de placement viennent soutenir les passifs. Concernant

le portefeuille de produits d'assurance temporaire-décès, un accroissement des taux de rachat a en général un effet négatif sur le bénéfice en raison du manque à gagner sur les primes émises futures liées à ces renoncations.

Le risque de taux de chargement est l'exposition à une variation des taux de chargement. Dans la mesure où une hausse des frais ne peut être répercutée sur les assurés, tout accroissement des taux de chargement aura un impact négatif sur les bénéfices.

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la PVIF :

Impacts sur les gains / pertes

	Impacts sur les gains / pertes au 30 juin 2020 €m	Impacts sur les gains / pertes au 31 décembre 2019 €m
Hausse de 10% du taux de mortalité / morbidité	(14)	(14)
Baisse de 10% du taux de mortalité / morbidité	14	15
Hausse de 10% des taux de rachat	(20)	(21)
Baisse de 10% des taux de rachat	21	24
Hausse de 10% des niveaux de frais	(39)	(41)
Baisse de 10% des niveaux de frais	39	41

La variation des niveaux de frais est entièrement répercutée sur le bénéfice de l'assureur. Ainsi, une hausse des frais constitue une charge pour le résultat de l'assureur impactant négativement ses bénéfices.

L'impact des variations des taux de rachats est essentiellement expliqué par l'activité d'épargne. Pour illustration, une hausse des rachats provoque une diminution du portefeuille de contrats sous gestion et donc un effet négatif sur les bénéfices de l'assureur.

5 Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes comptables, le dispositif de contrôle et la hiérarchie utilisés pour déterminer les justes valeurs sont cohérents avec ceux appliqués dans le *Document d'enregistrement universel et Rapport financier annuel 2019*.

Ventilation des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par niveau de juste valeur

Juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur et bases d'évaluation

	Techniques d'évaluation			Contreparties HSBC			Total €m
	Level 1 – Cotation de marché €m	Level 2 – Utilisation de données de marché observables €m	Level 3 – Utilisation de données de marché non observables €m	Total contre-parties externes €m	Montants avec des entités du Groupe HSBC €m	Dont Level 3 €m	
Au 30 juin 2020							
Actifs							
Portefeuille de transaction	15 502	1 614	53	17 169	–	–	17 169
Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur	2 589	5 747	2 399	10 735	255	–	10 990
Instruments dérivés	44	35 992	613	36 649	18 802	361	55 451
Investissements financiers	13 731	6 440	1 087	21 258	443	76	21 701
Passifs							
Portefeuille de transaction	23 570	104	–	23 674	–	–	23 674
Passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	–	17 655	614	18 269	–	–	18 269
Instruments dérivés	15	34 523	135	34 673	18 812	683	53 485

Au 31 décembre 2019¹

Actifs							
Portefeuille de transaction	13 461	1 373	2	14 836	1	–	14 837
Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur	2 697	6 678	2 325	11 700	257	–	11 957
Instruments dérivés	27	28 197	442	28 666	17 058	328	45 724
Investissements financiers	7 571	7 957	1 006	16 534	447	75	16 981
Passifs							
Portefeuille de transaction	23 249	13	–	23 262	–	–	23 262
Passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	7 531	11 115	307	18 953	–	–	18 953
Instruments dérivés	20	27 955	130	28 105	17 010	469	45 115

¹ Les données 2019 ont été représentées à la suite d'un raffinement de la méthodologie de détermination des hiérarchies de juste valeur principalement pour la "private debt & equity" et les investissements "real estate" durant la période. Ces retraitements représentent 16 milliards EUR transférés du Level 1 vers les Levels 2 et 3 avec respectivement 13,4 milliards EUR vers le Level 2 et 2,6 milliards EUR vers le Level 3. Ce changement a impacté les investissements financiers et les actifs obligatoirement évalués à la juste valeur.

Notes annexes aux comptes consolidés résumés

Transferts entre les Levels 1 et 2 de juste valeur

	Actifs				Passifs		
	Investissements financiers	Titres de transaction	Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur	Produits dérivés actifs	Titres de transaction	Instruments financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	Produits dérivés passifs
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m
Au 30 juin 2020							
Transfert de Level 1 à Level 2	28	368	—	—	—	6 609	—
Transfert de Level 2 à Level 1	1 763	40	80	—	—	—	—
Au 31 décembre 2019 ¹							
Transfert de Level 1 à Level 2	2 411	1 046	—	—	—	—	—
Transfert de Level 2 à Level 1	615	35	—	—	—	—	—

¹ Les données 2019 ont été représentées en raison d'un raffinement de la méthodologie de détermination de la hiérarchie de juste valeur principalement pour la private debt & equity et les investissements real estate durant la période. L'impact est une augmentation des transferts du level 1 vers le level 2 et du level 2 vers le level 1 pour respectivement 2,4 milliards EUR et 0,6 milliards EUR pour les investissements financiers et une baisse de 1,2 milliard EUR des transferts du level 1 vers le level 2 pour les actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur.

Les transferts entre Levels de juste valeur sont réputés avoir lieu à la fin de chaque période de reporting trimestriel. Les transferts vers et hors des Levels sont principalement attribuables à l'observabilité des données d'évaluation et à la transparence des prix.

Level 3 détaillé

Instruments financiers valorisés à la juste valeur avec utilisation de données non observables significatives – Level 3

	Actifs					Passifs				
	Investissements financiers	Portefeuille de transaction	Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur	Dérivés	Total des actifs	Portefeuille de transaction	Instruments financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	Dérivés	Total des passifs	
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	
Au 30 juin 2020										
Investissements en <i>private equity</i>	14	—	1 974	—	1 988	—	—	—	—	
Titres adossés à des actifs ("ABS")	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Titres structurés	—	2	—	—	2	—	614	—	614	
Dérivés	—	—	—	613	613	—	—	135	135	
Autres	1 073	51	425	—	1 549	—	—	—	—	
Filiales du Groupe HSBC	76	—	—	361	437	—	—	683	683	
Total	1 163	53	2 399	974	4 589	—	614	818	1 432	
Au 31 décembre 2019 ¹										
Investissements en <i>private equity</i>	13	—	1 841	—	1 854	—	—	—	—	
Titres adossés à des actifs ("ABS")	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Titres structurés	—	2	—	—	2	—	307	—	307	
Dérivés	—	—	—	442	442	—	—	130	130	
Autres	993	—	484	—	1 477	—	—	—	—	
Filiales du Groupe HSBC	75	—	—	328	403	—	—	469	469	
Total	1 081	2	2 325	770	4 178	—	307	599	906	

¹ Les données 2019 ont été représentées en raison d'un raffinement de la méthodologie de détermination des hiérarchies de juste valeur. Ces retraitements représentent une augmentation de 2,6 milliards EUR en actif en Level 3 ; les autres portefeuilles augmentent de 1,2 milliard EUR et les investissements en private equity y compris les investissements stratégiques de 1,4 milliard EUR. Ce changement a impacté les investissements financiers et les actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur.

Variation de la juste valeur des instruments classés en Level 3

	Actifs				Passifs		
	Investissements financiers	Portefeuille de transaction	Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur	Dérivés	Portefeuille de transaction	Instruments financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	Dérivés
Au 1er janvier 2020	1 081	2	2 325	770	–	307	599
Profits / (pertes) comptabilisés en compte de résultat	–	(46)	(78)	210	–	67	197
– résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur	–	(46)	–	210	–	–	197
– résultat net des actifs et des passifs des sociétés d'assurance, y compris les dérivés évalués à la juste valeur par le compte de résultat	–	–	–	–	–	–	–
– variation de juste valeur des actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	–	–	(78)	–	–	67	–
– résultat net de cession des investissements financiers à la juste valeur par résultat global	–	–	–	–	–	–	–
– pertes de crédit attendues et autres dépréciations et provisions pour risque de crédit	–	–	–	–	–	–	–
– gains à la juste valeur transférés dans le compte de résultat à la cession	–	–	–	–	–	–	–
– différences de change	–	–	–	–	–	–	–
Profits ou pertes comptabilisés en capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–
– couvertures de flux de trésorerie : gains/(pertes) liés à la variation de juste valeur.	–	–	–	–	–	–	–
– Investissement financiers gains /(pertes) liés à la variation de juste valeur	–	–	–	–	–	–	–
– différences de change	–	–	–	–	–	–	–
Achats	325	47	253	–	–	–	–
Emissions	–	–	–	–	–	19	–
Ventes	(243)	–	(83)	–	–	–	–
Arrivées à échéance	–	–	(18)	(6)	–	39	3
Sortie	–	–	–	(2)	–	(14)	(1)
Entrées	–	50	–	2	–	196	20
Au 30 juin 2020	1 163	53	2 399	974	–	614	818
Profits / (pertes) non réalisés, comptabilisés en compte de résultat au 30 juin 2020	–	–	5	161	–	13	217
– gains ou pertes sur opérations de portefeuille de transaction hors marge nette d'intérêt	–	–	–	161	–	–	217
– résultat net des actifs et des passifs des sociétés d'assurance, y compris les dérivés évalués à la juste valeur par le compte de résultat	–	–	–	–	–	–	–
– variation de la juste valeur des instruments financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	–	–	5	–	–	13	–
– pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	–	–	–	–	–	–	–

Notes annexes aux comptes consolidés résumés

Variation de la juste valeur des instruments classés en Level 3 (suite)

	Actifs				Passifs		
	Investissements financiers	Portefeuille de transaction	Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur	Dérivés	Portefeuille de transaction	Instruments financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	Dérivés
Au 1er janvier 2019 ¹	722	2	2 192	615	—	292	435
Profits / (pertes) comptabilisés en compte de résultat	—	(2)	12	88	—	18	66
– résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur	—	(2)	—	88	—	—	66
– résultat net des actifs et des passifs des sociétés d'assurance, y compris les dérivés évalués à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	—	—	—	—	—
– variation de juste valeur des actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	22	—	—	18	—
– résultat net de cession des investissements financiers à la juste valeur par résultat global	—	—	—	—	—	—	—
– pertes de crédit attendues et autres dépréciations et provisions pour risque de crédit	—	—	—	—	—	—	—
– gains à la juste valeur transférés dans le compte de résultat à la cession	—	—	—	—	—	—	—
– différences de change	—	—	(10)	—	—	—	—
Profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	40	—	—	—	—	—	—
– investissements financiers : gains / (pertes) liés à la variation de juste valeur	40	—	—	—	—	—	—
– couverture des flux de trésorerie : gains / (pertes) liés à la variation de juste valeur	—	—	—	—	—	—	—
– gains liés à la variation de juste valeur transférés au compte de résultat à la cession	—	—	—	—	—	—	—
– différences de change	—	—	—	—	—	—	—
Achats	85	2	239	1	—	104	45
Emissions	—	—	—	—	—	41	—
Ventes	(1)	—	(8)	—	—	(158)	—
Arrivées à échéance	—	—	(167)	(26)	—	(1)	(29)
Sorties	—	—	—	(22)	—	(3)	—
Entrées	—	—	—	8	—	2	6
Au 30 juin 2019	846	2	2 268	664	—	295	523
Profits / (pertes) non réalisés, comptabilisés en compte de résultat au 30 juin 2019	—	—	12	88	—	22	66
– Gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de transaction hors marge nette d'intérêt	—	—	—	88	—	—	66
– résultat net des actifs et des passifs des sociétés d'assurance, y compris les dérivés évalués à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	—	—	—	—	—
– variations de la juste valeur des instruments financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	12	—	—	22	—
– pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	—	—	—	—	—	—	—

Variation de la juste valeur des instruments classés en Level 3 (suite)

	Actifs				Passifs		
	Investissements financiers	Transaction	Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur	Dérivés	Transaction	Instruments financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	Dérivés
Au 1er juillet 2019	846	2	2 268	664	—	295	523
Profits / (pertes) comptabilisés en compte de résultat	—	—	9	91	—	(13)	66
– résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur	—	—	—	91	—	—	66
– résultat net des actifs et des passifs des sociétés d'assurance, y compris les dérivés évalués à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	—	—	—	—	—
– variation de juste valeur des actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	(1)	—	—	(13)	—
– résultat net de cession des investissements financiers à la juste valeur par résultat global	—	—	—	—	—	—	—
– pertes de crédit attendues et autres dépréciations et provisions pour risque de crédit	—	—	—	—	—	—	—
– gains à la juste valeur transférés dans le compte de résultat à la cession.	—	—	—	—	—	—	—
– différences de change	—	—	10	—	—	—	—
Profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	(7)	—	—	—	—	—	—
– investissements financiers : gains / (pertes) liés à la variation de juste valeur	(7)	—	—	—	—	—	—
– couverture des flux de trésorerie : gains / (pertes) liés à la variation de juste valeur	—	—	—	—	—	—	—
– gains liés à la variation de juste valeur transférés au compte de résultat à la cession	—	—	—	—	—	—	—
– différences de change	—	—	—	—	—	—	—
Achats	297	—	187	—	—	35	—
Emissions	—	—	—	—	—	1	—
Ventes	(40)	—	(20)	—	—	(12)	—
Arrivées à échéance	—	—	(119)	15	—	24	16
Sorties	(15)	—	—	(3)	—	(38)	(6)
Entrées	—	—	—	3	—	15	—
Au 31 décembre 2019	1 081	2	2 325	770	—	307	599
Profits / (pertes) non réalisés, comptabilisés en compte de résultat au 31 décembre	—	—	25	95	—	(4)	61
– résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur	—	—	—	95	—	—	61
– résultat net des actifs et des passifs des sociétés d'assurance, y compris les dérivés évalués à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	—	—	—	—	—
– variations de la juste valeur des instruments financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	25	—	—	(4)	—
– pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	—	—	—	—	—	—	—

1 Les données 2019 ont été représentées en raison d'un raffinement de la méthodologie de détermination des hiérarchies de juste valeur. Ces retraitements représentent une augmentation de 2.6 milliards EUR en actif en Level 3 ; les investissements financiers augmentent de 1,1 milliard EUR et les actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur de 1,5 milliard EUR. Ce changement a impacté les investissements financiers et les actifs obligatoirement évalués à la juste valeur.

Effets des modifications des hypothèses significatives non observables sur des hypothèses alternatives raisonnablement possibles

Impact des modifications des hypothèses significatives non observables – Par catégorie comptable Level 3

	Au 30 juin 2020				Au 31 décembre 2019 ²			
	Comptabilisés en perte ou profit		Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global		Comptabilisés en perte ou profit		Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	
	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m
Dérivés / portefeuille de transaction (d'actifs ou de passifs) ¹	19	(19)	–	–	10	(10)	–	–
Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur	120	(121)	–	–	127	(111)	–	–
Investissements financiers	–	–	54	(57)	–	–	54	(57)
Filiales du Groupe HSBC	21	(21)	4	(4)	16	(16)	–	–
Total	160	(161)	58	(61)	153	(137)	54	(57)

1 Les Dérivés et portefeuille de transaction sont représentés en une seule catégorie afin de refléter la manière dont le risque inhérent à ces instruments financiers est géré.

2 Les données 2019 ont été représentées en raison d'un raffinement de la méthodologie de détermination des hiérarchies de juste valeur. L'impact de ces retraitements comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour les Investissements financiers est de 53 millions EUR et de 77 millions EUR comptabilisés en compte de résultat pour les actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur.

Impact des modifications des hypothèses significatives non observables – Par type d'instrument Level 3

	Comptabilisés en perte ou profit		Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	
	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables
	€m	€m	€m	€m
Au 30 juin 2020				
Investissements en private equity y compris investissements stratégiques	102	(102)	1	(1)
Titres adossés à des actifs ("ABS")	–	–	–	–
Titres structurés	6	(6)	–	–
Dérivés	19	(19)	–	–
Autres portefeuilles	12	(13)	53	(56)
Filiales du Groupe HSBC	21	(21)	4	(4)
Total	160	(161)	58	(61)
Au 31 décembre 2019¹				
Investissements en private equity y compris investissements stratégiques	116	(97)	1	(1)
Titres adossés à des actifs ("ABS")	–	–	–	–
Titres structurés	1	(1)	–	–
Dérivés	10	(10)	–	–
Autres portefeuilles	10	(13)	53	(56)
Filiales du Groupe HSBC	16	(16)	–	–
Total	153	(137)	54	(57)

Lorsque la juste valeur d'un instrument financier est fonction de plusieurs hypothèses non observables, le tableau ci-dessus indique la variation la plus favorable ou la plus défavorable obtenue en faisant varier les hypothèses individuellement.

1 Les données 2019 ont été représentées en raison d'un raffinement de la méthodologie de détermination des hiérarchies de juste valeur. L'impact de ces retraitements comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour les autres portefeuilles est de 53 millions EUR et de 77 millions EUR comptabilisés en compte de résultat pour les investissements en private equity y compris investissements stratégiques (69 millions EUR) et les autres portefeuilles (8 millions EUR).

Information quantitative sur les données d'entrée non observables significatives de Level 3

Le tableau ci-après énumère les principales données d'entrée non observables pour les instruments financiers de *level 3* et donne la liste de ces données au 30 juin 2020. Les catégories des données d'entrée non observables sont décrites plus en détail dans la Note 12 – Juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur du *Document d'enregistrement universel et Rapport Financier Annuel 2019*.

	Juste valeur ¹		Méthode d'évaluation	Principales données non observables	Gamme complète des données		Cœur des données	
	Actifs €m	Passifs €m			Basse %	Haute %	Basse %	Haute %
Au 30 juin 2020								
<i>Private equity</i> y compris les investissements stratégiques	1 988	–	Voir notes ci-dessous ⁴	Voir notes ci-dessous ⁴	n/a	n/a	n/a	n/a
Titres adossés à des actifs ("ABSs")	–	–						
– CLO / CDO ²	–	–	Données de marché	Cotations à l'achat	n/a	n/a	n/a	n/a
– autres ABSs	–	–						
Prêts détenus à des fins de titrisation	–	–						
Produits structurés	2	614						
– obligations indexées sur des actions	–	327	Modèle de valorisation	Volatilité des actions	–	–	–	–
– titres indexés sur des fonds	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité des fonds	–	–	–	–
– titres exposés au risque de change	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité des change	–	–	–	–
– autres	2	287						
Dérivés	974	818						
Dérivés de taux	926	751						
– swaps de titrisation	155	1	Modèle DCF ³	Taux de remboursement anticipé	50	50	50	50
– options sur swaps longue durée	669	592	Modèle de valorisation	Volatilité du taux	18	33	20	32
– autres	102	158						
Dérivés de change	1	1						
– options	1	1	Modèle de valorisation	Volatilité de change	5	16	5	16
Dérivés actions	47	66						
– options longue durée	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité des actions				
– autres	47	66						
Dérivés de crédit	–	–						
– autres	–	–						
Autres portefeuilles	1 625	–						
Total Level 3	4 589	1 432						
Au 31 décembre 2019⁵								
<i>Private equity</i> y compris les investissements stratégiques	1 854	–	Voir notes ci-dessous ⁴	Voir notes ci-dessous ⁴	n/a	n/a	n/a	n/a
Titres adossés à des actifs ("ABSs")	–	–						
– CLO / CDO ²	–	–	Données de marché	Cotations à l'achat	n/a	n/a	n/a	n/a
– autres ABSs	–	–						
Produits structurés	2	307						
– obligations indexées sur des actions	–	224	Modèle de valorisation	Volatilité des actions	–	–	–	–
– titres indexés sur des fonds	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité des fonds	–	–	–	–
– titres exposés au risque de change	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité de change	–	–	–	–
– autres	2	83						
Dérivés	770	599						
Dérivés de taux	721	574						
– swaps de titrisation	139	1	Modèle DCF ³	Taux de remboursement anticipé	50	50	50	50
– options sur swaps longue durée	500	433	Modèle de valorisation	Volatilité du taux d'intérêt	16	36	18	31
– autres	82	140						
Dérivés de change	–	–						
– options	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité de change	9	11	9	11
Dérivés actions	49	25						
– options longue durée	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité des actions	–	–	–	–
– autres	49	25						
Dérivés de crédit	–	–						
– autres	–	–						
Autres portefeuilles	1 552	–						
Total Level 3	4 178	906						

1 Y compris les montants Level 3 avec des entités du Groupe HSBC.

2 Collateralised Loan Obligation / Collateralised Debt Obligation (Option de prêt collatéralisé/Obligation collatéralisée adossée à des emprunts).

3 Discounted Cash Flow (actualisation des flux de trésorerie).

4 Voir les descriptions en page 191 du Document d'enregistrement universel et Rapport Financier Annuel 2019.

5 Les données 2019 ont été représentées en raison d'un raffinement de la méthodologie de détermination des hiérarchies de juste valeur. L'impact de cette représentation est une augmentation de 2,6 milliards EUR en actif en Level 3 ; les autres portefeuilles augmentent de 1,2 milliard EUR et les Private Equity y compris les investissements stratégiques de 1,4 milliard EUR.

6 Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La base d'évaluation de la juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle, des investissements financiers, des dettes envers les établissements de crédit, des comptes créditeurs de la clientèle, des dettes représentées par un titre et des dettes subordonnées est conforme à celle détaillée dans le *Document d'enregistrement universel et Rapport financier annuel 2019*.

	Juste valeur				Total €m
	Valeur comptable €m	Level 1 – Cotation de marché €m	Level 2 – Utilisation de données de marché observables €m	Level 3 – Utilisation de données de marché non observables €m	
Au 30 juin 2020					
Actifs					
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7 088	–	7 089	–	7 089
Prêts et créances sur la clientèle	59 228	–	–	59 312	59 312
Opérations de prise en pension – hors-trading	26 623	–	26 623	–	26 623
Investissements financiers : dettes représentées par un titre évalués au coût amorti	6	–	–	6	6
Passifs					
Dettes envers les établissements de crédit	19 411	–	19 438	–	19 438
Comptes créditeurs de la clientèle	67 084	–	67 078	–	67 078
Opérations de mise en pension – hors-trading	11 883	–	11 883	–	11 883
Dettes représentées par un titre	8 201	–	8 201	–	8 201
Dettes subordonnées ¹	1 876	–	1 916	–	1 916
Au 31 décembre 2019					
Actifs					
Prêts et créances sur les établissements de crédit	6 798	–	6 800	–	6 800
Prêts et créances sur la clientèle	56 956	–	–	57 037	57 037
Opérations de prise en pension – hors-trading	45 973	–	45 973	–	45 973
Investissements financiers : dettes représentées par un titre évalués au coût amorti	6	–	–	6	6
Passifs					
Dettes envers les établissements de crédit	12 113	–	12 113	–	12 113
Comptes créditeurs de la clientèle	57 550	–	57 545	–	57 545
Opérations de mise en pension – hors-trading	20 213	–	20 213	–	20 213
Dettes représentées par un titre	9 782	–	9 782	–	9 782
Dettes subordonnées	1 376	–	1 429	–	1 429

¹ En 2020, HSBC France a augmenté ses fonds propres de Catégorie 2 (Tier2) d'un montant de 500 millions EUR en émettant un emprunt subordonné d'une maturité de 10 ans souscrit par HSBC Bank plc.

Les autres instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur sont généralement des instruments à court terme et sont fréquemment réévalués en fonction des cours du marché. Par conséquent, leur valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur. Ils comprennent les comptes de caisse, banques centrales et CCP, ainsi que les comptes d'encaissement, qui sont évalués au coût amorti.

7 Ecarts d'acquisition et autres actifs immobilisés

Nous avons considéré la détérioration macroéconomique causée par l'épidémie covid-19, ainsi que son impact sur la rentabilité attendue, comme un indicateur de dépréciation des logiciels immobilisés. En conséquence, un test de dépréciation a été réalisé au 30 juin 2020.

Ecarts d'acquisition

Au 30 juin 2020, le test de dépréciation de l'écart d'acquisition pour l'UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) Gestion d'actifs n'a révélé aucun besoin de dépréciation

Hypothèses clés dans la calcul de la VIU

	Ecart d'acquisition au 30 juin 2020 €m	Taux d'actualisation %	Taux de croissance nominale sur une projection de trésorerie initiale	Ecart d'acquisition au 31 décembre 2019 €m	Taux d'actualisation %	Taux de croissance nominale sur une projection de trésorerie initiale
			%			%
Gestion d'actifs	66	8.00	1.70	66	8.00	1,70
Total des écarts d'acquisitions dans les UGT listées ci-dessus	66			66		

Autres immobilisations incorporelles

Test de dépréciation au 30 juin

Un test de dépréciation a été réalisé au 30 juin 2020 en comparant la valeur nette comptable des logiciels immobilisés avec leurs montants recouvrables. Les montants recouvrables ont été déterminés en calculant une valeur d'utilité estimée (VIU, "Value In Use"). Nos prévisions de flux futurs de trésorerie ont été mises à jour pour tenir compte de l'évolution des perspectives externes, même si les risques économiques et géopolitiques actuels augmentent l'incertitude inhérente à l'estimation.

Nous avons comptabilisé 283 millions EUR de dépréciation et de *write-off* de logiciels immobilisés. Cela reflète la sous-performance et la détérioration des prévisions futures, substantiellement liées aux périodes précédentes.

Principales hypothèses dans le calcul de la valeur d'utilité

Nous avons utilisé un certain nombre d'hypothèses dans notre calcul de la valeur d'utilité, conformément aux exigences de la norme IAS 36 :

- Jugement de la direction pour l'estimation des flux futurs de trésorerie : Nous avons pris en considération les performances commerciales passées, l'ampleur de l'impact actuel de l'épidémie Covid-19 sur nos opérations, les conditions actuelles de marché et nos perspectives macroéconomiques pour estimer les bénéfices futurs. Comme l'exigent les normes IFRS, les estimations des flux futurs de trésorerie excluent les entrées ou sorties de trésorerie estimées qui résulteraient d'initiatives de restructuration avant qu'il n'y ait une obligation implicite de les mettre en œuvre, et aurait par conséquent conduit à la comptabilisation d'une provision pour restructuration. Cela signifie que les effets de certaines actions stratégiques ne sont pas inclus dans cet exercice.
- Taux de croissance à long terme : le taux de croissance à long terme est utilisé pour extrapoler les flux de trésorerie à l'infini pour refléter la perspective à long terme au sein du groupe.
- Taux d'actualisation : le taux sont basés sur un calcul dit "*Capital asset pricing model*". Le taux d'actualisation utilisé est de 8,9%.

Capitalisation future des logiciels

HSBC France continuera d'investir dans les outils numériques pour atteindre ses objectifs stratégiques. Cependant, la capitalisation des logiciels pour lesquels une dépréciation a été identifiée ne reprendra que lorsque les perspectives de performance indiqueront que les bénéfices futurs seront suffisants pour soutenir la capitalisation. Le coût supplémentaire des investissements liés aux logiciels sera comptabilisé en charges d'exploitation jusqu'à ce moment.

8 Provisions

	Coûts de restructuration €m	Procédures judiciaires et affaires réglementaires €m	Autres provisions €m	Total €m
Provisions (à l'exclusion des engagements contractuels)				
Au 31 décembre 2019	22	44	33	99
Dotations aux provisions	–	2	7	9
Provisions utilisées	(5)	(2)	(18)	(25)
Reprise de provisions	(3)	(1)	(5)	(9)
Variations de change, différences et autres mouvements	(1)	(1)	–	(2)
Au 30 juin 2020	13	42	17	72
Engagements contractuels¹				
Au 31 décembre 2019				61
Variation nette des provisions sur pertes attendues de crédit				58
Au 30 juin 2020				119
Total des provisions				
Au 31 décembre 2019				160
Au 30 juin 2020				191

¹ Les provisions sur engagements contractuels au 30 juin 2020 représentent les provisions IAS 37 sur les engagements et garanties enregistrés au hors bilan, pour lesquels une perte attendue de crédit est calculée conformément à IFRS 9.

Des informations concernant les procédures judiciaires et les affaires réglementaires relatives aux entités de l'ensemble du Groupe HSBC sont décrites dans la Note 10.

9 Engagements de financement et de garantie

	Renvois	Au	
		30 juin 2020 €m	31 décembre 2019 €m
Engagements de garantie donnés			
- garanties financières et contrats similaires		1 207	1 209
- garanties d'exécution et autres garanties		8 088	9 256
- autres passifs éventuels		64	95
Total		9 359	10 560
Engagements de financement donnés			
- crédits documentaires et financement d'échanges commerciaux		516	1 020
- dépôts à terme placés	1	63 799	44 105
- autres engagements de financement lignes de crédit et autres engagements	2	49 240	44 568
Total		113 555	89 693

1 L'augmentation des "dépôts à terme placés" est liée à la hausse de l'activité des opérations de prise et de mise en pension.

2 Les "autres engagements de financement lignes de crédit et autres engagements" sont basés sur la maturité contractuelle prévue à l'origine.

Les montants notionnels des passifs éventuels et engagements représentent les montants exposés aux risques en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client. Etant donné qu'une part significative des garanties et engagements doit arriver à expiration sans être utilisée, le total de ces principaux montants nominaux n'est pas représentatif des besoins en liquidité futurs.

10 Procédures judiciaires et affaires réglementaires relatives aux entités de l'ensemble du groupe HSBC

Des entités du Groupe HSBC, dont HSBC France, font l'objet d'actions en justice et autres procédures significatives menées par les autorités de régulation, découlant de l'exercice de leurs activités ordinaires. En dehors des dossiers décrits ci-dessous et de ceux décrits à la section 2.19a "Les risques juridiques et gestion des litiges" du *Document d'enregistrement universel et Rapport Financier Annuel 2019*, HSBC France considère qu'aucune de ces questions ne revêt d'importance majeure. HSBC France a procédé, en lien avec ces affaires, à des provisions dans tous les cas où, une fois sa responsabilité établie, un paiement sera probablement demandé en règlement des obligations découlant d'événements antérieurs et où une estimation fiable du montant desdites obligations peut être faite. Aucune provision comptabilisée ne constitue une reconnaissance de la part de HSBC France d'un manquement ou d'une responsabilité juridique. Bien que l'issue de ces affaires et actions en justice soit par définition incertaine, la Direction estime que, sur la base des informations disponibles, HSBC France a passé des dotations aux provisions appropriées, lorsque nécessaire, au titre des actions en justice à la date du 30 juin 2020.

Enquêtes dans le cadre de la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et de la législation relative aux sanctions financières internationales

En décembre 2012, HSBC Holdings, la société tête du Groupe auquel appartient la banque, a conclu un engagement avec l'Autorité des services financiers britanniques, la Financial Services Authority, qui a été remplacé par un engagement avec la Financial Conduct Authority ("FCA") en 2013, renouvelé en juillet 2020, ainsi qu'un accord d'amende civile homologué par une ordonnance avec la Réserve fédérale américaine (*Federal Reserve Board*, "FRB"), cet engagement et cet accord contiennent certaines obligations pour l'avenir liées à la lutte contre le blanchiment de capitaux et aux sanctions financières internationales. HSBC Holdings a également accepté de désigner un contrôleur indépendant (qui est, pour les besoins de la FCA, désigné en tant que "Personne Qualifiée" en application de la section 166 du *UK Financial Services and Market Act*, et pour les besoins de la FRB, en tant que "Consultant Indépendant") aux fins d'évaluer périodiquement le programme de conformité du Groupe HSBC en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de sanctions financières internationales ("la Personne Qualifiée / le Consultant Indépendant"). En décembre 2012, HSBC Holdings, la société tête du Groupe auquel appartient la banque, a également conclu un accord avec le Bureau de contrôle des avoirs étrangers (*Office of Foreign Assets Control*, "OFAC") du Ministère du Trésor américain, concernant des transactions passées, impliquant des parties soumises à des sanctions de l'OFAC.

En février 2020, il a été mis un terme à la mission de la Personne Qualifiée avec HSBC telle qu'elle résultait de l'engagement de 2013, et une nouvelle Personne Qualifiée avec une mission plus réduite a été désignée pour évaluer les domaines restants qui nécessitent des travaux complémentaires afin que HSBC puisse parachever sa gestion courante des risques de criminalité financière. Le Consultant Indépendant continuera, quant à lui, de procéder à une évaluation annuelle du programme de conformité à l'OFAC à la discrétion de la FRB.

Au travers des évaluations pays par la Personne Qualifiée / le Consultant Indépendant, ainsi que des évaluations internes menées par HSBC, certaines problématiques potentielles en matière de lutte contre le blanchiment et de sanctions financières internationales ont pu être identifiées et font l'objet de revue par HSBC avec la FRB, la FCA et / ou l'OFAC.

Bernard L. Madoff Investment Securities LLC

Bernard L. Madoff ("Madoff") a été arrêté en décembre 2008 aux Etats-Unis et a ensuite plaidé coupable pour avoir dirigé un stratagème de fraude de type Ponzi. Sa société, Bernard L. Madoff Investment Securities LLC ("Madoff Securities"), est en cours de liquidation aux Etats-Unis par un « Trustee ».

Diverses sociétés HSBC non américaines ont fourni des services de conservation, d'administration et équivalents à un certain nombre de fonds constitués en dehors des Etats-Unis et dont les actifs étaient investis dans Madoff Securities.

Diverses sociétés HSBC ont fait l'objet d'actions en justice liées à Madoff, parmi lesquelles HSBC Institutional Trust Services (Irlande) DAC ("HTIE"), et/ou sa filiale Somers Dublin DAC.

Le 1er août 2018, HSBC France a acquis auprès de HSBC Bank plc 100 % des actions de HTIE. Le contrat d'acquisition prévoit qu'HSBC Bank plc indemniserait HSBC France et / ou ses filiales au titre de certains passifs liés aux activités de HTIE et / ou de Somers Dublin DAC antérieures à l'acquisition par HSBC France de HTIE (nouvellement HSBC France Dublin Branch).

HTIE et / ou sa filiale Somers Dublin DAC sont visées dans les procédures liées à Madoff décrites ci-dessous.

Dossier Defender :

En novembre 2013, Defender Limited a intenté une action en justice contre HTIE et autres, alléguant, notamment, un manquement à ses obligations contractuelles, et demandant des dommages et intérêts ainsi que l'indemnisation des pertes subies par le fonds. Le procès a démarré en octobre 2018. En décembre 2018, la *High Court* irlandaise a rendu un jugement favorable à HTIE sur la base d'une question préliminaire, retenant que Defender Limited n'avait pas de demande effective contre HTIE et sans que les autres questions en litige aient été examinées. Defender Limited a interjeté appel de ce jugement en février 2019. En juillet 2020, la Cour suprême irlandaise a rendu un arrêt favorable à Defender Limited sur certains aspects du jugement de la *High Court* irlandaise et renvoyé l'affaire devant la High Court pour poursuite de la procédure.

Litige US :

Le Trustee a engagé aux Etats-Unis des procédures judiciaires contre diverses sociétés du groupe HSBC et des sociétés tierces devant le tribunal des faillites du district sud de New York (le "Tribunal des faillites"), visant à recouvrer des virements de Madoff Securities à HSBC d'un montant non encore déterminé. HSBC et d'autres parties à ces procédures ont saisi le Tribunal des faillites d'une requête aux fins de rejet des demandes du Trustee. En novembre 2016, le Tribunal des faillites a favorablement accueilli la requête en rejet de HSBC en ce qui concerne certaines des demandes du Trustee. En février 2019, la Cour d'appel a annulé la décision du Tribunal des faillites de novembre 2016. A la suite de l'arrêt par la Cour suprême des Etats-Unis rendu en juin 2020, le litige a été renvoyé devant le Tribunal des faillites, où il est désormais pendant.

Enquêtes et procédures concernant la fixation de l'Euribor

Plusieurs autorités du monde entier, en charge de la régulation, de la concurrence et du contrôle, dont celles du Royaume-Uni, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Union européenne, d'Italie, de Suisse et d'ailleurs, mènent des enquêtes et procédures de contrôle sur la fourniture de taux par le panel de banques en vue de la fixation de l'Euribor ("*European Interbank Offered Rate*") ou Taux offert sur le marché interbancaire européen, ainsi que sur les modalités de communication desdits taux. HSBC et / ou ses filiales (y compris HSBC France en sa qualité de membre du panel Euribor) ont fait l'objet, de la part des autorités de régulation, de demandes d'information et coopèrent à ces enquêtes et procédures de contrôle.

En décembre 2016, la Commission européenne (la "Commission") a rendu une décision concluant que HSBC et d'autres banques ont eu, début 2007, des pratiques anticoncurrentielles relatives au prix des produits dérivés de taux d'intérêt en euros. La Commission a prononcé contre HSBC une amende déterminée sur la base d'une durée de 1 mois de participation par HSBC à ces pratiques, dont le montant a été payé par HSBC France. HSBC a introduit un recours contre cette décision devant le Tribunal de l'Union Européenne ("le Tribunal"), qui a, en septembre 2019, rendu un arrêt confirmant la majorité des griefs retenus par la Commission mais annulant l'amende. HSBC et la Commission ont formé un pourvoi contre l'arrêt du Tribunal.

Enquêtes et procédures concernant le marché des changes de devises

Plusieurs autorités du monde entier, en charge de la régulation, de la concurrence et de l'application des lois, dont celles de l'Union Européenne, de la Suisse, du Brésil et de l'Afrique du Sud, conduisent des enquêtes et procédures de contrôle sur les marchés des échanges de devises. HSBC coopère à ces enquêtes et procédures de contrôle.

En janvier 2018, HSBC Holdings a conclu un accord de poursuite différée *Deferred Prosecution Agreement* ("DPA") de trois ans avec la division criminelle du DoJ (le "FX DPA") au titre d'agissements frauduleux dans le cadre de deux opérations datant de 2010 et 2011 mettant ainsi un terme à l'enquête du DoJ sur les activités de change de HSBC. Selon les termes du FX DPA, HSBC s'est engagé, entre autres, à améliorer les procédures et contrôles internes de l'activité de Marché, ce qui fera l'objet de rapports annuels au DoJ. HSBC Holdings a accepté en outre de payer une pénalité financière.

11 Transactions avec des parties liées

HSBC France a augmenté ses fonds propres de Catégorie 2 (*Tier 2*) d'un montant de 500 millions EUR le 22 mai 2020 en émettant un emprunt subordonné d'une maturité de 10 ans souscrit par HSBC Bank plc.

Hormis ces opérations, il n'y a pas eu de changement dans les transactions avec les parties liées décrites dans le *Document d'enregistrement universel et Rapport Financier Annuel 2019* qui auraient un impact matériel sur le bilan ou sur la performance du groupe HSBC France durant les six premiers mois de l'exercice 2020.

12 Changements intervenus dans le périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2020

Le tableau ci-dessous indique les changements intervenus au cours du 1er semestre 2020 sur le périmètre publié dans la Note 36 de l'annexe des états financiers consolidés présentés dans le *Document d'enregistrement universel et Rapport Financier Annuel 2019*.

Sorties :

Finanpar7

Entrées :

HSBC GB Inv- Economic Scale Japan Eq

13 Événements postérieurs à la date de clôture

En ligne avec la stratégie du Groupe annoncée en février 2020, HSBC France a présenté début juillet au Conseil social et économique un plan de réorganisation de l'activité GBM en France. Son objectif est de préserver la compétitivité future de la banque et de se concentrer sur notre positionnement stratégique tout en réduisant la taille de l'activité GBM en France. Le projet de plan social ("Plan de sauvegarde pour l'Emploi") prévoit la suppression de 235 emplois. Le parcours social avec les organisations sociales a été lancé mi-juillet et devrait être finalisé fin octobre. À ce stade, la meilleure estimation des coûts relatifs à ce plan de restructuration s'élève à environ 69 millions EUR.

Il n'y a eu aucun autre événement significatif entre le 30 juin 2020 et la date d'approbation de ces états financiers qui nécessiterait une modification ou une information supplémentaire dans les états financiers.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

PricewaterhouseCoopers Audit

63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

BDO Paris Audit & Advisory

43-47 avenue de la Grande Armée
75116 Paris

(Période du 1er janvier au 30 juin 2020)

Aux Actionnaires,

HSBC FRANCE

103, avenue des Champs-Élysées
75419 Paris Cedex 08

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société HSBC France, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration le 31 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 31 juillet 2020 commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 3 août 2020

PricewaterhouseCoopers Audit

Agnès Hussherr

BDO Paris Audit & Advisory

Michel Léger

Personne responsable du document d'enregistrement universel et de ses amendements

M. Jean Beunardeau, Directeur Général.

Attestation du responsable du Document d'enregistrement universel et de ses amendements

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent amendement au document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 8 à 16 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 3 août 2020

Jean Beunardeau, Directeur Général

Responsables du contrôle des comptes

	Date		
	de première nomination	de renouvellement du mandat	d'expiration du mandat
Titulaires PricewaterhouseCoopers Audit ¹ Représenté par Agnès Hussherr ² 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine	2015	2018	2024
BDO Paris Audit & Advisory ³ Représenté par Michel Leger ⁴ 43-47 avenue de la Grande Armée 75116 Paris	2007	2018	2024

1 Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

2 PricewaterhouseCoopers Audit représenté par Agnès Hussherr à compter de l'exercice 2020.

3 Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Paris.

4 BDO Paris Audit & Advisory représenté par Michel Leger à compter de l'exercice 2019.

Table de concordance et de référence

Les tables de concordance suivantes renvoient aux principales rubriques du Règlement délégué 2019/980 complétant le Règlement 2017/1129 (Annexe I et Annexe II) pris en application de la Directive dite "Prospectus" ainsi qu'aux pages du Document d'enregistrement universel 2019 D.20-0071.

Rubriques de l'annexe I du règlement délégué 2019/980		Pages du Document d'enregistrement universel 2019 déposé auprès de l'AMF le 19 février 2020	Pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel
1	Personnes responsables, informations provenant de tiers, rapports d'experts et approbation de l'autorité compétente		
1.1 & 1.2	Personnes responsables	page 268	page 71
1.3	Rapports d'experts	N/A	-
1.4	Informations provenant de tiers	N/A	-
1.5	Approbation de l'autorité compétente	N/A	-
2	Contrôleurs légaux des comptes	page 269	page 72
3	Facteurs de risque	pages 78 à 150	pages 17 à 38
4	Informations concernant l'émetteur	page 265	-
5	Aperçu des activités		
5.1	Principales activités	pages 4, 9 à 19 et 229	pages 4 à 16
5.2	Principaux marchés	pages 4, 9 à 19 et 229	pages 4 à 16
5.3	Événements importants	pages 172 à 173, 229 à 230	page 55
5.4	Stratégie et objectifs	pages 4 à 9	pages 4 à 5
5.5	Dépendance éventuelle	N/A	-
5.6	Éléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position	pages 4 et 19	-
5.7	Investissements	pages 218 à 221, 259 à 262, 272 à 273	-
6	Structure organisationnelle		
6.1	Description sommaire du groupe	pages 3 à 20, 252 et 259 à 262	-
6.2	Dépendance de l'émetteur vis à vis des autres entités du groupe	pages 259 à 261	-
7	Examen de la situation financière et du résultat		
7.1	Situation financière	pages 156, 158, 227 à 228	pages 48 et 50
7.2	Résultat d'exploitation	pages 12 à 19, 156 et 227	pages 8 à 16 et 48
8	Trésorerie et capitaux		
8.1	Capitaux de l'émetteur	pages 160 et 243	pages 52 à 53
8.2	Source et montant des flux de trésorerie	page 159	page 51
8.3	Besoin de financement et structure de financement de l'émetteur	pages 78, 119 à 121, 151	pages 40 et 43
8.4	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	N/A	-
8.5	Sources de financement attendues	N/A	-
9	Environnement réglementaire	pages 11 et 151	-
10	Information sur les tendances	pages 5, 8 et 9	page 15
11	Prévisions ou estimations du bénéfice	N/A	-
12	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		
12.1	Organes d'administration et de direction	pages 22 à 29	-
12.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	page 38	-
13	Rémunération et avantages		
13.1	Montant de la rémunération versée et avantages en nature	pages 39 à 49, 176 à 180	-
13.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	pages 39 à 49, 176 à 180, 244 à 245	-
14	Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
14.1	Date d'expiration des mandats actuels	pages 22 à 29	-
14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	N/A	-
14.3	Informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération	pages 32 à 33, 36	-
14.4	Régime de gouvernance d'entreprise	page 21	-
14.5	Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise	N/A	-
15	Salariés		
15.1	Nombre de salariés	page 177	page 16
15.2	Participation et stock-options	page 217	-
15.3	Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	N/A	-
16	Principaux actionnaires		
16.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	pages 265 à 267	-
16.2	Existence de droits de vote différents	pages 265	-
16.3	Contrôle de l'émetteur	pages 22 à 23, 269	page 72
16.4	Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle	N/A	-
17	Transactions avec des parties liées	page 50 à 52, 216 à 217, 218 à 221, 252 à 253	page 68

18	Informations financières concernant l'actif et le passif, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
18.1	Informations financières historiques	pages 19, 155 à 221, 226 à 253, 271	–
18.2	Informations financières intermédiaires et autres	N/A	pages 48 à 70
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques	pages 222 à 225 et 254 à 256	–
18.4	Informations financières pro forma	N/A	–
18.5	Politique en matière de dividendes	pages 183 et 267	page 55
18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	pages 137 à 138, 215 à 216, 250 à 251	pages 67 à 68
18.7	Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	pages 19, 218 et 251	page 68
19	Informations supplémentaires		
19.1	Capital social	pages 213, 243 et 267	–
19.2	Acte constitutif et statuts	pages 265 à 267	–
20	Contrats importants	page 266	–
21	Documents disponibles	page 265	–

	Pages du Document d'enregistrement universel 2019 déposé auprès de l'AMF le 19 février 2020	Pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel
Rubriques de l'annexe II du règlement délégué 2019/980		
1 Informations à fournir concernant l'émetteur	page 2	page 2

Les éléments suivants sont inclus par référence :

- les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, présentés aux pages 146 à 219 et 220 à 224 du Document de référence n° D.19-0065 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 février 2019 ; l'information est disponible sur le lien suivant : <https://www.hsbc.com/-/files/hsbc/investors/investing-in-hsbc/all-reporting/subsidiaries/2017/annual-results/hsbc-france/190220-hbfr-ara-2018-fr.pdf>
- les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, présentés aux pages 155 à 221 et 222 à 225 du Document d'enregistrement universel n° D.20-0071 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 février 2020 ; l'information est disponible sur le lien suivant : <https://www.hsbc.com/-/files/hsbc/investors/investing-in-hsbc/all-reporting/subsidiaries/2019/annual-results/hsbc-france/200219-hbfr-ara-2019-fr.pdf>

Ces documents sont disponibles sur le site www.hsbc.fr et sur celui de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org.

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le groupe HSBC France peut, sans engagement, demander les documents par courrier :

HSBC France
103 avenue des Champs-Élysées
75419 Paris Cedex 08
France

Rapport de gestion semestriel	
Principaux événements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2020	pages 3 et 8 à 16
Principaux risques et incertitudes	pages 17 à 38
Principales transactions intervenues entre parties liées	page 68
Etats financiers semestriels consolidés résumés	pages 48 à 69
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière du 30 juin 2020	page 70
Attestation du responsable	page 71

HSBC France

103 avenue des Champs-Élysées
75419 Paris Cedex 08
France
Téléphone: (33 1) 40 70 70 40
www.hsbc.fr